SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

2025

2025-01 Achat logiciel Lowit 7
2025-02 Démolition Poste Tour Amblainville 9
2025-03 Décision convention suivi conso Pierrefitte en Beauvaisis 11
2025-04 Décision convention suivi conso Fouquenies 13
2025-05 DOSSIERS MES FP ENF PROG 2024 15
2025-05 individualisation FP Enfouissement commissions 2024 17
2025-06 DOSSIERS EP PROG 2024 19
2025-06 individualisation FP EP commissions 2024 27
2025-07 DOSSIERS FP RFT FTR PROG 2024 29
2025-07 individualisation FP RFT FTR commissions 2024 31
2025-08 DOSSIERS MEL-ES-SLT PROG 2024 33
2025-08 individualisation FP MEL-ES-SLT commissions 2024 35
2025-09 DOSSIERS FACE AB RFT FPT PROG 2024 37
2025-09 DOSSIERS FACE EXT RFT FTR PROG 2024 39
2025-09 DOSSIERS MES FACE C PROG 2024 41
2025-09 DOSSIERS SECU FACE SN PROG 2024 43
2025-09 individualisation FACE 2024 45
2025-10 DOSSIERS MES FP ENF COM 05 02 2025 47
2025-10 DOSSIERS MES FP ENF COM 28 11 2024 49
2025-10 individualisation FP Enfouissement commissions 2025 51
2025-11 DOSSIERS EP COM 05 02 2025 53
2025-11 DOSSIERS EP COM 06 11 2024 55
2025-11 DOSSIERS EP COM 28 11 2024 57
2025-11 individualisation FP EP commissions 2025 61
2025-12 DOSSIERS FP EXT-RFT FTR COM 28 11 2024 63
2025-12 individualisation FP RFT FTR commissions 2025 65
2025-13 DOSSIERS MEL-ES-SLT COM 05 02 2025 67
2025-13 DOSSIERS MEL-ES-SLT COM 28 11 2024 69
2025-13 individualisation FP MEL-ES-SLT commissions 2025 71

2025-14 DOSSIERS FACE AB RFT FPT COM 28 11 2024 73
2025-14 DOSSIERS FACE EXT RFT FTR COM 28 11 2024 75
2025-14 DOSSIERS MES FACE C COM 28 11 2024 77
2025-14 DOSSIERS SECU FACE SN COM 05 02 2025 79
2025-14 DOSSIERS SECU FACE SN COM 28 11 2024 81
2025-14 individualisation FACE 2025 83
2025-15 CandidatureACTEE+ CHENE 85
2025-16 Candidature Lum'ACTEE+ 87
2025-17 Décision CSPS chantier PV 89
2025-18 Décision BC chantier PV 91
2025-19 Achat 14 postes informatiques 93
2025-21 Modification - Accompagnement coaching d'organisation 95
P2025-04-18-01b Budget Principal DM1 2025 97
P2025-04-18-01 Fongibilité de crédits 259
P2025-04-22-01 Décision étude de sol Noyers Saint Martin 261
P2025-04-22-02 Décision architecte Noyers Saint Martin 263
P2025-04-29-01 Signature marché 2025-01 - Flotte automobile 265
P2025-05-05-01 Signature marché 2025-03 - Lot 2 Flotte auto 267
P2025-05-06-01 Stratégie portage transition énergétique 269
P2025-05-06-02 Mission préfiguration CCRT 271
P2025-05-15-01 Individualisation AAP PIERREFITTE EN BEAUVAISIS 273
P2025-05-15-02 Individualisation AAP SAINT PIERRE ES CHAMPS 275
P2025-05-15-03 Individualisation AAP SAINT EUSOYE 277
P2025-05-22-01 Individualisation AAP FOUQUENIES 279
P2025-06-10-01 Signature convention médiation CDG60 281
P2025-06-20-01B Budget Principal DM2 2025 283
P2025-06-20-01 Fongibilité de crédits 447

P2025-07-08-01 Signature avenant n°3 Lots 1 et 2 - Marché 2023-03 449
P2025-07-15-01 Signature convention CANUT - IOT 451
P2025-07-16-01 Signature MBC Travaux LOT 1 453
P2025-07-16-02 Signature MBC Travaux LOT 2 455
P2025-07-16-03 Signature MBC Travaux LOT 3 457
P2025-07-16-04 Signature MBC Travaux LOT 4 459
P2025-07-16-05 Signature MBC Travaux LOT 5 461
P2025-07-16-06 Signature MBC Travaux LOT 6 463
P2025-07-16-07 Signature MBC Travaux LOT 7 465
P2025-07-16-08 Signature MBC Travaux LOT 8 467
P2025-07-16-09 Signature MBC Travaux LOT 9 469
P2025-07-16-10 Signature MBC Travaux LOT 10 471
P2025-07-16-11 Signature MBC Travaux LOT 11 473
P2025-07-16-12 Signature MBC Travaux LOT 12 475
P2025-07-18-01 Signature devis XEFI ADOBE 477
P2025-07-21-01 Signature devis Alpes Contrôles 479
P2025-07-21-02 Signature JV Tech Solutions - Sauvegarde Microsoft 365 481
P2025-07-21-03 Signature JV Tech Solutions - Veeam Data Platform Essentiel 483
P2025-08-19-01 Signature convention conso SAINT ANDRE FARIVILLERS 485
P2025-08-19-02 Individualisation AAP SAINT ANDRE FARIVILLERS 487
P2025-08-26-01 Signature devis DUMORTIER - Licences et matériels électroniques 489
P2025-08-27-01 Signature convention conso PUITS-LA-VALLEE 491
P2025-09-05-01 Signature devis Inter-actif - Materiel informatique 493

P2025-09-15-01 Signature convention SEPAC MONT-LEVEQUE 495
P2025-09-15-02 Signature marché innovant - Contrat Gautier MOREAU 497
P2025-09-30-01 Signature marché 2025-04 Chaufferie - réseau - rénovation Noyers-Saint-Martin MAPA LOT 1 501
P2025-09-30-02 Signature marché subséquent 2025-05 PV CC Oise Picarde 503
P2025-09-30-03 Signature marché subséquent 2025-06 PV ARC 505
P2025-10-07-01 Signature marché subséquent n°2 2025-08 - LOT 3 507
P2025-10-07-02 Signature de l'Avenant n°01 au marché subsé quent n°01 – Accord-cadre N° SE60-2024-03-LOT1 509
P2025-10-15-01 Signature marché SPS Lot 1 511
P2025-10-15-02 Signature marché SPS Lot 2 513
P2025-10-31-01 Signature marché Mission CSPS – DIMEXPERT - NOYERS-SAINT-MARTIN 515
P2025-11-07-01 Signature contrat maintenance SECURCOM 517
P2025-11-13-01 Budget Principal DM3 2025 519
P2025-11-13-01 Fongibilité des crédits 681
P2025-11-13-01 Fongibilité des crédits - Maquette budgétaire 683
P2025-11-13-02 Signature Marché 2025-11 Assistance Technique à Maîtrise d'Ouvrage - Siège SE 60 2 685
P2025-11-21-01 Signature convention ADICA sous location bureau 687
P2025-12-01-01 Signature Convention mise à disposition de données - Picardie Nature 689
P2025-12-03-01 Signature contrat location fontaines 691
P2025-12-05-01 Diagnostic Onduleur PV ERNEMONT-BOUTAVENT - SUNELIS 693

P2025-12-10-01 Mission CSPS pour le marché global de performance - SOCOTEC 695
P2025-12-10-02 Mission contrôle technique pour le marché global de performance - VERITAS 697
P2025-12-19-01 Marché 2025-16 - Etudes géotechniques MGP - Construction siège BIM CIM TIM 699
P2025-12-19-02 Signature Convention de service d'achat centralisé logiciel KAVANDA 701

Envoyé en préfecture le 15/01/2025
Reçu en préfecture le 15/01/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250115-2025_01LOWIT-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-01

Objet : Achat d'un logiciel de suivi énergétique

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise.

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales.

Vu la délibération 2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget.

Considérant la nécessité d'acquérir un logiciel de suivi énergétique permettant le suivi, l'analyse et la mise en place de plans d'actions de rénovation du patrimoine bâti à l'échelle communale et intercommunale.

Considérant la consultation faite auprès de l'UGAP :

Devis UGAP :

- Lowit-Etude Energétique bâtiment et suivi de consommation, 190 776,81 € HT
- Import de données Init-forfait-Prestation informatique, 13 157,02€ HT
- Import de données complémentaire 1-forfait-Prestation informatique, 4 385,68 € HT
- Import de données complémentaire 2-forfait-Prestation informatique, 4 385,68 € HT
- Accompagnement exploitation Lowit - (Formation), 13 157,02 € HT
- Accompagnement exploitation Lowit - (Formation), 13 157,02 € HT
- Accompagnement exploitation Lowit - (Formation), 13 157,01 € HT

Pour un montant total de 252 176,24 € HT soit 302 611, 49 € TTC

Considérant que l'offre de l'UGAP, répond aux besoins du Syndicat.

Décide :

Article 1 : **DE SIGNER** le devis UGAP correspondant, s'élevant à 252 176,26 € HT soit 302 611,49 € TTC, pour l'achat d'un logiciel de suivi énergétique.

Article 2 : **DE PREVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 2051 (logiciels), 611 (prestations de services) et 6156 (maintenance).

Le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Pour extrait certifié conforme

Envoyé en préfecture le 15/01/2025
Reçu en préfecture le 15/01/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250115-2025_01LOWIT-DE

Fait à Tillé le 15/01/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Tillé, le …….

Envoyé en préfecture le 22/01/2025
Reçu en préfecture le 22/01/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250122-2025_02DEMOLAMB-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-02

Objet : Démolition d'un poste tour à Amblainville

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise.

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales.

Vu la délibération 2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget.

Vu la délibération n° 2023-23 du conseil syndical en date du 16 décembre 2023 constatant la désaffectation de la parcelle cadastrée section AC n°47 sur la commune de AMBLAINVILLE en tant qu'elle n'est plus utilisée pour le service public de distribution d'électricité et sa réintégration dans le domaine privé du Syndicat.

Vu la délibération n° 2024-16 du conseil syndical en date du 26 mars 2024 décidant de céder à la commune de Amblainville (60110) la parcelle de terrain cadastrée section AC n° 47 au prix de 1 (un) euro symbolique.

Considérant la nécessité de démolir le poste tour avant la cession.

Considérant la consultation faite auprès de la Sarl Société Nouvelle de Ons-en-Bray pour un montant de 4 900,00 € HT, soit 5 880,00 € TTC comprenant la démolition du poste tour avec ses fondations et l'évacuation des gravats.

Considérant que l'offre de la Sarl Société Nouvelle de Ons-en-Bray répond aux besoins du Syndicat.

Décide :

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de la Sarl Société Nouvelle de Ons-en-Bray correspondant, s'élevant à 4 900,00 € HT, soit 5 880,00 € TTC pour la démolition du poste tour avec ses fondations et l'évacuation des gravats.

Article 2 : **DE PREVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical.

Le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

Envoyé en préfecture le 22/01/2025
Reçu en préfecture le 22/01/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250122-2025_02DEMOLAMB-DE

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 22/01/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Tillé, le …….

Envoyé en préfecture le 18/02/2025
Reçu en préfecture le 18/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250218-2025_03CONSENER-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-03

Objet : Mise en place d'un service de suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine de la commune de PIERREFITTE EN BEAUVAISIS

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public,

Vu la délibération du Bureau Syndical en date du 30 juin 2020 portant sur la mise en place d'un service de suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine des collectivités adhérentes à la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables » (MDE-EnR),

Considérant la délibération de la commune de PIERREFITEE EN BEAUVAISIS en date du 04/02/2025 demandant un suivi et un accompagnement énergétique de son patrimoine communal,

Considération la catégorie de la commune C, sa contribution financière aux frais de fonctionnement du Syndicat sera de 0,50 €/habitant.

DECIDE

Article 1 : **DE SIGNER** la convention contenant l'ensemble des conditions et des modalités selon lesquelles le SE60 accompagnera la collectivité dans le suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine communal.

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise.

Article 3 : DE DIRE que Le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

Envoyé en préfecture le 18/02/2025
Reçu en préfecture le 18/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250218-2025_03CONSENER-DE

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 18/02/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Tillé, le …….

Envoyé en préfecture le 01/03/2025
Reçu en préfecture le 01/03/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250226-2025_04SEPACFOU-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-04

Objet : Mise en place d'un service de suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine de la commune de FOUQUENIES

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public,

Vu la délibération du Bureau Syndical en date du 30 juin 2020 portant sur la mise en place d'un service de suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine des collectivités adhérentes à la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables » (MDE-EnR),

Considérant la délibération de la commune de FOUQUENIES en date du 29/11/2024 demandant un suivi et un accompagnement énergétique de son patrimoine communal,

Considération la catégorie de la commune C, sa contribution financière aux frais de fonctionnement du Syndicat sera de 0,50 €/habitant.

DECIDE

Article 1 : **DE SIGNER** la convention contenant l'ensemble des conditions et des modalités selon lesquelles le SE60 accompagnera la collectivité dans le suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine communal.

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise.

Article 3 : DE DIRE que Le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

Envoyé en préfecture le 01/03/2025
Reçu en préfecture le 01/03/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250226-2025_04SEPACFOU-DE

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 26/02/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Tillé, le …….

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_05FPMES-DE

					PAS DE DEPOT	DOSSIER ANNULE							SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES		FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC				RESEAU TELEPHONIQUE				
SUBVENTIONS FINALES	DATE COMMISSION REELLE	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	SLE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	CD 60 30% o 30%+10%	Montant de la dépense subventionnable Réseau téléphonique	Montant de la subvention réseau Téléphonique	Taux de la subvention	CD 60 30% o 30%+10%	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60002	SLE Thelloise	ABBECOURT	MES	Rue de l'Eglise et de l'Ancienne Ecole	DC22/024267	2022-0536-T	20/02/2023	199 204,71 €	0,00 €	0,0%	109 562,59 €	55%	134 916,85 €	107 933,48 €	80%		141 811,28 €	28 362,26 €	20%	53 888,29 €	475 932,84 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60005	SLE Pays du Valois	ACY EN MULTIEN	MES	Rue des Soeurs	DA21/066997	2023-0180-T	06/10/2023	46 870,05 €	0,00 €	0,0%	25 778,53 €	55%	24 539,45 €	19 631,56 €	80%		31 699,04 €	6 339,81 €	20%	11 094,66 €	103 108,54 €
ENF FP SE60	03/07/2024	A	2024	60007	SLE Clermontois Liancourtois	AGNETZ	MES	Rue de Froissy	DC22/240333	2023-0012-T	27/03/2024	133 769,15 €			53 507,66 €	40%	76 508,84 €	19 127,21 €	25%		99 753,57 €	19 950,71 €	20%		310 031,56 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60008	SLE Oise Plateau Picard	AIRION	MES	Haras de Fitz James	DC22/024536	2023-0057-T	12/04/2023	126 362,80 €	0,00 €	0,0%	69 499,54 €	55%	84 267,71 €	67 414,17 €	80%		103 757,78 €	20 751,56 €	20%		314 388,29 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60010	SLE Sablons	AMBLAINVILLE	MES	Hameau de Sandricourt	DC22/024107	2021-0079-T	04/01/2023	187 118,45 €	0,00 €	0,0%	102 915,15 €	55%	165 557,93 €	132 446,34 €	80%		163 938,61 €	32 787,72 €	20%		516 614,99 €
ENF FP SE60	12/12/2023	A	2024	60057	SLE Ville de Beauvais	BEAUVAIS	MES	Rue Michelet et Marcadé	DC22/240099	2023-0159-T	06/11/2023	53 061,33 €	0,00 €	0,0%	21 224,53 €	40%	28 143,14 €	7 035,79 €	25%		48 696,50 €	9 739,30 €	20%		129 900,97 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60081	SLE Beauvaisis	BONLIER	MES	Tronçon Rue Neuve et Rue de la Ville (2 et 4)	DC22/024529	2022-0352-T	17/10/2022	376 288,02 €	0,00 €	0,0%	206 958,41 €	55%	164 272,80 €	131 418,24 €	80%		274 846,73 €	54 969,35 €	20%	90 699,42 €	815 407,55 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60082	SLE Oise Plateau Picard	BONNEUIL LES EAUX	MES	Réalisation d'un aménagement sécuritaire D1001	DC22/240107	2023-0262-T	22/09/2023	43 461,93 €	0,00 €	0,0%	23 904,06 €	55%	20 900,85 €	16 720,68 €	80%		26 597,61 €	5 319,52 €	20%	10 107,09 €	90 960,39 €
ENF FP SE60	12/12/2023	A	2024	60086	SLE Thelloise	BORAN SUR OISE	MES	Rue du Château	PAS D'ARTICLE = TVX BT FAITS PAR ENEDIS	2023-0101-T	15/06/2023	32 790,38 €	0,00 €	0,0%	13 116,15 €	40%	51 001,50 €	12 750,38 €	25%		63 672,86 €	12 734,57 €	20%		147 464,74 €
ENF FP SE60	12/12/2023	A	2024	60107	SLE Clermontois Liancourtois	BREUIL LE VERT	MES	Rue du calvaire (T3) et rue des piverts	DC22/024504	2023-0150-T	26/09/2023	64 434,25 €	0,00 €	0,0%	25 773,70 €	40%	33 465,91 €	8 366,48 €	25%		54 101,48 €	10 820,30 €	20%	16 230,44 €	152 001,64 €
ENF FP SE60	12/12/2023	A	2024	60141	SLE Aire Cantiliénne Senlis Sud	CHANTILLY	MES	Rue d'Orgemont entre Rue de l'Embarcadère et Rue Bertheux	DC22/024390	2023-0218-T	09/01/2024	62 149,45 €	0,00 €	0,0%	24 859,78 €	40%	22 795,95 €	5 698,99 €	25%		36 007,64 €	7 201,53 €	20%		120 953,04 €
ENF FP SE60	12/12/2023	A	2024	60157	SLE Clermontois Liancourtois	CLERMONT	MES	Rue de Paris (Entre le N°13 et 47)		2023-0221-T	13/10/2023	111 603,55 €	0,00 €	0,0%	44 641,42 €	40%	47 667,73 €	11 916,93 €	25%		122 173,14 €	24 434,63 €	20%		281 444,42 €
ENF FP SE60	03/07/2024	A	2024	60159	SLE Ville de Compiègne	COMPIEGNE	MES	Rue Charmolue	DC22/024953	2024-0060-T	01/07/2024	37 600,39 €	0,00 €	0,0%	15 040,16 €	40%	- €	- €	0%		- €	- €	0%		37 600,39 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60185	SLE Thelloise	CROUY-EN-THELLE	MES	Rue de Blaincourt	DC22/024389	2023-0100-T	20/06/2023	78 229,17 €	0,00 €	0,0%	43 026,04 €	55%	31 800,56 €	25 440,45 €	80%		71 193,34 €	14 238,67 €	20%		181 223,07 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60199	SLE Oise Plateau Picard	DOMELIERS	MES	Rue de la Grange Aux Genets	DC22/240100	2023-0216-T	26/10/2023	122 068,22 €	0,00 €	0,0%	67 137,52 €	55%	50 305,95 €	40 244,76 €	80%		65 413,81 €	13 082,76 €	20%	27 473,80 €	237 787,98 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60220	SLE Pays de Bray Véxin	ESPAUBOURG	MES	Rue des Landrons	DC22/024339	2022-0259-T	02/10/2023	100 281,94 €	0,00 €	0,0%	55 155,07 €	55%	60 477,65 €	48 382,12 €	80%		69 610,35 €	13 922,07 €	20%	29 236,35 €	230 369,94 €
ENF FP SE60	12/12/2023	B2	2024	60277	SLE Beauvaisis	GOINCOURT	MES	Rue Aristide Briand	DC22/024707	2023-0141-T	26/10/2023	79 186,55 €	0,00 €	0,0%	43 552,60 €	55%	61 478,68 €	49 182,94 €	80%		65 020,98 €	13 004,20 €	20%	18 856,08 €	205 686,21 €
ENF FP SE60	12/12/2023	B1	2024	60282	SLE Aire Cantiliénne Senlis Sud	GOUVIEUX	MES	Rue des Basses Garennes	DC22/025063	2023-0207-T	08/11/2023	31 213,12 €	0,00 €	0,0%	15 606,56 €	50%	22 864,16 €	11 432,08 €	50%		29 243,59 €	5 848,72 €	20%		83 320,87 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60454	SLE Beauvaisis	LA NEUVILLE EN HEZ	MES	Ruelle du Jardin de la Mare	DC22/025346	2022-0344-T	27/03/2023	30 429,88 €	0,00 €	0,0%	16 736,43 €	55%	23 831,77 €	19 065,42 €	80%		18 013,95 €	3 602,79 €	20%		72 275,60 €
ENF FP SE60	12/12/2023	A	2024	60346	SLE Aire Cantiliénne Senlis Sud	LAMORLAYE	MES	Rue Barthou entre F.Nicolas et Place du 8 Mai 45	PAS DE BT DONC PAS D'ARTICLE	2023-0192-T	19/10/2023	- €	0,00 €	0,0%	- €	0%	28 754,52 €	7 188,63 €	25%		43 650,37 €	8 730,07 €	20%		72 404,89 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60359	SLE Pays de Bray Véxin	LHERAULE	MES	Rue des maronniers	DC22/024246	2023-0085-T	10/10/2023	19 383,24 €	0,00 €	0,0%	10 660,78 €	55%	12 713,21 €	10 170,57 €	80%		15 863,70 €	3 172,74 €	20%	5 869,57 €	47 960,15 €
ENF FP SE60	12/12/2023	A	2024	60382	SLE Est Oise	MARGNY LES COMPIEGNE	MES	Rue Louis Gracin, Rue de la Paix, Impasse des Etangs	PAS DE BT DONC PAS D'ARTICLE	2023-0128-T	20/12/2023	- €	0,00 €	0,0%	- €	0%	74 342,66 €	18 585,67 €	25%		182 787,74 €	36 557,55 €	20%		257 130,40 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60469	SLE Thelloise	NOVILLERS LES CAILLOUX	MES	Rue Fernand Desjardins	DC22/024268	2023-0096-T	13/07/2023	222 532,61 €			122 392,94 €	55%	77 209,03 €	61 767,22 €	80%		140 471,01 €	28 094,20 €	20%		440 212,65 €
ENF FP SE60	12/12/2023	B2	2024	60491	SLE Est Oise	PIERREFONDS	MES	RD 973 Rue de l'Armistice	DC22/024108	2022-0580-T	08/11/2023	167 929,75 €			92 361,36 €	55%	77 771,36 €	62 217,09 €	80%		113 843,26 €	22 768,65 €	20%		359 544,37 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60542	SLE Beauvaisis	ROCHY CONDE	MES	Rue de la place	DC22/024336	2023-0172-T	01/09/2023	35 504,67 €			19 527,57 €	55%	25 870,62 €	20 696,50 €	80%		27 098,90 €	5 419,78 €	20%	8 942,64 €	88 474,19 €
ENF FP SE60	12/12/2023	B2	2024	60589	SLE Creil Oise et Halatte	SAINT MAXIMIN	MES	Rues Jeu d'Arc, Abbé Martin, G.Brassens et Imp.J.Brel	PAS DE BT DONC PAS D'ARTICLE	2023-0255-T	02/02/2024	- €			- €	0%	81 691,18 €	65 352,94 €	80%		122 094,06 €	24 418,81 €	20%		203 785,24 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60591	SLE Beauvaisis	SAINT PAUL	MES	Rue de l'Abbaye (partie haute)	DC22/024296	2022-0281-T	09/10/2023	35 387,72 €			19 463,25 €	55%	23 108,65 €	18 486,92 €	80%		23 675,74 €	4 735,15 €	20%	6 392,45 €	82 172,11 €
ENF FP SE60	12/12/2023	C	2024	60653	SLE Oise Plateau Picard	VALESCOURT	MES	Rue de Beauvais	DC22/024403	2023-0229-T	27/10/2023	223 170,26 €			122 743,64 €	55%	80 599,60 €	64 479,68 €	80%		136 246,10 €	27 249,22 €	20%	57 223,36 €	440 015,96 €
ENF FP SE60	21/03/2024	C	2024	60678	SLE Sablons	VILLENEUVE LES SABLONS	MES	Rue de Méru	DC22/024923	2023-0359-T	25/01/2024	109 735,72 €			60 354,65 €	55%	60 627,31 €	48 501,85 €	80%		75 743,33 €	15 148,67 €	20%		246 106,36 €
TOTAL												**2 729 767,31 €**	**- €**		**1 425 500,09 €**		**1 647 485,57 €**	**1 111 655,07 €**		**- €**	**2 367 026,47 €**	**473 405,29 €**			**6 744 279,35 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_05FPMES-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-05

Objet : Individualisation de programme – Fonds Propres « Enfouissement »

COMMISSIONS PROGRAMMATION 2024

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment :

- Affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires,

Vu les avis de la Commission d'Attribution.

DECIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la programmation FONDS PROPRES « ENFOUISSEMENT» et les montants prévisionnels d'aides **en annexe** de la présente décision.

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise.

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 28/02/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_06FPEP-DE

DATE COMMISSION ELUS	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	COMMUNE	OPERATION LOCALISATION	Numéro dossier	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public
12/12/2023	C	2024	60004	407	ACHY	Route Départementale	2020-0202-T	03/03/2023	50 718,84 €	40 575,07 €
12/12/2023	C	2024	60008	370	AIRION	Lotissement Les Garignons	2023-0041-T	12/04/2023	181 581,18 €	145 264,94 €
03/07/2024	C	2024	60010	1752	AMBLAINVILLE	Rue des Tournesols	2024-0045-T	18/06/2024	50 396,72 €	35 277,70 €
12/12/2023	C	2024	60017	1185	ANSAUVILLERS	Parking Salle des Fêtes	2022-0651-T	26/04/2023	40 919,25 €	32 735,40 €
03/07/2024	C	2024	60028	494	AUMONT EN HALATTE	Rue Louis Blanchet	2023-0102-T	08/06/2023	38 514,46 €	30 811,57 €
12/12/2023	C	2024	60039	484	BACOUEL	Village	2023-0058-T	01/12/2023	113 730,07 €	90 984,06 €
03/07/2024	C	2024	60060	656	BELLE EGLISE	Programme 2024	2023-0269-T	10/11/2023	36 360,47 €	29 088,38 €
09/11/2023	B2	2024	60064	989	BERNEUIL SUR AISNE	ensemble de la commune	2022-0434-T	30/03/2023	153 347,88 €	122 678,30 €
03/07/2024	C	2024	60076	516	BLARGIES	Secqueville, Belleville, Rue de la Planquette, Vallabonnet, Place de la Mairie	2023-0157-T	28/09/2023	55 961,37 €	44 769,10 €
09/11/2023	C	2024	60077	354	BLICOURT	Rues de l'Eglise, d'Oudeuil, de Pisseleu, de Luchy, des Boudins, Régnonval	2023-0108-T	16/06/2023	93 128,39 €	74 502,71 €
12/12/2023	C	2024	60082	782	BONNEUIL LES EAUX	Réalisation d'un aménagement sécuritaire (tourne à gauche)	2023-0270-T	22/09/2023	142 061,86 €	113 649,49 €
12/12/2023	B2	2024	60086	2129	BORAN SUR OISE	Divers rues (AAP 2024)	2023-0117-T	15/06/2023	219 193,79 €	109 596,90 €
12/12/2023	C	2024	60097	209	BOUTENCOURT	Village	2022-0613-T	27/04/2023	22 913,82 €	18 331,06 €
03/07/2024	C	2024	60097	209	BOUTENCOURT	Hameau Pommereux	2023-0106-T	15/01/2024	24 590,04 €	19 672,03 €
03/07/2024	A	2024	60104	4192	BRETEUIL	CCOP Rte de Chepoix	2022-0226-T	24/10/2023	155 788,76 €	77 894,38 €
03/07/2024	A	2024	60107	3133	BREUIL LE VERT	Rues du Village (AAP 2024)	2023-0182-T	30/11/2023	197 535,54 €	49 383,89 €
03/07/2024	C	2024	60129	1475	CARLEPONT	Diverses Rues	2023-0061-T	21/12/2023	128 038,04 €	102 430,43 €
03/07/2024	A	2024	60134	2634	CAUFFRY	Carette-Vieilles Ecoles-Croix de Bois-Grésilmont-Denise Huart	2023-0133-T	27/09/2023	42 230,61 €	10 557,65 €
12/12/2023	C	2024	60136	502	CEMPUIS	Chemin d'Amiens et Rue Verte	2022-0321-T	24/01/2023	13 402,05 €	10 721,64 €
12/12/2023	C	2024	60136	502	CEMPUIS	Lotissement du Moulin	2022-0322-T	24/01/2023	7 696,41 €	6 157,13 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_06FPEP-DE

DATE COMMISSION ELUS	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	COMMUNE	OPERATION LOCALISATION	Numéro dossier	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public
12/12/2023	C	2024	60136	502	CEMPUIS	Rue Ferdinand Buisson - Rue Quenot	2022-0323-T	24/01/2023	10 678,05 €	8 542,44 €
12/12/2023	B2	2024	60138	1025	CHAMANT	Diverses Rues progr.2024	2023-0267-T	26/09/2023	73 233,32 €	58 586,66 €
12/12/2023	B2	2024	60138	1025	CHAMANT	Diverses Rues progr.2024 complément	2023-0344-T	08/12/2023	48 048,75 €	38 439,00 €
12/12/2023	A	2024	60139	10127	CHAMBLY	Impasse de la Brosserie	2022-0525-T	21/07/2023	5 177,56 €	1 294,39 €
03/07/2024	A	2024	60139	10127	CHAMBLY	Diverses Rues - Phase 1	2024-0119-T	03/07/2024	291 785,48 €	72 946,37 €
21/03/2024	A	2024	60141	10604	CHANTILLY	Diverses Rues Progr.2024	2023-0290-T	09/01/2024	373 776,82 €	93 444,21 €
12/12/2023	A	2024	60141	10604	CHANTILLY	Quartier Gare	2022-0222-T	09/01/2024	74 686,53 €	18 671,63 €
12/12/2023	A	2024	60143	3348	CHAUMONT EN VEXIN	Village	2022-0596-T	13/03/2023	549 176,67 €	137 294,17 €
12/12/2023	A	2024	60155	3995	CIRES LES MELLO	toute la commune	2023-0144-T	21/07/2023	28 448,93 €	7 112,23 €
12/12/2023	A	2024	60155	3995	CIRES LES MELLO	Divers Rues (Prog 2024)	2023-0164-T	21/07/2023	43 208,64 €	10 802,16 €
03/07/2024	C	2024	60169	810	COURCELLES LES GISORS	Village	2023-0187-T	26/10/2023	130 404,50 €	104 323,60 €
12/12/2023	B2	2024	60173	810	CRAMOISY	Rues Enat, de la Vannerie, Jules uhry, de la Roue, Gomot , de Chaudron et du Pont	2023-0091-T	03/07/2023	55 863,24 €	44 690,59 €
03/07/2024	A	2024	60175	35970	CREIL	Diverses rues (intracting) 1ere tranche	2024-0189-T	07/10/2024	883 688,46 €	- €
12/12/2023	B1	2024	60178	3472	CREVECOEUR LE GRAND	Centre du Village-Hameaux de la Borde et de la Houssoye	2023-0134-T	25/09/2023	129 149,94 €	64 574,97 €
03/07/2024	C	2024	60180	497	CRILLON	Rues du Maréchal de Boufflers, Gessaume, de Gisors,de l'Eglise, de Martincourt	2023-0223-T	31/10/2023	102 774,09 €	82 219,27 €
03/07/2024	C	2024	60189	967	CUTS	Rues de la ramée, Isidore de Pommery, des Rives, Crampes, Gallet, du Joncquoy le Haut, du Charron, du Jeu d'Arc, de l'Abbé Dehue, Lechantre, de Giza	2023-0005-T	19/12/2023	124 481,12 €	99 584,90 €
03/07/2024		2024	60211	598	ERAGNY SUR EPTE	Rue Michelet, Parking Mairie, Rue Gagny, Impasse du Centre, Impasse du Marais, Rue de la Cavée	2024-0018-T	08/03/2024	35 704,53 €	28 563,62 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_06FPEP-DE

DATE COMMISSION ELUS	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	COMMUNE	OPERATION LOCALISATION	Numéro dossier	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public
12/12/2023	C	2024	60219	168	ESCLES SAINT PIERRE	Rues d'Aumale, Lelong, de l'Eglise, Verte	2023-0234-T	27/10/2023	8 744,06 €	6 995,25 €
12/12/2023	C	2024	60233	1360	FEUQUIERES	Rues de la Maladrerie et du 7 Juin	2022-0685-T	29/03/2023	48 131,43 €	38 505,14 €
12/12/2023	B2	2024	60234	2578	FITZ JAMES	Briquetterie-Warty-Picardie-St Jean-Aragon-Ernest Renan-Marais-Pierre Curie (Phase II)	2023-0036-T	11/04/2023	253 589,13 €	202 871,30 €
09/11/2023	C	2024	60235	663	FLAVACOURT	Diverses Rues	2022-0261-T	14/03/2023	17 596,47 €	14 077,18 €
03/07/2024	C	2024	60239	575	FLEURY	290 Chemin de la Briqueterie	2023-0356-T	23/01/2024	9 490,74 €	7 592,59 €
12/12/2023	C	2024	60244	146	FONTENAY TORCY	Village	2022-0049-T	14/04/2023	47 452,52 €	37 962,02 €
12/12/2023	C	2024	60245	2109	FORMERIE	Rues d'Amiens, Beauvais,Gaillefontaine et Aristide Briand	2023-0022-T	24/10/2023	36 894,50 €	9 223,63 €
12/12/2023	C	2024	60250	421	FOUQUENIES	Montmille-Fonds Notre Dame-Beauvais-Cygnes-Lotissement Fleurs	2023-0139-T	12/10/2023	64 388,43 €	51 510,74 €
12/12/2023	C	2024	60265	978	FROISSY	Rue du 8 Mai et Rue de Crevecoeur	2023-0032-T	12/04/2023	29 725,60 €	23 780,48 €
12/12/2023	C	2024	60265	978	FROISSY	Rues des Blattiers - Cayenneurs - Tisserands - de la Chouque	2023-0029-T	12/04/2023	145 461,43 €	116 369,14 €
12/12/2023	B2	2024	60277	1560	GOINCOURT	Village	2022-0351-T	06/03/2023	322 056,54 €	257 645,23 €
12/12/2023	B1	2024	60282	8946	GOUVIEUX	DIVERSES RUES PROGRAMME 2023	2023-0082-T	29/06/2023	554 677,82 €	277 338,91 €
21/03/2024	A	2024	60286	2793	GRANDVILLIERS	Diverses Rues Tranche 3	2022-0683-T	23/03/2023	75 012,29 €	18 753,07 €
12/12/2023	C	2024	60290	387	GUIGNECOURT	Rue Rieux-Rue de l'Eglise-Rue Fontaine Saint Lucien	2023-0033-T	19/04/2023	46 155,10 €	36 924,08 €
12/12/2023	C	2024	60299	540	HARDIVILLERS	Rue du Fresne et Petite Rue du Fresne	2023-0161-T	16/10/2023	55 388,19 €	44 310,55 €
03/07/2024	C	2024	60302	781	HAUDIVILLERS	Rue hotelerie et grande rue	2023-0148-T	17/07/2023	14 660,57 €	11 728,46 €
03/07/2024	C	2024	60303	198	HAUTBOS	Rues de Thérines, de Brombos, de la Grotte, Hameau de la Dreue	2023-0232-T	02/11/2023	33 076,10 €	26 460,88 €
03/07/2024	C	2024	60304	272	HAUTE EPINE	Rue de La Neuville sur Oudeuil et Place de l'Eglise	2023-0219-T	22/12/2023	13 236,35 €	10 589,08 €
12/12/2023	C	2024	60335	148	LA CHAPELLE SOUS GERBEROY	Moulin de la Chapelle	2022-0655-T	28/04/2023	11 516,18 €	9 212,94 €
12/12/2023	C	2024	60196	1047	LA DRENNE	Village	2022-0642-T	15/04/2023	165 181,01 €	132 144,81 €
12/12/2023	C	2024	60344	507	LA LANDELLE	Village	2022-0645-T	27/02/2023	70 951,94 €	56 761,55 €
12/12/2023	C	2024	60454	956	LA NEUVILLE EN HEZ	VILLAGE	2022-0345-T	27/03/2023	181 892,16 €	145 513,73 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_06FPEP-DE

DATE COMMISSION ELUS	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	COMMUNE	OPERATION LOCALISATION	Numéro dossier	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public
12/12/2023	C	2024	60458	312	LA NEUVILLE SUR OUDEUIL	Ensemble Village lanternes de style	2022-0682-T	20/02/2023	61 357,65 €	49 086,12 €
03/07/2024	C	2024	60460	200	LA NEUVILLE VAULT	Rues Phileas Lebesgue,de La Croix du Vault - Manoir	2023-0385-T	12/12/2023	31 951,80 €	25 561,44 €
03/07/2024	C	2024	60330	1339	LABOISSIERE EN THELLE	Lotissement Rés de Crèvecoeur	2023-0114-T	20/06/2023	12 698,76 €	10 159,01 €
12/12/2023	C	2024	60331	445	LABOSSE	Village	2022-0638-T	13/03/2023	69 341,72 €	55 473,38 €
12/12/2023	A	2024	60346	8889	LAMORLAYE	Diverses Rues Tranche 2024	2023-0288-T	22/12/2023	201 782,94 €	50 445,74 €
12/12/2023	C	2024	60164	859	LE COUDRAY SAINT GERMER	Village	2022-0425-T	12/10/2023	122 109,97 €	97 687,98 €
12/12/2023	A	2024	60500	3832	LE PLESSIS BELLEVILLE	Rue François Mitterrand et Rue Mozart	2023-0257-T	02/11/2023	100 442,66 €	25 110,67 €
09/11/2023	C	2024	60520	225	LE QUESNEL AUBRY	Village	2022-0658-T	17/03/2023	100 209,31 €	80 167,45 €
03/07/2024	C	2024	60660	405	LE VAUMAIN	Village	2023-0184-T	07/09/2023	57 870,96 €	46 296,77 €
09/11/2023	C	2024	60359	199	LHERAULE	Village	2022-0632-T	25/04/2023	72 013,87 €	57 611,10 €
09/11/2023	C	2024	60367	332	LOCONVILLE	Village	2022-0644-T	31/03/2023	84 649,65 €	67 719,72 €
03/07/2024	C	2024	60371	152	LOUEUSE	Rues du Puits, du Fay, de la Briqueterie, des Longchamps	2023-0048-T	13/06/2023	70 309,10 €	56 247,28 €
12/12/2023	C	2024	60376	175	MAISONCELLE SAINT PIERRE	Village	2023-0043-T	31/03/2023	40 776,71 €	32 621,37 €
12/12/2023	A	2024	60382	8704	MARGNY LES COMPIEGNE	Rue de la République, Rue Louis Barthou, rue Victor Hugo, Rue du 1er Septembre, Rue du Maréchal Foch, Rue Louis Gracin, Rue de Parame, etc.	2023-0266-T	20/12/2023	275 705,25 €	68 926,31 €
09/11/2023	C	2024	60388	135	MARTINCOURT	Rues du Lavoir, Grande Rue, de l'Eglise, Principale	2023-0086-T	12/04/2023	53 498,40 €	42 798,72 €
12/12/2023	C	2024	60400	269	MESNIL SUR BULLES	Rue de la Vallée de Saint Just	2023-0194-T	10/10/2023	8 776,10 €	7 020,88 €
12/12/2023	C	2024	60426	248	MONTREUIL SUR THERAIN	Toute la Commune	2023-0151-T	29/09/2023	35 191,42 €	28 153,14 €
12/12/2023	B1	2024	60446	4153	NANTEUIL LE HAUDOUIN	Rues du Moulin Ferry, de la Haie de la Dame, des Halattes, Ruelle Bringande, Chemin du Stade	2023-0040-T	07/07/2023	16 158,78 €	8 079,39 €
12/12/2023	B2	2024	60450	4023	NEUILLY EN THELLE	COM COM Thelloise (Les pointes)	2023-0334-T	09/10/2023	24 262,49 €	12 131,25 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_06FPEP-DE

DATE COMMISSION ELUS	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	COMMUNE	OPERATION LOCALISATION	Numéro dossier	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public
03/07/2024	C	2024	60470	903	NOYERS SAINT MARTIN	Programmation 2024	2023-0375-T	08/12/2023	120 350,49 €	96 280,39 €
12/12/2023	B1	2024	60471	13197	NOYON	Diverses rues - Phase 2023	2023-0065-T	26/10/2023	373 399,26 €	186 699,63 €
12/12/2023	A	2024	60482	3385	ORRY LA VILLE	Armoires AA, AB, AG, AU, AC, AD et AT	2023-0261-T	21/09/2023	123 873,02 €	30 968,26 €
12/12/2023	A	2024	60482	3385	ORRY LA VILLE	Rue des Pâturages Voie Cyclable	2023-0070-T	20/09/2023	84 949,88 €	21 237,47 €
09/11/2023	C	2024	60485	240	OURSEL MAISON	Village et Hameaux	2022-0681-T	13/04/2023	55 487,60 €	44 390,08 €
09/11/2023	C	2024	60487	327	PARNES	Rue Arsène Sarazin - Route de la Vallée - Des Grands Jardins	2022-0606-T	07/04/2023	19 850,95 €	15 880,76 €
12/12/2023	C	2024	60495	410	PLAINVAL	Programme EP 2024	2023-0160-T	10/10/2023	25 742,80 €	20 594,24 €
12/12/2023	C	2024	60505	872	PONTARME	Résidence la fontaine	2023-0250-T	11/10/2023	4 348,68 €	3 478,94 €
12/12/2023	B2	2024	60513	3227	PRECY SUR OISE	Divers Rues Prog 2024	2023-0145-T	11/12/2023	50 963,94 €	40 771,15 €
03/07/2024	C	2024	60514	247	PREVILLERS	Ovillers	2023-0209-T	09/11/2023	14 695,97 €	11 756,78 €
12/12/2023	C	2024	60516	407	PUISEUX EN BRAY	Village	2022-0646-T	25/04/2023	91 068,70 €	72 854,96 €
09/11/2023	A	2024	60524	2540	RANTIGNY	Rue Dunant-Rue Sacho-Acacias	2023-0158-T	11/07/2023	7 962,01 €	1 990,50 €
12/12/2023	B2	2024	60539	1542	RIEUX	ENSEMBLE COMMUNE	2023-0113-T	18/10/2023	223 682,81 €	178 946,25 €
03/07/2024	C	2024	60569	180	SAINT CREPIN AUX BOIS	Chemin du Jeu d'Arc	2022-0672-T	17/07/2023	14 168,15 €	11 334,52 €
12/12/2023	A	2024	60584	4637	SAINT LEU D'ESSERENT	Rues des Forges-hardilière et Place de la république	2023-0256-T	18/10/2023	66 481,15 €	16 620,29 €
12/12/2023	B2	2024	60589	2907	SAINT MAXIMIN	ZAET progr. 2024	2023-0296-T	27/11/2023	508 177,02 €	406 541,62 €
12/12/2023	C	2024	60591	1571	SAINT PAUL	Village complet	2023-0047-T	14/04/2023	229 525,30 €	183 620,24 €
03/07/2024	C	2024	60592	698	SAINT PIERRE ES CHAMPS	Rue des Boulards - Impasse des Margottes - Rue des Caillouets	2023-0146-T	04/04/2024	28 716,61 €	22 973,29 €
09/11/2023	C	2024	60595	438	SAINT REMY EN L'EAU	Sente D158	2022-0440-T	30/01/2023	31 008,81 €	24 807,05 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_06FPEP-DE

DATE COMMISSION ELUS	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	COMMUNE	OPERATION LOCALISATION	Numéro dossier	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public
12/12/2023	C	2024	60598	1047	SAINT SULPICE	Rues de la Vallée, des écoles, de Noailles, de la gare, d'Auteuil, de la brosserie, impasse de l'argiliere et chemin vert.	2023-0278-T	27/10/2023	78 575,59 €	62 860,47 €
03/07/2024	C	2024	60600	633	SAINT VAAST DE LONGMONT	Rue de Saintines, Rue Suzanne Noël, Promenade Camille Claudel, Allée du Rû Ville, Rue Châtelaine, Rue d'en Haut, Chemin des Nohets, Rue de l'Egalité, Chemin de …….	2023-0253-T	24/10/2023	72 768,89 €	58 215,11 €
12/12/2023	C	2024	60601	1037	SAINT VAAST LES MELLO	Diverses Rues	2023-0235-T	29/09/2023	34 974,06 €	27 979,25 €
03/07/2024	A	2024	60575	3380	SAINTE GENEVIEVE	Diverses Rues 2023	2022-0575-T	08/02/2023	141 155,18 €	35 288,80 €
03/07/2024	C	2024	60611	589	SENANTES	Epluques - Bois Aubert -Corbeauval - Amuchy - Goulancourt - Le Bray	2023-0200-T	08/11/2023	76 807,71 €	61 446,17 €
09/11/2023	C	2024	60613	344	SENOTS	Rue de la Halte-Rue de Pouilly & Rue de Chaumont	2022-0205-T	04/05/2023	18 132,60 €	14 506,08 €
03/07/2024	C	2024	60614	197	SERANS	Village	2023-0042-T	17/06/2023	49 332,14 €	39 465,71 €
09/11/2023	C	2024	60626	662	TALMONTIERS	Village	2022-0643-T	23/03/2023	91 998,53 €	73 598,82 €
12/12/2023	C	2024	60628	1067	THERDONNE	Village	2022-0375-T	01/06/2023	87 909,68 €	70 327,74 €
12/12/2023	C	2024	60633	406	THIEULOY SAINT ANTOINE	Rues Nationale, du Moulin, F Buisson, de Gaudechart, Ecorchevache	2023-0081-T	28/09/2023	36 821,88 €	29 457,50 €
12/12/2023	B2	2024	60639	1251	TILLE	Rue Notre Dame des Champs	2023-0225-T	13/10/2023	48 502,68 €	38 802,14 €
03/07/2024		2024	60639	1251	TILLE	Futur city-stade	2023-0401-T	26/02/2024	4 520,85 €	2 712,51 €
12/12/2023	C	2024	60640	172	TOURLY	Village	2022-0623-T	14/09/2023	44 637,17 €	35 709,74 €
03/07/2024	B2	2024	60644	1914	TRIE CHÂTEAU	Lotissement Plumeloux	2023-0231-T	27/10/2023	24 836,74 €	19 869,39 €
03/07/2024	B2	2024	60644	1914	TRIE CHÂTEAU	Rue Joseph le Caron	2023-0233-T	19/12/2023	20 410,97 €	16 328,78 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_06FPEP-DE

DATE COMMISSION ELUS	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	COMMUNE	OPERATION LOCALISATION	Numéro dossier	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public
12/12/2023	A	2024	60647	2050	TROSLY BREUIL	Rues de la Gare, des Vignes Mondaines, Nigasse, de Cuise, Libération, du 8 mai 45, Impasse NB	2022-0435-T	02/11/2023	135 405,85 €	33 851,46 €
12/12/2023	C	2024	60652	913	VALDAMPIERRE	Rue de la Place et Rue du Général de Gaulle	2022-0653-T	27/07/2023	23 140,99 €	18 512,79 €
12/12/2023	C	2024	60666	1141	VER SUR LAUNETTE	Côte de l'Orme Rue des Bons Voisins Rue des Forges	2023-0181-T	23/10/2023	29 279,97 €	23 423,98 €
12/12/2023	C	2024	60678	1153	VILLENEUVE LES SABLONS	GRANDE RUE	2023-0090-T	06/09/2023	14 672,35 €	11 737,88 €
09/11/2023	B2	2024	60686	2307	VILLERS SOUS SAINT LEU	Sente Piétonne et Parking du Château	2022-0374-T	03/10/2022	43 575,20 €	34 860,16 €
12/12/2023	C	2024	60699	165	WAMBEZ	Rue des Coutumes et Ferme Brûlée	2023-0125-T	20/07/2023	8 549,11 €	6 839,29 €
12/12/2023	C	2024	60700	1200	WARLUIS	Hameaux (Bruneval-Merlemont-Epine) et centre bourg	2023-0169-T	18/09/2023	76 870,57 €	61 496,46 €
12/12/2023	C	2024	60701	1325	WAVIGNIES	Rues Henri Reant - Du Pre - Jardin de la Tour	2023-0252-T	02/11/2023	26 644,73 €	15 986,84 €
									11 636 758,87 €	**6 578 763,96 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_06FPEP-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-06

Objet : Individualisation de programme – Fonds Propres « Eclairage Public »

COMMISSIONS PROGRAMMATION 2024

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment :

- Affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires,

Vu les avis de la Commission d'Attribution.

DECIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la programmation FONDS PROPRES « ECLAIRAGE PUBLIC» et les montants prévisionnels d'aides **en annexe** de la présente décision.

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise.

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 28/02/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_07FPRFT-DE

FACE EXT 80%
PCT 40%
PCT 75%
FP EXT / RFT FTR

Date bureau ou DERO

A
B1
B2
C

VOIR POUR BASCULER EN 2023

liste des codes commune => INSEE

A DEPOSER AU CD

DEPOSE AU CD

PAS DE DEPOT

											SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES			FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC				
SUBVENTIONS BT	DATE BUREAU	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	SLE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	CD 60 30% o 30%+10%	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
FP EXT / RFT FTR	21/03/2024	C	2024	60135	SLE Thelloise	CAUVIGNY	RFT FTR	RUE DU GRIMPERET	DC22/231821	2023-0360-T	16 303,95 €	0,00 €	0,0%	16 303,95 €	100%	- €	- €	0%		16 303,95 €
FP EXT / RFT FTR	21/03/2024	C	2024	60454	SLE Beauvaisis	LA NEUVILLE EN HEZ	RFT FTR	Rle du Jardin de la Mare	DC22/202686	2022-0113-T	24 211,15 €	0,00 €	0,0%	24 211,15 €	100%	- €	- €	0%		24 211,15 €
FP EXT / RFT FTR	21/03/2024	C	2024	60355	SLE Beauvaisis	LAVERSINES	RFT FTR	Rue de Fouquerolles	DC22/231181 B	2023-0189-T	69 098,62 €	0,00 €	0,0%	69 098,62 €	100%	- €	- €	0%		69 098,62 €
FP EXT / RFT FTR	21/03/2024	C	2024	60611	SLE Picardie Verte	SENANTES	RFT FTR	Hameau d'Amuchy	DC22/230438	2023-0120-T	40 484,40 €	0,00 €	0,0%	40 484,40 €	100%	2 170,81 €	- €	0%		42 655,21 €
FP EXT / RFT FTR	21/03/2024	C	2024	60613	SLE Pays de Bray Véxin	SENOTS	RFT FTR	266 Rue de Chaumont	DC22/231432	2023-0264-T	50 644,71 €	0,00 €	0,0%	50 644,71 €	100%	- €	- €	0%		50 644,71 €
FP EXT / RFT FTR	21/03/2024	C	2024	60642	SLE Est Oise	TRACY LE VAL	RFT FTR	Rue du 4ème Zouave Rue du Temple Poste MALADRERIE	DC22/221155	2023-0354-T	44 224,41 €	0,00 €	0,0%	44 224,41 €	100%	- €	- €	0%		44 224,41 €
FP EXT / RFT FTR	28/11/2024	B2	2024	60644	SLE Pays de Bray Véxin	TRIE CHÂTEAU	RFT FTR	Route d'Enencourt	DC22/230776 B	2023-0206-T	24 732,15 €	0,00 €	0,0%	24 732,15 €	100%	- €	- €	0%		24 732,15 €
FP EXT / RFT FTR	21/03/2024	C	2024	60646	SLE Beauvaisis	TROISSEREUX	RFT FTR	Rue de Calais	DC22/231958	2023-0389-T	6 680,92 €	0,00 €	0,0%	6 680,92 €	100%	- €	- €	0%		6 680,92 €
TOTAL											**276 380,31 €**	**- €**		**276 380,31 €**		**2 170,81 €**	**- €**			**278 551,12 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_07FPRFT-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-07

Objet : Individualisation de programme – Fonds Propres « Renforcement »

COMMISSIONS PROGRAMMATION 2024

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment :

- Affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires,

Vu les avis de la Commission d'Attribution.

DECIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la programmation FONDS PROPRES « RENFORCEMENT» et les montants prévisionnels d'aides **en annexe** de la présente décision.

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise.

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 28/02/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_08MELESSLT-DE

											SUBVENTION BASSE TENSION			SUBVENTION EP			SUBVENTION					
DATE COMMISSION REELLE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	SLE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIB		Montant de la dépense subventionnable BT	Montant de la subvention prévisionnelle	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable EP	Montant de la subvention prévisionnelle	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable RT	Montant de la subvention prévisionnelle	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable SLT	Montant de la subvention prévisionnelle	Taux de la subvention
21/03/2024	2024	60703	891	SLE Beauvaisis	AUX MARAIS	MEL	Mise en lumière Places Espaces Manifestations & Eglise	2022-0430-T	21/12/2023					21 246,01 €	11 472,85 €	54%						
12/12/2023	2024	60086	2129	SLE Thelloise	BORAN-SUR-OISE	ES	Stade	2022-0419-T	15/06/2023					49 211,28 €	12 302,82 €	25%						
21/03/2024	2024	60234	2578	SLE Clermontois Liancourtois	FITZ JAMES	ES	Eclairage Terrain de Foot	2023-0179-T	01/03/2024					64 350,93 €	16 087,73 €	25%						
03/07/2024	2024	60299	540	SLE Oise Plateau Picard	HARDIVILLERS	ES	ÉCLAIRAGE CITY STADE ET AIRE DE JEUX PROJET 2024	2024-0182-T	26/08/2024					41 113,72 €	10 278,43 €	25%						
12/12/2023	2024	60302	781	SLE Beauvaisis	HAUDIVILLERS	ES	Terrain de football	2023-0149-T	27/11/2023					44 064,04 €	11 016,01 €	25%						
21/03/2024	2024	60393	601	SLE Thelloise	MELLO	SLT	Rue de Clermont - RD12	2023-0013-T	26/02/2024											13 652,54 €	3 413,14 €	25%
12/12/2023	2024	60494	1852	SLE Aire Cantiliénne Senlis Sud	PLAILLY	ES	Complexe Sportif	2023-0239-T	20/10/2023					21 432,79 €	5 358,20 €	25%						
21/03/2024	2024	60495	410	SLE Oise Plateau Picard	PLAILLY	SLT	Carrefour Rue Laporte-Constant Hamet et Puits aux Loups	2023-0126-T	21/12/2023											51 476,04 €	12 869,01 €	25%
21/03/2024	2024	60584	4637	SLE Creil Oise et Halatte	SAINT LEU D'ESSERENT	ES	Terrain de Pétanque	2023-0281-T	04/01/2024					8 235,83 €	2 058,96 €	25%						
03/07/2023	2024	60589	2907	SLE Creil Oise et Halatte	SAINT MAXIMIN	SLT	Carrefour CD 162-Rue du Hameau des Haies	2022-0220-T	27/05/2024											15 542,61 €	3 885,65 €	25%
21/03/2024	2024	60626	662	SLE Pays de Bray Véxin	TALMONTIERS	SLT	Carrefour Rue de Paris, Rue Dufour Lebrun et Rue du Val d'un Oeuf	2024-0008-T	29/03/2024											33 509,18 €	8 377,30 €	25%
03/07/2024	2024	60628	1067	SLE Beauvaisis	THERDONNE	MEL	Eclairage de l'église	2023-0190-T	11/06/2024					3 330,34 €	1 798,38 €	54%						
21/03/2024	2024	60644	1914	SLE Pays de Bray Véxin	TRIE CHÂTEAU	SLT	Voute	2023-0355-T	19/12/2023											16 171,98 €	4 043,00 €	25%
03/07/2024	2024	60665	2840	SLE Est Oise	VENETTE	ES	Stade François Louvet	2024-0064-T	24/05/2024					56 037,43 €	14 009,36 €	25%						
											- €	- €	- €	179 197,31 €	44 799,33 €	1,25 €	- €	- €	- €	80 671,19 €	20 167,80 €	0,75 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_08MELESSLT-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-08

Objet : Individualisation de programme – Fonds Propres « Mise en Lumière - Eclairage de stade - Signalisation Lumineuse Tricolore »

COMMISSIONS PROGRAMMATION 2024

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment :

- Affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires,

Vu les avis de la Commission d'Attribution.

DECIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la programmation FONDS PROPRES « Mise en Lumière - Eclairage de stade - Signalisation Lumineuse Tricolore» et les montants prévisionnels d'aides **en annexe** de la présente décision.

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise.

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 28/02/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_09FACE-DE

FACE AB 80 %
CD 60 40%
RFT SE60 40%

Date bureau ou DERO

A
B1
B2
C

liste des codes commune => INSEE

											SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES			FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC				RESEAU TELEPHONIQUES				
SUBVENTIONS BT	DATE BUREAU / commission	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	CD 60 30% ou 30%+10%	Montant de la dépense subventionnable Réseau téléphonique	Montant de la subvention réseau Téléphonique	Taux de la subvention	CD 60 30% o 30%+10%	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60005	ACY EN MULTIEN	RFT FPT	Rue de la Libération, Route de Meaux	DA21/054355	2023-0274-T	-	54 290,73 €	43 432,58 €	80,0%	10 858,15 €	20%	8 900,42 €	- €	0%						63 191,15 €
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60063	BERNEUIL EN BRAY	RFT FPT	Poste Moulinber	DC22/231505	2023-0306-T		39 016,60 €	31 213,28 €	80,0%	7 803,32 €	20%	- €	- €	0%		- €	- €	0%		39 016,60 €
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60063	BERNEUIL EN BRAY	RFT FPT	Rue neuve et impasse denelle	DC22/231505	2023-0308-T	11/04/2024	85 696,62 €	68 557,30 €	80,0%	17 139,32 €	20%	21 405,30 €	17 124,24 €	80%		24 312,63 €	4 862,53 €	20%		131 414,55 €
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60196	LA DRENNE	RFT FPT	Hameau de Ressons l'Abbaye (Poste Désiré)	DC22/202888	2022-0019-T	-	241 641,96 €	193 313,57 €	80,0%	48 328,39 €	20%									241 641,96 €
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60330	LABOISSIERE EN THELLE	RFT FPT	Rue Madame	DC22/221190	2022-0608-T		157 352,33 €	125 881,86 €	80,0%	31 470,47 €	20%	26 850,65 €	- €	0%						184 202,98 €
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60405	MOLIENS	RFT FPT	Rue de Picardie	DC22/231514	2023-0289-T	-	60 142,11 €	48 113,69 €	80,0%	12 028,42 €	20%	1 087,55 €	- €	0%						61 229,66 €
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60425	MONTREUIL SUR BRECHE	RFT FPT	Poste EGLIBRECHE - Rue de Couvremont	DC22/200811	2020-0166-T	16/10/2023	225 833,09 €	180 666,47 €	80,0%	45 166,62 €	20%	162 011,69 €	129 609,35 €	80%		162 477,89 €	32 495,58 €	20%		550 322,67 €
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60476	OMECOURT	RFT FPT	RUE DES FONTAINES	DC22/231513	2023-0382-T	-	148 665,13 €	118 932,10 €	80,0%	29 733,03 €	20%	2 379,72 €	- €	0%						151 044,85 €
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60477	ONS EN BRAY	RFT FPT	Route des Solons	DC22/221521	2022-0035-T	13/10/2022	45 314,73 €	36 251,78 €	80,0%	9 062,95 €	20%	14 879,20 €	11 903,36 €	80%		17 585,14 €	3 517,03 €	20%		77 779,07 €
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60522	QUINQUEMPOIX	RFT FPT	Rue Charles Tourillon	DC22/231509	2023-0341-T	01/02/2024	135 924,44 €	108 739,55 €	80,0%	27 184,89 €	20%	74 223,29 €	59 378,63 €	80%		96 679,80 €	19 335,96 €	20%		306 827,53 €
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60545	ROMESCAMPS	RFT FPT	Rue du Stade et du Moulin	DC22/221526	2024-0026-T	-	72 465,95 €	57 972,76 €	80,0%	14 493,19 €	20%									72 465,95 €
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60591	SAINT PAUL	RFT FPT	Rue Abbaye (Poste Planchette)	DC22/202921	2022-0014-T	30/06/2022	73 702,23 €	58 961,78 €	80,0%	14 740,45 €	20%	52 979,44 €	42 383,55 €	80%	16 311,00 €	53 314,41 €	10 662,88 €	20%	14 394,89 €	179 996,08 €
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60631	THIERS SUR THEVE	RFT FPT	Poste THEVE rue Fontaine du Gué	DC22/200651	2024-0019-T	-	86 352,58 €	69 082,06 €	80,0%	17 270,52 €	20%									86 352,58 €
FACE A/B 80 %	21/03/2024	C	2024	60646	TROISSEREUX	RFT FPT	Hameau de Houssoy le Farcy	DC22/231179	2023-0299-T	-	25 449,16 €	20 359,33 €	80,0%	5 089,83 €	20%	3 366,38 €	- €	0%						28 815,54 €
TOTAL											**1 451 847,66 €**	**1 161 478,13 €**		**290 369,53 €**		**368 083,64 €**	**260 399,14 €**			**354 369,87 €**	**70 873,97 €**			**2 174 301,17 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_09FACE-DE

FACE EXT 80%
PCT 40%
PCT 75%
FP EXT / RFT FTR

Date bureau ou DERO

A
B1
B2
C

VOIR POUR BASCULER EN 2023

liste des codes commune => INSEE

A DEPOSER AU CD

DEPOSE AU CD

PAS DE DEPOT

											SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES			FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC				
SUBVENTIONS BT	DATE BUREAU	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	SLE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	CD 60 30% o 30%+10%	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
FACE EXT	21/03/2024	C	2024	60001	SLE Picardie Verte	ABANCOURT	RFT FTR	Rue Roland Soyer	DC22/221195	2022-0584-T	57 265,65 €	45 812,52 €	80,0%	11 453,13 €	20%	- €	- €	0%		57 265,65 €
FACE EXT	21/03/2024	C	2024	60001	SLE Picardie Verte	ABANCOURT	RFT FTR	Rue Robert Bare	DC22/222494	2023-0035-T	28 381,90 €	22 705,52 €	80,0%	5 676,38 €	20%	- €	- €	0%		28 381,90 €
FACE EXT	21/03/2024	C	2024	60060	SLE Thelloise	BELLE EGLISE	RFT FTR	7 Rue Plantoignon	DC22/230832	2023-0143-T	117 295,48 €	93 836,38 €	80,0%	23 459,10 €	20%	- €	- €	0%		117 295,48 €
FACE EXT	21/03/2024	C	2024	60115	SLE Oise Plateau Picard	BULLES	RFT FTR	8 BIS PLACE DE LA GARE	DC22/231581 B	2023-0328-T	25 362,63 €	20 290,10 €	80,0%	5 072,53 €	20%	- €	- €	0%		25 362,63 €
FACE EXT	03/07/2024	C	2024	60517	SLE Thelloise	PUISEUX LE HAUBERGER	RFT FTR	Grande Rue Poste Germain	DC22/232148 B	2023-0395-T	25 731,66 €	20 585,33 €	80,0%	5 146,33 €	20%	- €	- €	0%		25 731,66 €
FACE EXT	03/07/2024	C	2024	60590	SLE Picardie Verte	SAINT OMER EN CHAUSSEE	RFT FTR	MONCEAUX	DC22/240446	2024-0200-T	9 282,82 €	7 426,26 €	80,0%	1 856,56 €	20%	915,12 €	- €	0%		10 197,94 €
TOTAL											**263 320,14 €**	**210 656,11 €**		**52 664,03 €**		**915,12 €**	**- €**			**264 235,26 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_09FACE-DE

					PAS DE DEPOT	DOSSIER ANNULE							SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES		FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC				RESEAU TELEPHONIQUE				
SUBVENTIONS FINALES	DATE COMMISSION REELLE	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	SLE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	CD 60 30% o 30%+10%	Montant de la dépense subventionnable Réseau téléphonique	Montant de la subvention réseau Téléphonique	Taux de la subvention	CD 60 30% o 30%+10%	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
FACE C	12/12/2023	C	2024	60028	SLE Aire Cantiliénne Senlis Sud	AUMONT EN HALATTE	MES	SENTE DE LA FONTAINE	DC22/240331	2023-0228-T	31/10/2023	21 940,77 €	17 552,62 €	80,0%	4 388,15 €	20%	15 305,38 €	12 244,30 €	80%		15 203,76 €	3 040,75 €	20%	4 713,17 €	52 449,91 €
FACE C	12/12/2023	C	2024	60058	SLE Oise Plateau Picard	BEAUVOIR	MES	Rue de la Vallée et Chemin de Breteuil	DC22/240111	2023-0236-T	25/10/2023	133 375,05 €	106 700,04 €	80,0%	26 675,01 €	20%	88 803,92 €	71 043,14 €	80%		96 538,74 €	19 307,75 €	20%	40 546,27 €	318 717,71 €
FACE C	12/12/2023	C	2024	60060	SLE Thelloise	BELLE EGLISE	MES	Parking Mairie	DC22/024338	2023-0069-T	12/06/2023	8 611,68 €	6 889,34 €	80,0%	1 722,34 €	20%	3 109,80 €	1 865,88 €	60%		7 389,71 €	1 477,94 €	20%		19 111,19 €
FACE C	12/12/2023	C	2024	60089	SLE Pays de Bray Véxin	BOUBIERS	MES	Rue du Beau Chenaux	DC22/024245	2023-0019-T	28/06/2023	16 272,82 €	13 018,26 €	80,0%	3 254,56 €	20%	9 357,51 €	7 486,01 €	80%		12 200,93 €	2 440,19 €	20%		37 831,26 €
FACE C	12/12/2023	C	2024	60304	SLE Picardie Verte	HAUTE EPINE	MES	RD930 Route de Marseille	DC22/024887	2023-0224-T	19/10/2023	45 683,64 €	36 546,91 €	80,0%	9 136,73 €	20%	51 568,66 €	41 254,93 €	80%		35 228,63 €	7 045,73 €	20%	14 796,02 €	132 480,93 €
FACE C	12/12/2023	C	2024	60569	SLE Est Oise	SAINT CREPIN AUX BOIS	MES	Chemin du Tordoir	DC22/240104	2022-0689-T	25/10/2023	34 940,70 €	27 952,56 €	80,0%	6 988,14 €	20%	27 720,60 €	22 176,48 €	80%		26 102,30 €	5 220,46 €	20%	10 701,94 €	88 763,60 €
FACE C	03/07/2024	C	2024	60623	SLE Picardie Verte	SONGEONS	MES	Place du Franc Marché	DC22/240902	2022-0659-T	14/12/2023	36 746,08 €	29 396,86 €	80,0%	7 349,22 €	20%	23 465,69 €	18 772,55 €	80%		11 990,46 €	2 398,09 €	20%		72 202,23 €
TOTAL												**297 570,74 €**	**238 056,59 €**		**59 514,15 €**		**219 331,56 €**	**174 843,29 €**		**- €**	**204 654,53 €**	**40 930,91 €**			**721 556,83 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_09FACE-DE

Date bureau ou DERO

A
B1
B2
C

liste des codes commune => INSEE

											SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES			FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC				RESEAU TELEPHONIQUES				
SUBVENTIONS BT	DATE BUREAU / COMMISSION	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	CD 60 30% ou 30%+10%	Montant de la dépense subventionnable Réseau téléphonique	Montant de la subvention réseau Téléphonique	Taux de la subvention	CD 60 30% o 30%+10%	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
FACE SN	21/03/2024	C	2024	60135	CAUVIGNY	SEC	Rue de Fercourt		2023-0055-T	-	20 639,46 €	16 511,57 €	80,0%	4 127,89 €	20%	485,33 €	- €	0%						21 124,79 €
FACE SN	21/03/2024	C	2024	60218	ESCHES	SEC	Rue du Passage de Loup	DC22/240101	2023-0282-T	-	21 564,68 €	17 251,74 €	80,0%	4 312,94 €	20%	845,34 €	- €	0%						22 410,02 €
FACE SN	21/03/2024	C	2024	60264	FROCOURT	SEC	Impasse de Montoile (Version RFT FPT BT)		2023-0310-T	-	17 299,77 €	13 839,82 €	80,0%	3 459,95 €	20%	7 245,00 €	- €	0%		- €	- €	0%		24 544,77 €
FACE SN	21/03/2024	C	2024		LA NEUVILLE GARNIER (LES HAUTS TALICAN)	SEC	Rue du Général Despeaux	DC22/221182	2022-0461-T	-	33 615,82 €	26 892,66 €	80,0%	6 723,16 €	20%	788,11 €	- €	0%						34 403,93 €
FACE SN	21/03/2024	C	2024	60330	LABOISSIERE EN THELLE	SEC	Rue Neuve	DC22/240102	2023-0280-T	-	14 409,86 €	11 527,89 €	80,0%	2 881,97 €	20%	1 093,07 €	- €	0%						15 502,93 €
FACE SN	21/03/2024	C	2024	60054	LES HAUTS TALICANS	SEC	Chemin des Longues Mines	DC22/024674	2023-0277-T	-	19 044,04 €	15 235,23 €	80,0%	3 808,81 €	20%	650,20 €	- €	0%						19 694,24 €
FACE SN	21/03/2024	C	2024	60371	LOUEUSE	SEC	Beaulieu	DC22/024925	2023-0076-T	-	8 005,20 €	6 404,16 €	80,0%	1 601,04 €	20%									8 005,20 €
FACE SN	21/03/2024	C	2024	60429	MORANGLES	SEC	Rue du Prieuré	DC22/025103	2023-0116-T	02/11/2023	61 599,52 €	49 279,62 €	80,0%	12 319,90 €	20%	25 503,60 €	20 402,88 €	80%		45 718,82 €	9 143,76 €	20%		132 821,94 €
FACE SN	21/03/2024	C	2024	60522	QUINQUEMPOIX	SEC	Rue de l'Eglise	DC22/240337	2022-0443-T	18/09/2023	114 686,73 €	91 749,38 €	80,0%	22 937,35 €	20%	55 600,14 €	33 360,08 €	60%		76 397,16 €	15 279,43 €	20%		246 684,03 €
FACE SN	21/03/2024	C	2024	60613	SENOTS	SEC	Rue d'Heulecourt	DC22/024802	2023-0284-T	-	8 498,32 €	6 798,66 €	80,0%	1 699,66 €	20%									8 498,32 €
FACE SN	21/03/2024	C	2024	60624	SULLY	SEC	Impasse de la Bergerie	DC22/024982	2023-0313-T	-	19 175,86 €	15 340,69 €	80,0%	3 835,17 €	20%	1 303,50 €	- €	0%		- €	- €	0%		20 479,36 €
FACE SN	21/03/2024	C	2024	60646	TROISSEREUX	SEC	Rue du bout de la mare	DC22/024532	2023-0317-T	-	17 215,55 €	13 772,44 €	80,0%	3 443,11 €	20%	1 235,11 €	- €	0%		- €	- €	0%		18 450,66 €
FACE SN	21/03/2024	C	2024	60691	VILLERS VERMONT	SEC	Chemin de Saint-Samson	DC22/024924	2023-0294-T	-	21 602,69 €	17 282,15 €	80,0%	4 320,54 €	20%	776,25 €	- €	0%						22 378,94 €
TOTAL											**377 357,50 €**	**284 603,85 €**		**75 471,50 €**		**94 749,40 €**	**53 762,96 €**			**122 115,98 €**	**24 423,20 €**			**594 999,13 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_09FACE-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-09

Objet : Individualisation de programme – FACE

Programmation Réseaux 2024

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'article L.2224-31 du Code général des collectivités territoriales selon lequel l'autorité organisatrice d'un réseau public de distribution d'électricité peut recevoir des aides pour le financement d'une partie du coût des travaux visés à l'article L.322-6 du code de l'énergie dont elle assure la maîtrise d'ouvrage,

Vu le décret N°2020-1561 en date du 11 décembre 2020 relatif aux aides pour l'électrification rurale,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment :

- Affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires,

Considérant les montants d'aides suivants par sous-programme, notifiés par le Président du Conseil Départemental au Président du SE60, comme suit (montants définitifs) :

- Sous-programme « Renforcement » A/B: 901 500 euros
- Sous-programme « Environnement » C : 212 300 euros
- Sous-programme « Extension » EXT : 127 100 euros
- Sous-programme « Sécurisation » S : 285 100 euros

Vu les avis de la Commission d'Attribution.

DECIDE

Article 1 : D'ADOPTER la liste de travaux par sous-programmes et les montants prévisionnels d'aides **en annexe** de la présente décision

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_09FACE-DE

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 28/02/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Tillé, le …….

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_10FPENF-DE

					DOSSIER ANNULE							SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES		FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC			RESEAU TELEPHONIQUE			
SUBVENTIONS FINALES	DATE COMMISSION REELLE	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Réseau téléphonique	Montant de la subvention réseau Téléphonique	Taux de la subvention	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
ENF FP SE60	05/02/2025	A	2025	60007	AGNETZ	MES	Rue de Froissy - Tranche 2		2024-0203-T	23/12/2024	104 467,34 €	0,00 €	0,0%	41 786,94 €	40%	62 889,16 €	15 722,29 €	25%	71 454,20 €	14 290,84 €	20%	238 810,70 €
ENF FP SE60	05/02/2025	C	FIN 2025	60079	BOISSY FRESNOY	MES	Rue de la Forge		2024-0164-T	05/11/2024	98 238,81 €	0,00 €	0,0%	54 031,35 €	55%	48 571,60 €	34 000,12 €	70%	87 632,43 €	17 526,49 €	20%	234 442,84 €
ENF FP SE60	05/02/2025	C	FIN 2025	60079	BOISSY FRESNOY	MES	Rue du Bois		2024-0233-T	05/11/2024	180 128,39 €	72 051,36 €	40,0%	27 019,26 €	15%	50 755,95 €	35 529,17 €	70%	126 783,68 €	25 356,74 €	20%	357 668,02 €
ENF FP SE60	05/02/2025	C	2025	60089	BOUBIERS	MES	Rue du Billoy		2023-0018-T	13/12/2024	16 303,12 €	0,00 €	0,0%	8 966,72 €	55%	12 898,94 €	9 029,26 €	70%	1 496,22 €	299,24 €	20%	30 698,28 €
ENF FP SE60	05/02/2025	A	FIN 2025	60500	LE PLESSIS BELLEVILLE	MES	Rue de Billy		2024-0224-T	02/01/2025	191 577,50 €	0,00 €	0,0%	76 631,00 €	40%	93 583,62 €	23 395,91 €	25%	127 156,69 €	25 431,34 €	20%	412 317,81 €
ENF FP SE60	05/02/2025	A	2025	60409	MONCHY SAINT ELOI	MES	Rue de la République (partie basse)		2024-0311-T	05/02/2025	24 713,01 €			9 885,20 €	40%	49 268,23 €	12 317,06 €	25%	- €	- €	0%	73 981,24 €
ENF FP SE60	05/02/2025	C	FIN 2025	60642	TRACY LE VAL	MES	Impasse du Puits des Cordes		2024-0237-T	17/12/2024	44 375,74 €	0,00 €	0,0%	24 406,66 €	55%	26 451,66 €	15 871,00 €	60%	32 674,99 €	6 535,00 €	20%	103 502,39 €
TOTAL											**659 803,91 €**	**72 051,36 €**		**242 727,12 €**		**344 419,16 €**	**145 864,79 €**		**447 198,21 €**	**89 439,64 €**		**1 451 421,28 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_10FPENF-DE

					DOSSIER ANNULE							SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES		FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC			RESEAU TELEPHONIQUE			
SUBVENTIONS FINALES	DATE COMMISSION REELLE	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Réseau téléphonique	Montant de la subvention réseau Téléphonique	Taux de la subvention	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
ENF FP SE60	28/11/2024	C	FIN 2025	60002	ABBECOURT	MES	Rue du pont au Bray		2024-0175-T	25/10/2024	81 937,86 €	0,00 €	0,0%	45 065,82 €	55%	118 954,04 €	83 267,83 €	70%	57 951,32 €	11 590,26 €	20%	258 843,22 €
ENF FP SE60	28/11/2024	B2	FIN 2025	60009	ALLONNE	MES	Rue de Wagicourt		2024-0138-T	01/10/2024	91 077,58 €			50 092,67 €	55%	65 082,10 €	45 557,47 €	70%	38 779,05 €	7 755,81 €	20%	194 938,73 €
ENF FP SE60	28/11/2024	C	2025	60025	ATTICHY	MES	Rue Faroux Heinold, Rue de Noyonvals, Rue de Vic-Sur-Aisne, Rue de la Croix Saint Léger		2024-0163-T	10/10/2024	479 285,97 €	0,00 €	0,0%	263 607,28 €	55%	188 167,16 €	131 717,01 €	70%	343 081,75 €	68 616,35 €	20%	1 010 534,88 €
ENF FP SE60	28/11/2024	C	2025	60030	AUTEUIL	MES	Rue de Noailles et Saint-Sulpice	DC22/026030	2023-0140-T	21/06/2024	133 252,71 €	53 301,08 €	40,0%	19 987,91 €	15%	62 476,88 €	49 981,50 €	80%	92 452,92 €	18 490,58 €	20%	288 182,51 €
ENF FP SE60	28/11/2024	C	FIN 2025	60054	BEAUMONT LES NONAINS	MES	Rue de la Neuville Garnier et Les Belles Parts		2024-0090-T	03/11/2024	128 034,98 €	0,00 €	0,0%	70 419,24 €	55%	75 917,73 €	53 142,41 €	70%	89 045,03 €	17 809,01 €	20%	292 997,74 €
ENF FP SE60	28/11/2024	C	FIN 2025	60095	BOURY EN VEXIN	MES	Route de Montbines	DC22/025876	2019-0315-T	21/12/2023	155 293,34 €			85 411,34 €	55%	86 759,00 €	69 407,20 €	80%	107 953,52 €	21 590,70 €	20%	350 005,86 €
ENF FP SE60	28/11/2024	A	2025	60103	BRESLES	MES	Rue du Curé		2020-0237-T	22/12/2023	2 478,59 €	991,44 €	40,0%			53 858,70 €	13 464,68 €	25%	68 314,33 €	13 662,87 €	20%	124 651,62 €
ENF FP SE60	28/11/2024	A	FIN 2025	60104	BRETEUIL	MES	RUE CROIX DE MISSION		2024-0089-T	12/11/2024	71 985,61 €	0,00 €	0,0%	28 794,24 €	40%	39 747,83 €	9 936,96 €	25%	39 892,76 €	7 978,55 €	20%	151 626,20 €
ENF FP SE60	28/11/2024	B2	2025	60138	CHAMANT	MES	Chemin d'ognon		2024-0134-T	25/06/2024	34 498,79 €			18 974,33 €	55%	- €	- €	0%	- €	- €	0%	34 498,79 €
ENF FP SE60	28/11/2024	A	FIN 2025	60175	CREIL	MES	Rue Boursier		2024-0079-T	07/10/2024	151 770,53 €	60 708,21 €	40,0%	22 765,58 €	15%	54 410,05 €	13 602,51 €	25%	96 068,44 €	19 213,69 €	20%	302 249,02 €
ENF FP SE60	28/11/2024	C	FIN 2025	60222	ESSUILES	MES	Rue d'en Bas et de la Chapelle		2023-0249-T	30/01/2024	157 031,67 €			86 367,42 €	55%	77 799,13 €	62 239,30 €	80%	116 772,97 €	23 354,59 €	20%	351 603,77 €
ENF FP SE60	28/11/2024	B2	2025	60234	FITZ JAMES	MES	Rues Voltaire & Renan	PAS DE BT DONC PAS D'ARTICLE (DC22/202701)	2023-0378-T	01/03/2024	- €	0,00 €	0,0%	- €	0%	82 351,35 €	65 881,08 €	80%	89 525,58 €	17 905,12 €	20%	171 876,93 €
ENF FP SE60	28/11/2024	B1	2025	60282	GOUVIEUX	MES	Rues de la République et de la Dragonette et Chemin des Sablons		2022-0517-T	17/02/2025	185 949,05 €			92 974,53 €	50%	147 517,55 €	73 758,78 €	50%	153 515,79 €	30 703,16 €	20%	486 982,39 €
ENF FP SE60	28/11/2024	B1	2025	60282	GOUVIEUX	MES	Rue du Saussaye		2022-0522-T	17/02/2025	89 961,70 €	0,00 €	0,0%	44 980,85 €	50%	53 762,93 €	26 881,47 €	50%	67 163,97 €	13 432,79 €	20%	210 888,60 €
ENF FP SE60	28/11/2024	B1	2025	60282	GOUVIEUX	MES	Rue de la tannerie		2024-0086-T	17/02/2025	205 815,73 €	0,00 €	0,0%	102 907,87 €	50%	105 924,57 €	42 369,83 €	40%	135 548,69 €	27 109,74 €	20%	447 288,99 €
ENF FP SE60	28/11/2024	B1	FIN 2025	60282	GOUVIEUX	MES	Rue de la Source		2024-0122-T	17/02/2025	92 921,18 €	0,00 €	0,0%	46 460,59 €	50%	53 659,17 €	21 463,67 €	40%	25 593,36 €	5 118,67 €	20%	172 173,71 €
ENF FP SE60	28/11/2024	B1	FIN 2025	60282	GOUVIEUX	MES	Ave de Toutevoie		2024-0150-T	17/02/2025	251 021,89 €	0,00 €	0,0%	138 062,04 €	55%	148 061,81 €	59 224,72 €	40%	194 505,78 €	38 901,16 €	20%	593 589,48 €
ENF FP SE60	28/11/2024	C	2025	60303	HAUTBOS	MES	La Dreue		2023-0240-T	27/12/2023	98 423,49 €			54 132,92 €	55%	71 106,56 €	56 885,25 €	80%	67 723,87 €	13 544,77 €	20%	237 253,92 €
ENF FP SE60	28/11/2024	A	2025	60346	LAMORLAYE	MES	Chaussée de Bertinval		2024-0153-T	03/10/2024	56 023,35 €	0,00 €	0,0%	22 409,34 €	40%	35 176,28 €	8 794,07 €	25%	36 121,67 €	7 224,33 €	20%	127 321,30 €
ENF FP SE60	28/11/2024	C	2025	60469	NOVILLERS LES CAILLOUX	MES	Rue de Mortefontaine		2024-0190-T	04/10/2024	84 359,99 €			46 397,99 €	55%	67 008,72 €	46 906,10 €	70%	52 044,83 €	10 408,97 €	20%	203 413,54 €
ENF FP SE60	28/11/2024	A	2025	60482	ORRY LA VILLE	MES	Rue de Montgrésin	DC22/025806	2024-0061-T	30/10/2024	206 882,48 €	82 752,99 €	40,0%	- €	0%	100 334,92 €	25 083,73 €	25%	145 177,70 €	29 035,54 €	20%	452 395,10 €
ENF FP SE60	28/11/2024	C	2025	60495	PLAINVAL	MES	Rues Rinquet et du Pressoir		2022-0602-T	08/11/2024	123 311,30 €			67 821,22 €	55%	93 297,63 €	65 308,34 €	70%	115 854,67 €	23 170,93 €	20%	332 463,60 €
ENF FP SE60	28/11/2024	C	FIN 2025	60505	PONTARME	MES	Rue du Château		2023-0220-T	11/10/2023	38 221,39 €			21 021,76 €	55%	13 918,73 €	11 134,98 €	80%	27 214,92 €	5 442,98 €	20%	79 355,04 €
ENF FP SE60	28/11/2024	C	2025	60566	SAINT ARNOULT	MES	RD71 Rue Principale - Rues de l'Eglise et Moliens	DC22/250105	2023-0054-T	17/06/2024	182 560,28 €			100 408,15 €	55%	79 816,72 €	63 853,38 €	80%	134 878,45 €	26 975,69 €	20%	397 255,45 €
ENF FP SE60	28/11/2024	C	2025	60592	SAINT PIERRE ES CHAMPS	MES	Rue de l'Irompha	DC22/240905	2023-0338-T	25/06/2024	109 347,33 €			60 141,03 €	55%	60 254,10 €	42 177,87 €	70%	77 109,39 €	15 421,88 €	20%	246 710,82 €
ENF FP SE60	28/11/2024	C	2025	60646	TROISSEREUX	MES	Place de la mairie	DC22/025442	2024-0177-T	27/09/2024	23 743,45 €			13 058,90 €	55%	10 692,95 €	5 346,48 €	50%	19 694,26 €	3 938,85 €	20%	54 130,66 €
ENF FP SE60	28/11/2024	A	2025	60670	VERNEUIL EN HALATTE	MES	Rue Victor Hugo-Professeur Calmette-de Verdun et des Placeaux	DC22/025924	2023-0204-T	29/05/2024	100 971,10 €			40 388,44 €	40%	41 089,14 €	10 272,29 €	25%	60 322,08 €	12 064,42 €	20%	202 382,32 €
ENF FP SE60	28/11/2024	C	2025	60699	WAMBEZ	MES	Rue des Coutumes		2024-0144-T	02/10/2024	44 096,19 €	0,00 €	0,0%	24 252,90 €	55%	31 251,97 €	21 876,38 €	70%	33 180,04 €	6 636,01 €	20%	108 528,20 €
TOTAL											**3 380 257,53 €**	**197 753,72 €**		**1 566 904,37 €**		**2 018 397,72 €**	**1 179 535,28 €**		**2 485 487,14 €**	**497 097,43 €**		**7 884 142,39 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_10FPENF-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-10

Objet : Individualisation de programme – Fonds Propres « Enfouissement »

COMMISSIONS PROGRAMMATION 2025

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment :

- Affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires,

Vu les avis de la Commission d'Attribution.

DECIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la programmation FONDS PROPRES « ENFOUISSEMENT» et les montants prévisionnels d'aides **en annexe** de la présente décision.

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise.

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 28/02/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_11FPEP-DE

DATE COMMISSION ELUS	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	COMMUNE	OPERATION LOCALISATION	Numéro dossier	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public
05/02/2025	A	2025	60141	CHANTILLY	Rues Sylvie ; Gl Leclerc;De Verdun ; Maréchal Joffre et Place Paquier	2024-0156-T	04/12/2024	139 222,73 €	34 805,68 €
05/02/2025	C	2025	60189	CUTS	Rue de Gizancourt	2024-0317-T	23/12/2024	39 542,99 €	27 680,09 €
05/02/2025	C	2025	60335	LA CHAPELLE SOUS GERBEROY	Rues de la Mairie et de l'Eglise	2023-0336-T	30/01/2024	17 441,51 €	13 953,21 €
05/02/2025	C	2025	60355	LAVERSINES	Impasse de Boissonval	2024-0250-T	15/01/2025	5 893,51 €	43 284,90 €
05/02/2025	C	FIN 2025	60380	MAREUIL SUR OURCQ	Place de la Gare	2024-0213-T	12/12/2024	23 486,01 €	16 440,21 €
05/02/2025	A	FIN 2025	60382	MARGNY LES COMPIEGNE	Avenue Octave Butin, Avenue Raymond Poincaré, Rue de la Verrerie, Allée des Rose de Picardie, Rue George Sand, Rue Pierre et Marie Curie, Rue Molière, Impasse Jean de la Fontaine	2024-0222-T	17/12/2024	209 485,39 €	52 371,35 €
05/02/2025	B1	FIN 2025	60446	NANTEUIL LE HAUDOUIN	Rue Ernest Legrand, Rue du Puiseau, Rue Charles Lemaire, Place de Verdun	2023-0398-T	25/10/2024	30 525,76 €	12 210,30 €
05/02/2025	A	FIN 2025	60616	SERIFONTAINE	Armoires AR - AF - AJ - AD	2024-0298-T	11/02/2025	209 166,92 €	52 291,73 €
05/02/2025	C	2025	60619	SILLY LE LONG	Rue de la Procession, Rue du Stade, Grande Rue et Rue de Nanteuil	2024-0228-t	11/12/2024	5 000,82 €	3 500,57 €
05/02/2025	B1	FIN 2025	60665	VENETTE	Rue de la République, Rue du Gal Koenig, Rue des Carreaux, Rue des Martyrs, Rue Hector Berlioz, Rue Jules Massenet, Imp. des Jardins, Rue du Mal Leclerc, Rue du jeu d'Arc, Rue de l'Ecluse	2024-0231-T	20/12/2024	424 196,64 €	254 517,98 €
								1 103 962,28 €	**511 056,03 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_11FPEP-DE

DATE COMMISSION ELUS	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	BON POUR PIQUETTAGE	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	NUMERO DE LOT	SLE	COMMUNE	OPERATION LOCALISATION	Numéro dossier	PRIORITÉS	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public
06/11/2024	C	2025		60026	577	Lot CB	SLE Beauvaisis	AUCHY LA MONTAGNE	Rue Michel Gricourt	2024-0201-T		28/10/2024	5 541,47 €	3 879,03 €
06/11/2024	A	2025		60030	556	Lot CB	SLE Beauvaisis	AUNEUIL	Hameaux	2023-0399-T		22/12/2023	187 838,64 €	46 959,66 €
06/11/2024	C	2025		60039	484	Lot PP	SLE Oise Plateau Picard	BACOUEL	CCOP Parking de la Gare	2023-0352-T		11/02/2025 (engagement CCOP)	43 324,63 €	21 662,32 €
06/11/2024	C	2025		60039	484	Lot PP	SLE Oise Plateau Picard	BACOUEL	Rue d'Amiens	2023-0059-T		01/12/2023	63 190,72 €	50 552,58 €
06/11/2024	A	2025		60103	3993	Lot CB	SLE Beauvaisis	BRESLES	Chemin des Fièvres	2024-0016-T		18/10/2024	12 727,68 €	3 181,92 €
06/11/2024	C	2025		60135	1629	Lot TH	SLE Thelloise	CAUVIGNY	Divers rues (APP 2024)	2023-0293-T		14/02/2024	103 330,92 €	82 664,74 €
06/11/2024	C	2025		60136	502	Lot PV	SLE Picardie Verte	CEMPUIS	Sente du Moulin tranche 2	2024-0069-T		16/05/2024	8 235,31 €	5 764,72 €
06/11/2024	C	2025		60146	463	Lot PP	SLE Oise Plateau Picard	CHEPOIX	Chemin des romarins	2023-0244-T		15/10/2024	12 871,93 €	10 297,54 €
06/11/2024	C	2025		60199	256	Lot PP	SLE Oise Plateau Picard	DOMELIERS	Rue Principale	2024-0047-T		04/07/2024	17 190,89 €	12 033,62 €
06/11/2024	C	2025		60214	203	Lot PV	SLE Picardie Verte	ERNEMONT BOUTAVENT	Place de la Salle des Fêtes	2024-0091-T		29/07/2024	16 687,16 €	11 681,01 €
06/11/2024	C	2025		60235	663	Lot PS	SLE Pays de Bray Véxin	FLAVACOURT	Rue de Gisors et Rue de Sérifontaine	2024-0105-T		26/06/2024	18 065,87 €	12 646,11 €
06/11/2024	A	2025		60313	2510	Lot CB	SLE Beauvaisis	HERMES	Rue du 11 Novembre	2023-0173-T		05/07/2023	21 701,94 €	5 425,49 €
06/11/2024	C	2025		60316	239	Lot TH	SLE Thelloise	HODENC L'EVEQUE	Chemin piétonnier	2024-0278-T		30/10/2024	5 866,10 €	4 106,27 €
06/11/2024	C	2025		60322	324	Lot PS	SLE Pays de Bray Véxin	JAMERICOURT	Village	2023-0217-T		26/09/2023	101 585,89 €	81 268,71 €
06/11/2024	C	2025		60355	1169	Lot CB	SLE Beauvaisis	LAVERSINES	Rue des saules	2024-0025-T		10/09/2024	5 874,91 €	2 937,46 €
06/11/2024	C	2025		60412	683	Lot PS	SLE Pays de Bray Véxin	MONTAGNY EN VEXIN	Rue du Houtelet	2024-0043-T		03/10/2024	10 477,56 €	7 334,29 €
06/11/2024	C	2025		60420	495	Lot PS	SLE Pays de Bray Véxin	MONTJAVOULT	Coeur de Village et Hameau Valécourt	2023-0163-T		15/12/2023	64 648,78 €	51 719,02 €
06/11/2024	C	2025		60442	143	Lot CB	SLE Beauvaisis	MUIDORGE	Chemin du Tour de Ville	2023-0226-T		28/05/2024	4 166,80 €	2 500,08 €
06/11/2024	B2	2025		60450	4023	Lot TH	SLE Thelloise	NEUILLY EN THELLE	COM COM Thelloise (Noailles, Chambly, Novillers, Sainte-Geneviève et les pointes)	2023-0291-T		10/10/2023	281 828,82 €	140 914,41 €
06/11/2024	C	2025		60495	410	Lot PP	SLE Oise Plateau Picard	PLAINVAL	Cheminement Piéton	2023-0099-T		12/09/2024	12 213,51 €	8 549,46 €
06/11/2024	C	2025		60504	1127	Lot TH	SLE Thelloise	PONCHON	PARKING ECOLE	2023-0174-T		06/10/2023	30 404,46 €	24 323,57 €
06/11/2024	C	2025		60544	195	Lot PP	SLE Oise Plateau Picard	ROCQUENCOURT	Parking Mairie	2023-0060-T		02/10/2024	8 146,59 €	6 517,27 €
06/11/2024	C	2025		60576	484	Lot CB	SLE Beauvaisis	SAINT GERAIN LA POTERIE	Rue Charron et rue champignon	2024-0022-T		11/06/2024	8 843,32 €	6 190,32 €
06/11/2024	C	2025		60595	438	Lot PP	SLE Oise Plateau Picard	SAINT REMY EN L'EAU	Salle des Fêtes Parking	2022-0441-T		PAS DE DELIB	18 792,19 €	15 033,75 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_11FPEP-DE

DATE COMMISSION ELUS	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	BON POUR PIQUETTAGE	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	NUMERO DE LOT	SLE	COMMUNE	OPERATION LOCALISATION	Numéro dossier	PRIORITÉS	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public
06/11/2024	C	2025		60627	256	Lot PP	SLE Oise Plateau Picard	TARTIGNY	Chemin des Vignes	2023-0210-T		05/03/2024	29 178,91 €	23 343,13 €
06/11/2024	B2	2025		60644	1914	Lot PS	SLE Pays de Bray Véxin	TRIE CHÂTEAU	Hameau Villers	2023-0238-T		19/12/2023	54 543,34 €	43 634,67 €
06/11/2024	C	2025		60687	372	Lot PS	SLE Pays de Bray Véxin	VILLERS SUR AUCHY	Village	2021-0031-T		04/09/2024	19 632,60 €	13 742,82 €
06/11/2024	C	2025		60688	159	Lot PV	SLE Picardie Verte	VILLERS SUR BONNIERES	Parking	2024-0052-T		30/10/2024	8 824,99 €	6 177,49 €
06/11/2024	C	2025		60701	1325	Lot PP	SLE Oise Plateau Picard	WAVIGNIES	Chemin du Stade et du City Stade	2024-0108-T		24/10/2024	53 170,82 €	37 219,57 €
													1 228 906,75 €	**742 261,03 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_11FPEP-DE

DATE COMMISSION ELUS	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	BON POUR PIQUETTAGE	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	NUMERO DE LOT	SLE	COMMUNE	OPERATION LOCALISATION	Numéro dossier	PRIORITÉS	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public
28/11/2024	C	2025		60010	1752	Lot PS	SLE Sablons	AMBLAINVILLE	Rue des Jacinthes, Rue Médard Delamotte, Rue Eugène Cachelievre	2023-0176-T		11/03/2024	31 025,93 €	24 820,74 €
28/11/2024	C	2025		60010	1752	Lot PS	SLE Sablons	AMBLAINVILLE	Rue de Bournoulet, Rue des Châtaigniers	2023-0177-T		11/03/2024	98 593,38 €	78 874,70 €
28/11/2024	C	2025		60025	1864	Lot EO	SLE Est Oise	ATTICHY	Rue de la Treille, Rue du Val, Rue de la Fabrique, Chemin des Moulins, Rue Coqueret, Rue Dorchy, Rue Didier, Rue de la Rivière, Rue de la Font St Martin, Rue Pillet Will, Rue de la Croix St André	2024-0162-T		10/10/2024	296 498,34 €	207 548,84 €
28/11/2024	C	2025		60034	1169	Lot PP	SLE Oise Plateau Picard	AVRECHY	Le Metz	2024-0065-T		04/07/2024	43 773,61 €	30 641,53 €
28/11/2024	C	2025		60034	1169	Lot PP	SLE Oise Plateau Picard	AVRECHY	AVRECHY BOURG et RUE DU RIDEAU A TRUFFES	2024-0063-T		04/07/2024	65 030,85 €	45 521,60 €
28/11/2024	A	2025		60041	2321	Lot CB	SLE Beauvaisis	BAILLEUL SUR THERAIN	Différentes rues	2024-0084-T		30/09/2024	378 021,92 €	94 505,48 €
28/11/2024	C	2025		60049	106	Lot PV	SLE Picardie Verte	BAZANCOURT	Rues Principale et du Calvaire	2024-0100-T		11/06/2024	23 576,83 €	16 503,78 €
28/11/2024	C	2025		60133	538	Lot PP	SLE Oise Plateau Picard	CATILLON FUMECHON	RUE DE LA PLACE, RUE DE L'ÉCOLE, RUE DU PARC, RUE D'ALLONGNE, RUE DE SAINT JUST, RUE VERTE	2024-0066-T		10/09/2024	90 735,57 €	63 514,90 €
28/11/2024	A	2025		60134	2634	Lot CB	SLE Clermontois Liancourtois	CAUFFRY	Rue des sablons-Rue de l'épine-chemin des marais-Résidence pré de la huche	2024-0165-T		16/09/2024	43 795,93 €	10 948,98 €
28/11/2024	A	2025		60141	10604	Lot CS	SLE Aire Cantiliénne Senlis Sud	CHANTILLY	Résidence Green Lodge	2022-0616-T		09/01/2024	108 923,03 €	27 230,76 €
28/11/2024	A	2025		60141	10604	Lot CS	SLE Aire Cantiliénne Senlis Sud	CHANTILLY	Rues de la Colline, des Buissons,des Jonquilles et Allée des Aubépines	2022-0549-T		09/01/2024	45 808,74 €	11 452,19 €
28/11/2024		2025		60143	3348	Lot PS	SLE Pays de Bray Véxin	CHAUMONT EN VEXIN	Rue Paul journée (CCVT)	2023-0051-T		29/03/2024	60 569,12 €	30 284,56 €
28/11/2024	C	2025		60144	172	Lot PS	SLE Sablons	CHAVENCON	Rue de Monneville - Rue de la Harpe - Chemin du Heaulme	2023-0068-T		PAS DE DELIB	54 122,18 €	43 297,74 €
28/11/2024	A	2025		60155	3995	Lot TH	SLE Thelloise	CIRES LES MELLO	Divers Rues Programme 2025	2024-0102-T		09/10/2024	85 579,68 €	21 394,92 €
28/11/2024	B1	2025		60178	3472	Lot CB	SLE Beauvaisis	CREVECOEUR LE GRAND	Rues de Grandvilliers, de Breteuil, de Francastel et des Charmillles	2024-0186-T		02/12/2024	168 734,30 €	67 493,72 €
28/11/2024	C	FIN 2025	T3	60233	1360	Lot PV	SLE Picardie Verte	FEUQUIERES	Rues St Lucien, Bridoux, Marie Baurieux, Place du Frayer	2023-0197-T		19/10/2023	61 719,36 €	49 375,49 €
28/11/2024	C	2025		60245	2109	Lot PV	SLE Picardie Verte	FORMERIE	Rues de Grumesnil, du Presbytère et d'Haucourt	2024-0078-T		06/11/2024	43 091,71 €	10 772,93 €
28/11/2024	C	2025		60264	510	Lot CB	SLE Beauvaisis	FROCOURT	Rues de Beauvais, de Berneuil, du Château, de La Chapelle et Vessancourt	2024-0154-T		10/09/2024	63 721,21 €	44 604,85 €
28/11/2024		2025		60286	2793	Lot PV	SLE Picardie Verte	GRANDVILLIERS	Ruelle Caradame, Rues F Buisson, des Géraniums, Allée M Goré	2023-0199-T		18/04/2024	80 129,51 €	20 032,38 €
28/11/2024		2025		60286	2793	Lot PV	SLE Picardie Verte	GRANDVILLIERS	Quartier des Fleurs	2024-0098-T		03/07/2024	31 934,41 €	7 983,60 €
28/11/2024	C	FIN 2025		60295	445	Lot PV	SLE Picardie Verte	HALLOY	Rues de Beauvais, de L'Eglise, de Grez, de Briot et Lotissement	2024-0179-T		11/09/2024	76 608,14 €	53 625,70 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_11FPEP-DE

DATE COMMISSION ELUS	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	BON POUR PIQUETTAGE	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	NUMERO DE LOT	SLE	COMMUNE	OPERATION LOCALISATION	Numéro dossier	PRIORITÉS	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public
28/11/2024	C	2025		60306	153	Lot PV	SLE Picardie Verte	HECOURT	Hécourt - Haincourt	2024-0082-T		04/07/2024	57 438,76 €	40 207,13 €
28/11/2024	C	2025		60324	873	Lot EO	SLE Est Oise	JAULZY	Rue de Compiegne et rue de Soissons	2024-0218-T		22/10/2024	31 989,03 €	22 392,32 €
28/11/2024	A	2025		60142	3141	Lot CS	SLE Aire Cantiliénne Senlis Sud	LA CHAPELLE EN SERVAL	Armoires AC - AI - AK	2023-0343-T		07/12/2023	110 380,38 €	27 595,10 €
28/11/2024	B1	2025		60341	2055	Lot VC	SLE Pays du Valois	LAGNY LE SEC	Ensemble de la commune	2024-0296-T		09/01/2025	204 102,15 €	102 051,08 €
28/11/2024	C	2025		60343	615	Lot PS	SLE Pays de Bray Véxin	LALANDE EN SON	Suite Diverses Rues Commune	2022-0591-T		19/06/2024	37 147,38 €	22 288,43 €
28/11/2024	C	2025		60352	170	Lot PS	SLE Pays de Bray Véxin	LATTAINVILLE	VILLAGE	2022-0424-T		21/03/2024	41 157,44 €	32 925,95 €
28/11/2024	C	2025		60401	785	Lot PS	SLE Pays de Bray Véxin	LE MESNIL THERIBUS	Village	2023-0067-T		03/10/2023	129 273,33 €	103 418,66 €
28/11/2024	C	2025		60428	642	Lot CB	SLE Beauvaisis	LE MONT SAINT ADRIEN	Différentes rues du village	2024-0136-T		28/09/2024	70 979,85 €	49 685,90 €
28/11/2024	C	2025		60435	491	Lot PV	SLE Picardie Verte	MORVILLERS	Rues Marquant, Riquefosse, de Monsure, Fernand Boulet	2024-0062-T		09/09/2024	90 626,67 €	63 438,67 €
28/11/2024	B2	2025		60450	4023	Lot TH	SLE Thelloise	NEUILLY EN THELLE	Toute la commune	2024-0307-T		PAS DE DELIB	310 738,13 €	155 369,07 €
28/11/2024	C	2025		60468	305	Lot PP	SLE Oise Plateau Picard	NOURARD LE FRANC	Impasse du Chateau	2023-0353-T		07/08/2024	27 895,36 €	19 526,75 €
28/11/2024	A	2025	O	60482	3385	Lot CS	SLE Aire Cantiliénne Senlis Sud	ORRY LA VILLE	Diverses Rues Progr.2025	2024-0196-T		30/10/2024	212 023,09 €	53 005,77 €
28/11/2024	C	2025		60484	284	Lot PV	SLE Picardie Verte	OUDEUIL	Hameau de Ribeauville	2023-0230-T		28/09/2023	33 800,95 €	27 040,76 €
28/11/2024	C	2025		60493	509	Lot PV	SLE Picardie Verte	PISSELEU AUX BOIS	Parking groupe scolaire	2024-0181-T		04/10/2024	26 132,50 €	18 292,75 €
28/11/2024	B2	2025		60513	3227	Lot TH	SLE Thelloise	PRECY SUR OISE	Diverses Rues Programme 2025	2024-0151-T		14/10/2024 (décision)	54 268,00 €	37 987,60 €
28/11/2024	C	2025		60514	247	Lot PV	SLE Picardie Verte	PREVILLERS	Ensemble de la commune	2022-0686-T		07/11/2023	70 581,27 €	56 465,02 €
28/11/2024	C	2025		60542	995	Lot CB	SLE Beauvaisis	ROCHY CONDE	Place de la mairie	2024-0017-T	P1	18/07/2024	40 690,89 €	20 345,45 €
28/11/2024	C	2025		60551	292	Lot CH	SLE Creil Oise et Halatte	ROUSSELOY	Toute la commune	2024-0160-T		24/09/2024	50 686,67 €	35 480,67 €
28/11/2024	C	2025		60588	370	Lot PV	SLE Picardie Verte	SAINT MAUR	Rues de Marseille, de Feuquieres, de LaVallée et Impasse des Laris	2024-0067-T		22/10/2024	71 696,60 €	50 187,62 €
28/11/2024	B2	2025		60589	2907	Lot CH	SLE Creil Oise et Halatte	SAINT MAXIMIN	ZAET Armoires AV;AS;BA et Route de Creil	2024-0221-T		09/12/2024	530 838,44 €	371 586,91 €
28/11/2024	C	2025		60594	277	Lot PV	SLE Picardie Verte	SAINT QUENTIN DES PRES	Rue de L'Eglise, rue d'Esquenne, Beaulevrier, Mothois, Hyancourt, Equesne	2024-0124-T		28/10/2024	88 350,71 €	61 845,50 €
28/11/2024	C	2025		60601	1037	Lot CH	SLE Creil Oise et Halatte	SAINT VAAST LES MELLO	Rues Dequevauviller ;Rue de la paix et Rue Privé	2024-0193-T		01/10/2024	24 089,72 €	16 862,80 €
28/11/2024	C	2025		60601	1037	Lot CH	SLE Creil Oise et Halatte	SAINT VAAST LES MELLO	Clos de la Garenne; Rues Des acacias;Blanchet;Chemin de la Gueule Flageole;Chemin Vieux et	2024-0214-T		01/10/2024	30 166,46 €	21 116,52 €
28/11/2024	A	2025		60575	3380	Lot TH	SLE Thelloise	SAINTE GENEVIEVE	Quartier blanc Mont et hameau de la Fusée	2023-0279-T		11/09/2024	99 879,51 €	24 969,88 €
28/11/2024	A	2025		60575	3380	Lot TH	SLE Thelloise	SAINTE GENEVIEVE	PROGRAMME 2025	2024-0202-T		09/10/2024	85 268,04 €	21 317,01 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_11FPEP-DE

DATE COMMISSION ELUS	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	BON POUR PIQUETTAGE	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	NUMERO DE LOT	SLE	COMMUNE	OPERATION LOCALISATION	Numéro dossier	PRIORITÉS	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public
28/11/2024	C	2025		60631	1080	Lot CS	SLE Aire Cantiliénne Senlis Sud	THIERS SUR THEVE	Rue Aveline et Impasse des chevreuils	2024-0135-T		18/10/2024	24 656,30 €	17 259,41 €
28/11/2024		FIN 2025		60633	406	Lot PV	SLE Picardie Verte	THIEULOY SAINT ANTOINE	Route de Gaudechart, Chemin d'Ecorchevache, Résidences F Buisson et Gros Chêne	2024-0076-T		06/06/2024	23 130,54 €	16 191,38 €
28/11/2024	C	2025		60641	1720	Lot EO	SLE Est Oise	TRACY LE MONT	Rue du Bois, Place Charles Loonen, Rue Roger Salengro, Rue de la Rague	2023-0196-T		19/09/2023	46 012,84 €	36 810,27 €
28/11/2024	A	2025		60647	2050	Lot EO	SLE Est Oise	TROSLY BREUIL	Route de Rouen, Route de Reims, Rue d'Orléans, Rue Marillac, Impasse Marillac, Rue des Pierrettes, Rue de la Fontaine, Rue Roquin, rue du Lavoir, Rue des Croisettes	2024-0217-T		24/10/2024	171 773,59 €	42 943,40 €
													4 747 768,35 €	**2 529 037,13 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_11FPEP-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-11

Objet : Individualisation de programme – Fonds Propres « Eclairage Public »

COMMISSIONS PROGRAMMATION 2025

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment :

- Affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires,

Vu les avis de la Commission d'Attribution.

DECIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la programmation FONDS PROPRES « ECLAIRAGE PUBLIC» et les montants prévisionnels d'aides **en annexe** de la présente décision.

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise.

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 28/02/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_12FPRFTFTR-DE

FACE EXT 80%
PCT 40%
PCT 75%
FP EXT / RFT FTR

Date bureau ou DERO

A
B1
B2
C

VOIR POUR BASCULER EN 2023

liste des codes commune => INSEE

DEPOSE AU CD

PAS DE DEPOT

											SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES			FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC				
SUBVENTIONS BT	DATE BUREAU	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	CD 60 30% o 30%+10%	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
FP EXT / RFT FTR	28/11/2024	C	2025	60060	BELLE EGLISE	RFT FTR	Rue Nationale	DC22/241189 B	2024-0290-T	-	35 972,98 €	0,00 €	0,0%	35 972,98 €	100%	- €	- €	0%		35 972,98 €
FP EXT / RFT FTR	28/11/2024	B2	2025	60088	BORNEL	RFT FTR	25 Rue du 8 Mai	DC22/240128 B	2024-0104-T	-	36 509,89 €	0,00 €	0,0%	36 509,89 €	100%	- €	- €	0%		36 509,89 €
FP EXT / RFT FTR	28/11/2024	C	2025	60129	CARLEPONT	RFT FTR	Hameau La Belle Hourde	DC22/232163	2024-0046-T	-	35 318,21 €	0,00 €	0,0%	35 318,21 €	100%	- €	- €	0%		35 318,21 €
FP EXT / RFT FTR	28/11/2024	C	2025	60235	FLAVACOURT	RFT FTR	22 Rue de Marseille	DC22/231537 B	2024-0005-T	-	89 157,88 €	0,00 €	0,0%	89 157,88 €	100%	1 628,41 €	- €	0%		90 786,29 €
FP EXT / RFT FTR	28/11/2024	C	2025	60367	LOCONVILLE	RFT FTR	Rue du Père Galle	DC22/240135	2024-0085-T	-	32 132,29 €	0,00 €	0,0%	32 132,29 €	100%	- €	- €	0%		32 132,29 €
FP EXT / RFT FTR	28/11/2024	C	2025	60380	MAREUIL SUR OURCQ	RFT FTR	Rue de la Tuilerie, Rue de Souville	DC22/240535	2024-0211-T	-	38 815,18 €	0,00 €	0,0%	38 815,18 €	100%	1 867,10 €	- €	0%		40 682,28 €
FP EXT / RFT FTR	28/11/2024	C	2025	60411	MONNEVILLE	RFT FTR	Rue de la Bruyère, Rue du Château d'Eau	DC22/240693 B	2024-0252-T	-	29 122,96 €	0,00 €	0,0%	29 122,96 €	100%	774,99 €	- €	0%		29 897,95 €
FP EXT / RFT FTR	28/11/2024	C	2025	60256	MONTCHEVREUIL	RFT FTR	Rue du Moulin	DC22/240696 B	2024-0178-T	-	37 149,00 €	0,00 €	0,0%	37 149,00 €	100%	4 741,05 €	- €	0%		41 890,05 €
FP EXT / RFT FTR	28/11/2024	C	2025	60577	SAINT GERMER DE FLY	RFT FTR	Rue Derrière le Bois	DC22/232138	2024-0027-T	-	34 910,97 €	0,00 €	0,0%	34 910,97 €	100%	1 915,11 €	- €	0%		36 826,08 €
FP EXT / RFT FTR	28/11/2024	B2	2024	60644	TRIE CHÂTEAU	RFT FTR	Route d'Enencourt	DC22/230776 B	2023-0206-T	-	24 732,15 €	0,00 €	0,0%	24 732,15 €	100%	- €	- €	0%		24 732,15 €
TOTAL											**393 821,51 €**	**- €**		**393 821,51 €**		**10 926,66 €**	**- €**			**404 748,17 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_12FPRFTFTR-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-12

Objet : Individualisation de programme – Fonds Propres « Renforcement »

COMMISSIONS PROGRAMMATION 2025

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment :

- Affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires,

Vu les avis de la Commission d'Attribution.

DECIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la programmation FONDS PROPRES « RENFORCEMENT» et les montants prévisionnels d'aides **en annexe** de la présente décision.

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise.

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 28/02/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_13MELESSLT-DE

								SUBVENTION BASSE TENSION			SUBVENTION EP			SUBVENTION RT			SUBVEN			
DATE COMMISSION REELLE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIB	Montant de la dépense subventionnable BT	Montant de la subvention prévisionnelle	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable EP	Montant de la subvention prévisionnelle	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable RT	Montant de la subvention prévisionnelle	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable SLT	Montant de la subvention prévisionnelle	Taux de la subvention	Observations
05/02/2025	2025	60282	GOUVIEUX	SLT	Carrefour Corbier Thiebaut/treille/Thiers	2024-0232-T	27/12/2024										42 549,49 €	10 637,37 €	25%	PAS DE DEPOT CD
05/02/2025	2025	60295	HALLOY	SLT	Route Nationale	2023-0394-T	11/09/2024										29 830,77 €	7 457,69 €	25%	PAS DE DEPOT CD
05/02/2025	2025	60451	NEUILLY SOUS CLERMONT	MEL	Chapelle Auvillers	2024-0245-T	10/12/2024				18 278,22 €	4 569,56 €	25%							PAS DE DEPOT CD
05/02/2025	2025	60542	ROCHY CONDE	SLT	Carrefour route de Mouy * Rue de l'église	2023-0156-T	27/11/2024										39 831,81 €	9 957,95 €	25%	PAS DE DEPOT CD
05/02/2025	2025	60619	SILLY LE LONG	SLT	Grande Rue Rue du Stade	2024-0274-T	11/12/2024										50 898,88 €	12 724,72 €	25%	PAS DE DEPOT CD
								- €	- €	- €	18 278,22 €	4 569,56 €		- €	- €		112 212,07 €	28 053,02 €		**32 622,57 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_13MELESSLT-DE

											SUBVENTION BASSE TENSION			SUBVENTION EP			SUBVENTION RT						
DATE COMMISSION REELLE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2023	SLE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° DOSSIER SE 60	PRIORITE	RETOUR DELIB	Montant de la dépense subventionnable BT	Montant de la subvention prévisionnelle	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable EP	Montant de la subvention prévisionnelle	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable RT	Montant de la subvention prévisionnelle	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable SLT	Montant de la subvention prévisionnelle	Taux de la subvention	Observations
28/11/2024	2025	60088	4774	SLE Sablons	BORNEL	ES	Stade de Bornel	2022-0407-T		25/04/2024				51 716,61 €	12 929,15 €	25%							PAS DE DEPOT CD
28/11/2024	2025	60138	1025	SLE Aire Cantiliénne Senlis Sud	CHAMANT	SLT	Carrefour route de Compiègne-Rue Odent-Ave Foch	2024-0142-T		30/09/2024										18 276,66 €	4 569,17 €	25%	PAS DE DEPOT CD
28/11/2024	2025	60482	3385	SLE Aire Cantiliénne Senlis Sud	ORRY LA VILLE	MEL	Eglise Notre Dame	2024-0219-T		30/10/2024				47 452,50 €	11 863,13 €	25%							PAS DE DEPOT CD
28/11/2024	2025	60495	410	SLE Oise Plateau Picard	PLAILLY	MEL	Eglise St Martin et Fontaine	2024-0225-T		PAS DE DELIB				35 230,12 €	17 615,06 €	50%							PAS DE DEPOT CD
28/11/2024	2025	60589	2907	SLE Creil Oise et Halatte	SAINT MAXIMIN	SLT	Carrefour CD162/Rue DEWAELE/Rue DUBOIS	2024-0230-T		09/12/2024										84 709,45 €	21 177,36 €	25%	PAS DE DEPOT CD
											- €	- €	- €	134 399,23 €	42 407,34 €	1,00 €	- €	- €	- €	102 986,11 €	25 746,53 €	0,50 €	**68 153,87 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250228-2025_13MELESSLT-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-13

Objet : Individualisation de programme – Fonds Propres « Mise en Lumière - Eclairage de stade - Signalisation Lumineuse Tricolore »

COMMISSIONS PROGRAMMATION 2025

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment :

- Affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires,

Vu les avis de la Commission d'Attribution.

DECIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la programmation FONDS PROPRES « Mise en Lumière - Eclairage de stade - Signalisation Lumineuse Tricolore» et les montants prévisionnels d'aides **en annexe** de la présente décision.

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise.

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 28/02/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250227-2025_14FACE-DE

FACE AB 80 %
CD 60 40%
RFT SE60 40%

Date bureau ou DERO

A
B1
B2
C

liste des codes commune => INSEE

											SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES			FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC				RESEAU TELEPHONIQUES				
SUBVENTIONS BT	DATE BUREAU / commission	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	CD 60 30% ou 30%+10%	Montant de la dépense subventionnable Réseau téléphonique	Montant de la subvention réseau Téléphonique	Taux de la subvention	CD 60 30% o 30%+10%	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
FACE A/B 80 %	28/11/2024	B2	2025	60088	ANSERVILLE	RFT FPT	Rue de Fosseuse - Grande Rue	DC22/221183	2022-0459-T	-	23 829,38 €	19 063,50 €	80,0%	4 765,88 €	20%									23 829,38 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60256	BACHIVILLERS (MONTCHEVREUIL)	RFT FPT	Rue du Moulin	DC22/221185	2022-0547-T	-	77 815,19 €	62 252,15 €	80,0%	15 563,04 €	20%									77 815,19 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60219	ESCLES SAINT PIERRE	RFT FPT	Rue Lelong	DC22/240662	2024-0284-T	-	12 061,64 €	9 649,31 €	80,0%	2 412,33 €	20%									12 061,64 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60310	HERCHIES	RFT FPT	Rue Georges Hernoux	DC22/221187	2022-0409-T	-	62 924,72 €	50 339,78 €	80,0%	12 584,94 €	20%	4 971,90 €	- €	0%						67 896,62 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60322	JAMERICOURT	RFT FPT	La Croix d'Hardencourt	DC22/221188	2022-0420-T	-	25 652,39 €	20 521,91 €	80,0%	5 130,48 €	20%									25 652,39 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60327	JOUY SOUS THELLE	RFT FPT	Poste Posthelle Rue Saint Michel	DC22/200656	2020-0149-T	-	122 966,85 €	98 373,48 €	80,0%	24 593,37 €	20%									122 966,85 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60333	LA CHAPELLE AUX POTS	RFT FPT	Rue de la Ferme	DC22/221192	2022-0539-T	-	56 893,48 €	45 514,78 €	80,0%	11 378,70 €	20%	2 650,11 €	- €	0%						59 543,59 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60333	LA CHAPELLE AUX POTS	RFT FPT	Rue de la Croix Rouge et Route d'Armentières - Poste POTOFERME	DC22/240653	2024-0267-T	-	48 961,67 €	39 169,34 €	80,0%	9 792,33 €	20%	1 795,63 €	- €	0%		- €	- €	0%		50 757,30 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60347	LANNOY CUILLERE	RFT FPT	La Montignette	DC22/231515	2023-0379-T	-	56 610,66 €	45 288,53 €	80,0%	11 322,13 €	20%									56 610,66 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60352	LATTAINVILLE	RFT FPT	Cavée des Acacias	DC22/240663	2024-0269-T	-	7 148,26 €	5 718,61 €	80,0%	1 429,65 €	20%	- €	- €	0%		- €	- €	0%		7 148,26 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60165	LE COUDRAY SUR THELLE	RFT FPT	Rue de Noé et Bois des Houx	DC22/221520	2022-0552-T	-	72 937,02 €	58 349,62 €	80,0%	14 587,40 €	20%	2 751,41 €	- €	0%						75 688,43 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60401	LE MESNIL THERIBUS	RFT FPT	Rue du Bas Mesnil	DC22/240655	2024-0310-T	ESTIMATION	220 000,00 €	176 000,00 €	80,0%	44 000,00 €	20%									220 000,00 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60410	MONDESCOURT	RFT FPT	Rue des Tilleuls	DC22/221361	2023-0162-T	-	113 966,61 €	91 173,29 €	80,0%	22 793,32 €	20%	1 352,33 €	- €	0%						115 318,94 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60565	SAINT ANDRE FARIVILLERS	RFT FPT	Levée de contrainte U au poste DP BOIS RENAULT	DC22/231506	2023-0335-T	PAS DE DELIB	18 120,03 €	14 496,02 €	80,0%	3 624,01 €	20%	12 554,51 €	10 043,61 €	80%		16 050,68 €	3 210,14 €	20%		46 725,22 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60577	SAINT GERMER DE FLY	RFT FPT	Impasse de Caulquis	DC22/221364	2022-0540-T	-	31 072,47 €	24 857,98 €	80,0%	6 214,49 €	20%	1 378,43 €	- €	0%						32 450,90 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60591	SAINT PAUL	RFT FPT	Poste Coquelet - Rue de l'Argilière	DC22/202900	2022-0011-T	-	43 075,49 €	34 460,39 €	80,0%	8 615,10 €	20%	2 038,06 €	- €	0%						45 113,55 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60591	SAINT PAUL	RFT FPT	Rue de la pilonne (Champs des Taillis)	DC22/240656	2024-0215-T	-	73 186,19 €	58 548,95 €	80,0%	14 637,24 €	20%	3 717,61 €	- €	0%						76 903,80 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60640	TOURLY	RFT FPT	Rue du Moulin, Rue Haute	DC22/231510-12	2023-0333-T	PAS DE DELIB	115 093,73 €	92 074,98 €	80,0%	23 018,75 €	20%	40 809,03 €	32 647,22 €	80%		62 406,21 €	12 481,24 €	20%		218 308,97 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60655	VARESNES	RFT FPT	Chemin du Jeu d'Arc, Rue du Greffier	DC22/240659	2024-0271-T	-	100 922,96 €	80 738,37 €	80,0%	20 184,59 €	20%	6 841,14 €	- €	0%						107 764,10 €
FACE A/B 80 %	28/11/2024	C	2025	60700	WARLUIS	RFT FPT	Route de Bruneval	DC22/022696	2022-0502-T	-	42 284,91 €	33 827,93 €	80,0%	8 456,98 €	20%	3 840,93 €	- €	0%						46 125,84 €
TOTAL											**1 325 523,65 €**	**1 060 418,92 €**		**265 104,73 €**		**84 701,09 €**	**42 690,83 €**			**78 456,89 €**	**15 691,38 €**			**1 488 681,63 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250227-2025_14FACE-DE

FACE EXT 80%
PCT 40%
PCT 75%
FP EXT / RFT FTR

Date bureau ou DERO

A
B1
B2
C

VOIR POUR BASCULER EN 2023

liste des codes commune => INSEE

DEPOSE AU CD

PAS DE DEPOT

											SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES			FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC				
SUBVENTIONS BT	DATE BUREAU	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	CD 60 30% o 30%+10%	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
FACE EXT	28/11/2024	C	2025	60183	CROISSY SUR CELLE	RFT FTR	Rue du Pont Cocu	DC22/240428 B	2024-0126-T	-	5 536,84 €	4 429,47 €	80,0%	1 107,37 €	20%	- €	- €	0%		5 536,84 €
FACE EXT	28/11/2024	C	2025	60211	ERAGNY SUR EPTE	RFT FTR	RN 15 Paris Dieppe	DC22/232494	2024-0088-T	-	102 727,70 €	82 182,16 €	80,0%	20 545,54 €	20%	- €	- €	0%		102 727,70 €
FACE EXT	28/11/2024	C	2025	60212	ERCUIS	RFT FTR	POSTE ERCUIBOUGUE - D929	DC22/231833 B	2023-0366-T	-	18 636,06 €	14 908,85 €	80,0%	3 727,21 €	20%	- €	- €	0%		18 636,06 €
FACE EXT	28/11/2024	C	2025	60265	FROISSY	RFT FTR	Rue de l'Eglise et Rue des Tilleuls	DC22/240434 B	2024-0131-T	-	34 299,33 €	27 439,46 €	80,0%	6 859,87 €	20%	3 073,69 €	- €	0%		37 373,02 €
FACE EXT	28/11/2024	C	2025	60316	HODENC L'EVEQUE	RFT FTR	1 Rue de la Prairie	DC22/240422	2024-0174-T	-	7 458,92 €	5 967,14 €	80,0%	1 491,78 €	20%	324,41 €	- €	0%		7 783,33 €
FACE EXT	28/11/2024	C	2025	60410	MONDESCOURT	RFT FTR	Rue du Moulin	DC22/231844	2023-0363-T	-	69 615,59 €	55 692,47 €	80,0%	13 923,12 €	20%	- €	- €	0%		69 615,59 €
FACE EXT	28/11/2024	C	2025	60577	SAINT GERMER DE FLY	RFT FTR	47B Route Nationale 31	DC22/232456 B	2024-0037-T	-	17 449,44 €	13 959,55 €	80,0%	3 489,89 €	20%	- €	- €	0%		17 449,44 €
FACE EXT	28/11/2024	C	2025	60646	TROISSEREUX	RFT FTR	Place de la Mairie		2024-0176-T	-	10 309,80 €	8 247,84 €	80,0%	2 061,96 €	20%	1 881,24 €	- €	0%		12 191,04 €
TOTAL											**266 033,68 €**	**212 826,94 €**		**53 206,74 €**		**5 279,34 €**	**- €**			**271 313,02 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250227-2025_14FACE-DE

					DOSSIER ANNULE							SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES		FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC			RESEAU TELEPHONIQUE			
SUBVENTIONS FINALES	DATE COMMISSION REELLE	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Réseau téléphonique	Montant de la subvention réseau Téléphonique	Taux de la subvention	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
FACE C	28/11/2024	C	2025	60170	COURTEUIL	MES	Rue du Gué et Rue de la Gatelière		2023-0237-T	11/03/2024	136 677,54 €	75 172,65 €	55,0%	- €	0%	64 287,71 €	51 430,17 €	80%	93 592,71 €	18 718,54 €	20%	294 557,96 €
FACE C	28/11/2024	C	2025	60425	MONTREUIL SUR BRECHE	MES	Rue du Prieuré et Rue de l'Abbaye	DC22/250111	2024-0014-T	01/08/2024	151 569,06 €	83 362,98 €	55,0%	- €	0%	121 315,06 €	84 920,54 €	70%	102 476,46 €	20 495,29 €	20%	375 360,58 €
FACE C	28/11/2024	C	2025	60653	VALESCOURT	MES	Rue de Saint-Just en Chaussée 2eme phase	DC22/250108	2024-0168-T	06/09/2024	138 476,73 €	76 162,20 €	55,0%	- €	0%	70 139,10 €	49 097,37 €	70%	104 532,99 €	20 906,60 €	20%	313 148,82 €
TOTAL											**426 723,33 €**	**234 697,83 €**		**- €**		**255 741,87 €**	**185 448,08 €**		**300 602,16 €**	**60 120,43 €**		**983 067,36 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250227-2025_14FACE-DE

Date bureau ou DERO

A
B1
B2
C

liste des codes commune => INSEE

											SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES			FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC			
SUBVENTIONS BT	DATE BUREAU / COMMISSION	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
FACE SN	05/02/2025	C	2025	60401	LE MESNIL THERIBUS	SEC	Rue de la Croix Blanche		2024-0276-T	-	14 681,06 €	11 744,85 €	80,0%	2 936,21 €	20%				14 681,06 €
FACE SN	05/02/2025	C	2025	60393	MELLO	SEC	Rue de Creil et de Saint-Leu		2024-0326-T	-	46 230,75 €	36 984,60 €	80,0%	9 246,15 €	20%	1 968,51 €	- €	0%	48 199,26 €
FACE SN	05/02/2025	C	2025	60551	ROUSSELOY	SEC	Chemin de FOLEMPRISE		2024-0330-T	-	6 398,40 €	5 118,72 €	80,0%	1 279,68 €	20%	338,27 €	- €	0%	6 736,67 €
FACE SN	05/02/2025	C	2025	60601	SAINT VAAST LES MELLO	SEC	Route de Barisseuse		2024-0319-T	-	30 070,17 €	24 056,14 €	80,0%	6 014,03 €	20%	1 163,27 €	- €	0%	31 233,44 €
FACE SN	05/02/2025	C	2025	60638	THURY SOUS CLERMONT	SEC	Rue d'en Haut et d'en Bas		2024-0308-T	-	71 352,32 €	57 081,86 €	80,0%	14 270,46 €	20%	3 645,32 €	- €	0%	74 997,64 €
FACE SN	05/02/2025	C	2025	60638	THURY SOUS CLERMONT	SEC	Route de la Neuville en Hez et Rue du lavoir		2024-0309-T	-	18 496,26 €	14 797,01 €	80,0%	3 699,25 €	20%	901,15 €	- €	0%	19 397,41 €
TOTAL											**187 228,96 €**	**149 783,17 €**		**37 445,79 €**		**8 016,52 €**	**- €**		**195 245,48 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250227-2025_14FACE-DE

Date bureau ou DERO

A
B1
B2
C

liste des codes commune => INSEE

											SUBVENTION BASSE TENSION HORS FONDS PROPRES			FONDS PROPRES BASSE TENSION		ECLAIRAGE PUBLIC			
SUBVENTIONS BT	DATE BUREAU / COMMISSION	CATEGORIE COMMMUNE	ANNEE PROGRAMME	Code INSEE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	OPERATION LOCALISATION	N° ENEDIS	N° DOSSIER SE 60	RETOUR DELIBERATION COMMUNES date	Montant de la dépense subventionnable Basse tension	Montant de la subvention BT prévisionelle hors Fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la subvention BT sur fonds propres	Taux de la subvention	Montant de la dépense subventionnable Eclairage public	Montant de la subvention Eclairage Public	Taux de la subvention	Montant Total dépenses subventionnables HT du dossier
FACE SN	28/11/2024	C	2025	60120	CAMBRONNE LES CLERMONT	SEC	Rue de Liancourt	DC22/024852	2023-0301-T	-	73 837,98 €	59 070,38 €	80,0%	14 767,60 €	20%	4 345,01 €	- €	0%	78 182,99 €
FACE SN	28/11/2024	C	2025	60054	LES HAUTS TALICANS	SEC	Rue des Landes, Chemin Vert		2024-0282-T	-	32 272,32 €	25 817,86 €	80,0%	6 454,46 €	20%	425,88 €	- €	0%	32 698,20 €
FACE SN	28/11/2024	C	2025	60592	SAINT PIERRE ES CHAMPS	SEC	Rue des Prés du Montel		2024-0276-T	-	36 255,47 €	29 004,38 €	80,0%	7 251,09 €	20%	425,88 €	- €	0%	36 681,35 €
FACE SN	28/11/2024	C	2025	60681	VILLERS SAINT BARTHELEMY	SEC	Route d'Ons en Bray		2024-0281-T	-	18 093,25 €	14 474,60 €	80,0%	3 618,65 €	20%	851,75 €	- €	0%	18 945,00 €
TOTAL											**160 459,02 €**	**128 367,22 €**		**32 091,80 €**		**6 048,52 €**	**- €**		**166 507,54 €**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250227-2025_14FACE-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-14

Objet : Individualisation de programme – FACE

Programmation Réseaux 2025

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'article L.2224-31 du Code général des collectivités territoriales selon lequel l'autorité organisatrice d'un réseau public de distribution d'électricité peut recevoir des aides pour le financement d'une partie du coût des travaux visés à l'article L.322-6 du code de l'énergie dont elle assure la maîtrise d'ouvrage,

Vu le décret N°2020-1561 en date du 11 décembre 2020 relatif aux aides pour l'électrification rurale,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment :

- Affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires,

Considérant les montants d'aides prévisionnels suivants par sous-programme :

- Sous-programme « Renforcement » A/B: 901 500 euros
- Sous-programme « Environnement » C : 212 300 euros
- Sous-programme « Extension » EXT : 127 100 euros
- Sous-programme « Sécurisation » S : 285 100 euros

Vu les avis de la Commission d'Attribution.

DECIDE

Article 1 : D'ADOPTER la liste de travaux par sous-programmes et les montants prévisionnels d'aides **en annexe** de la présente décision

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise.

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250227-2025_14FACE-DE

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 28/02/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Tillé, le …….

Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250307-2025_15-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-15

Objet : Candidature ACTEE+ CHÊNE

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public.

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 28 novembre 2022 portant sur la constitution d'une entente entre le SE60, le TE Flandre, le TE80, le TE Cambrésis et le SIDEN SIAN et ses Régies Noréade pour l'exécution financière du Programme ACTEE+ Chêne (appel à projet national porté par la FNCCR).

Considérant que les 4 syndicats, ainsi que le SIDEN SIAN et les Régies Noréade souhaitent engager des rénovations énergétiques des bâtiments en développant :

- l'ingénierie neutre et objective pour aider à la décision
- l'accompagnement à la réalisation d'études énergétiques complémentaires et spécifiques en amont
- l'accompagnement à la maitrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie (rénovations globale et spécifique isolation des combles, etc.)
- la mutualisation d'outils informatiques pour le traitement des données énergétiques
- le montage d'une solution adaptée pour répondre aux enjeux de rénovation globale des bâtiments.

DECIDE

Article 1 : **DE CANDIDATER** au Programme ACTEE+ Chêne coordonné par la FNCCR.

Article 2 : DE SIGNER tout document (conventions…) et à solliciter les fonds.

Article 3 : D'ENGAGER toutes les démarches nécessaires à la réalisation des objectifs et actions fixés dans le Programme ACTEE+ Chêne.

Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250307-2025_15-DE

Article 4 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise.

Article 5 : DE DIRE que Le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Tillé le 07/03/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE SE 60

Le présente délibération publiée le .....

Est exécutoire à la date du .....

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Tillé, le .....

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250307-2025_16ALUMACTE-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-16

Objet : Candidature Lum'ACTEE+

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public.

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021 portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 28 novembre 2022 portant sur la constitution d'une entente entre le SE60, le TE Flandre et le TE Cambrésis pour l'exécution financière du Programme Lum'ACTEE+ (appel à projet national porté par la FNCCR).

Considérant que les 3 syndicats souhaitent engager des rénovations énergétiques de l'éclairage public en développant :

- l'ingénierie neutre et objective pour aider à la décision
- l'accompagnement à la réalisation d'études énergétiques complémentaires et spécifiques en amont
- l'accompagnement à la maitrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie (rénovations des armoires, des points lumineux, etc.)
- la mutualisation d'outils informatiques pour le traitement des données énergétiques
- le montage d'une solution adaptée pour répondre aux enjeux environnementaux.

DECIDE

Article 1 : **DE CANDIDATER** au Programme Lum'ACTEE+ coordonné par la FNCCR.

Article 2 : DE SIGNER tout document (conventions…) et à solliciter les fonds.

Article 3 : D'ENGAGER toutes les démarches nécessaires à la réalisation des objectifs et actions fixés dans le Programme Lum'ACTEE+.

Envoyé en préfecture le 11/03/2025
Reçu en préfecture le 11/03/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250307-2025_16ALUMACTE-DE

Article 4 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise.

Article 5 : DE DIRE que Le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Tillé le 07/03/2025

Le Président
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE SE 60

Le présente délibération publiée le .....

Est exécutoire à la date du .....

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Tillé, le .....

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250404-2025_17PVCSPS-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-17

Objet : Mission de coordonnateur de sécurité et de protection de la santé sur des installations photovoltaïques en toiture sur les bâtiments communaux de MARGNY LES COMPIEGNE et de BRETEUIL

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical portant délégation d'attribution au Président en date du 23 novembre 2021, permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la réalisation de missions de Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé des installations photovoltaïques en toiture sur les bâtiments communaux de MARGNY LES COMPIEGNE et de BRETEUIL.

Considérant les conventions des Communes de MARGNY LES COMPIEGNE du 02 octobre 2024 et de BRETEUIL du 15 mars 2024; fixant le rôle de l'intervention du SE60 dans la réalisation des projets cités en objet.

Considérant la proposition de BTP Consultant pour un montant de 2 295 €HT pour BRETEUIL; de 2 295 € HT pour MARGNY LES COMPIEGNE.

Considérant la proposition de DIMExpert pour un montant de 1 283,25 €HT pour BRETEUIL; de 1 283,25 € HT pour MARGNY LES COMPIEGNE.

Considérant la proposition de Qualiconsult pour un montant de 2 000 €HT pour BRETEUIL; de 2 000 € HT pour MARGNY LES COMPIEGNE.

Décide :

Article 1 : d'accepter l'offre de DIMExpert, s'élevant à 2 566,50 € HT, soit 3 079,80 € TTC, pour la réalisation des missions de contrôle technique.

Article 2 : de prévoir les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 45811.

Le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 04/04/2025

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250404-2025_17PVCSPS-DE

Le Président,
Eric GUERIN

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250404-2025_18PVBC-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-18

Objet : Mission de contrôle technique d'installations photovoltaïques en toiture sur les bâtiments communaux de MARGNY LES COMPIEGNE et de BRETEUIL

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical portant délégation d'attribution au Président en date du 23 novembre 2021, permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la réalisation de missions de contrôle technique des installations photovoltaïques en toiture sur les bâtiments communaux de MARGNY LES COMPIEGNE et de BRETEUIL.

Considérant les conventions des Communes de MARGNY LES COMPIEGNE du 02 octobre 2024 et de BRETEUIL du 15 mars 2024; fixant le rôle de l'intervention du SE60 dans la réalisation des projets cités en objet.

Considérant la proposition de Alpes Contrôles avec précisions et justificatifs des supports pour validation pour un montant de 2 500 €HT pour BRETEUIL; de 2 200 € HT pour MARGNY LES COMPIEGNE.

Considérant la proposition de l'Apave avec précisions et justificatifs des supports pour validation pour un montant de 1 700 €HT pour BRETEUIL; de 1 800 € HT pour MARGNY LES COMPIEGNE.

Considérant la proposition de Qualiconsult avec précisions et justificatifs des supports pour validation pour un montant de 2 350 €HT pour BRETEUIL; de 2 650 € HT pour MARGNY LES COMPIEGNE.

Considérant la proposition de Socotec avec précisions et justificatifs des supports pour validation pour un montant de 1 145€HT pour BRETEUIL; de 1 145 € HT pour MARGNY LES COMPIEGNE.

Décide :

Article 1 : d'accepter l'offre de Socotec, s'élevant à 2 290,00 € HT, soit 2 748,00 € TTC, pour la réalisation des missions de contrôle technique.

Article 2 : de prévoir les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 45811.

Le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Pour extrait certifié conforme

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250404-2025_18PVBC-DE

Fait à Tillé le 04/04/2025

Le Président,
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE SE 60

Envoyé en préfecture le 01/04/2025
Reçu en préfecture le 01/04/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250331-2025_19_ACHATPC-AR

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-19

Objet : Achat de 14 postes informatiques

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président et lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public.

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'ordinateurs portables pour le renouvellement de 10 postes en fin de vie et l'ajout de 4 postes.

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT.

Considérant la consultation faite auprès des entreprises XEFI et JVtech Solution,

Considérant le devis de l'entreprise XEFI :

- Fourniture de 14 postes nomades HP et les accessoires, pour un montant de 17 903,79 € HT soit 21 484,55 € TTC

Considérant le devis de l'entreprise JVtech Solutions :

- Fourniture de 14 postes nomades HP et les accessoires, pour un montant de 19 784,38 € HT soit 23 741,26 € TTC

DECIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de XEFI correspondant, s'élevant à 17 903,79 € HT soit 21 484,55 € TTC, pour l'achat de 14 postes nomades HP et les accessoires.

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 2183 (matériel de bureau et matériel informatique).

Article 3 : DE DIRE que Le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025
Reçu en préfecture le 01/04/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250331-2025_19_ACHATPC-AR

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 31 mars 2025

Le Président,
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250404-2025_21_DMCOACH-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°2025-21

Objet : Modification de la mission d'accompagnement collectif en « *Coaching d'organisation* »

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, alinéa 3 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget,

Vu la décision n°2024-49 du Président, visée en préfecture le 7 janvier 2025, portant sur la mission d'accompagnement collectif en « *Coaching d'organisation* »,

Vu la proposition initiale d'intervention de Émilie BAUDET déclinée en 4 phases :

Phase 1 – Embarquer les équipes

Phase 2 – Diagnostic, partage du vécu et apprentissage

Phase 3 – Mise en mouvement

Phase 4 (optionnelle) – Accompagnement sur besoins émergents

Vu le devis initial établi suite aux négociations s'élevant à 35 863 € HT pour les phases 1 à 3 et 8 000 € HT pour la phase 4

Considérant la reconfiguration de la mission d'accompagnement collectif en « *Coaching d'organisation* » en lien avec l'entreprise *Emilie Beaudet Coaching*,

Considérant que cette mission sera reprise par le Cabinet *Key Inside*, *Laure DELIENCOURT*,

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT,

Décide :

Article 1 : **D'ARRÊTER** l'intervention d'Émilie BAUDET à la phase 2 – Diagnostic, partage du vécu et apprentissage ;

Article 2 : D'ARRÊTER le montant d'intervention de Emilie Baudet au montant de 16 862,50 € HT (20 235 € TTC) pour les phases 1 à 2 ;

Article 3 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 6184 (versements à des organismes de formations).

Le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250404-2025_21_DMCOACH-DE

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 4 avril 2025.

Le Président
Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Autre syndicat mixte : **SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20009309400015

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

M. 57

Décision modificative 1 (3)
Voté par nature

BUDGET : SE6 (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9
B1 - Présentation des AP votées 11
B2 - Présentation des AE votées 12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 16
D1 - Balance générale - Dépenses 18
D2 - Balance générale - Recettes 20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 43
A1.01 - Opérations non ventilables 46
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 47
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 50
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 51
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 52
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 55
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 58
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 61
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 62
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 65
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 67
A1.908 - Fonction 8 - Transports 70
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 74
A2.01 - Opérations non ventilables 76
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 77
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 83
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 84
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 85
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 88
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 91
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 94
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 95
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 96
A2.936 - Fonction 6 - Action économique 99
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 101
A2.938 - Fonction 8 - Transports 104

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 108
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 109
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 113
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 115

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 116
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 118
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes 119
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 120
B3.1 - Etat des provisions constituées 121
B3.2 - Etalement des provisions 123
B4 - Etat des charges transférées 124
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 125
B6 - Prêts 127
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés 128
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus 129
B7.3 - Etat des emprunts garantis 130
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 131
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail 132
B7.6 - Etat des marchés de partenariat 133
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 134
B7.8 - Autres engagements donnés 135
B7.9 - Autres engagements reçus 136
B8 - Subventions versées 137
B9 - Etat du personnel 138
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 142
B11.1 - Liste des organismes de regroupement 143
B11.2 - Liste des établissements publics créés 144
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 145

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire 146
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 147
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 148

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 150
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 151
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 152
D3 - Décisions en matière de taux 154
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement 155
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement 157
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 159
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 160

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 161

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	49,71 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	49,21 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	524,14 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	50,79 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du …
(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1) — C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	31 323 471,04	38 156 636,43	12 973 725,57		A1	19 806 890,96
Investissement	27 010 292,88	28 032 202,36	(3)	-9 560 398,30	A2	-8 538 488,82
Fonctionnement	4 313 178,16	10 124 434,07	(4)	22 534 123,87	A3	28 345 379,78

	RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	20 359 764,00	III + IV	17 842 678,31	B1	-2 517 085,69
Investissement	I	20 359 764,00	III	17 842 678,31	B2	-2 517 085,69
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	**A1 + B1**	17 289 805,27
Investissement	**A2 + B2**	-11 055 574,51
Fonctionnement	**A3 + B3**	28 345 379,78

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES — C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) **20 359 764,00**
018	**RSA**	**0,00**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**0,00**
13	**Subventions d'investissement (3)**	**0,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**
18	**Cpte de liaison : affectation (BA,régie)**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)**	**0,00**
204	**Subventions d'équipement versées (3) (5)**	**700 140,87**
21	**Immobilisations corporelles (3)**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation (3)**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)**	**18 638 182,06**
26	**Participations et créances rattachées**	**0,00**
27	**Autres immobilisations financières (3)**	**0,00**
45	**Chapitres d'opérations pour compte de tiers**	**1 021 441,07**
45811	Opérations sous mandats	1 021 441,07
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) **0,00**
011	**Charges à caractère général (4)**	**0,00**
012	**Charges de personnel et frais assimilés (4)**	**0,00**
014	**Atténuations de produits**	**0,00**
016	**APA**	**0,00**
017	**RSA / Régularisations de RMI**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante (4)**	**0,00**
6586	**Frais fonctionnement des groupes d'élus**	**0,00**
66	**Charges financières**	**0,00**
67	**Charges spécifiques (4)**	**0,00**

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES — C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) **17 842 678,31**
018	**RSA**	**0,00**
024	**Produits des cessions d'immobilisations**	**0,00**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**0,00**
13	**Subventions d'investissement (reçues) (3)**	**15 062 731,52**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**
18	**Cpte de liaison : affectation (BA,régie)**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)**	**0,00**
204	**Subventions d'équipement versées (3) (5)**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles (3)**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation (3)**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)**	**0,00**
26	**Participations et créances rattachées**	**0,00**
27	**Autres immobilisations financières (3)**	**0,00**
45	**Chapitres d'opérations pour compte de tiers**	**2 779 946,79**
45822	Opérations sous mandats	2 779 946,79
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) **0,00**
70	**Prod. services, domaine, ventes diverses**	**0,00**
73	**Impôts et taxes**	**0,00**
731	**Fiscalité locale**	**0,00**
74	**Dotations et participations (4)**	**0,00**
75	**Autres produits de gestion courante (4)**	**0,00**
013	**Atténuations de charges (4)**	**0,00**
016	**APA**	**0,00**
017	**RSA / Régularisations de RMI**	**0,00**
76	**Produits financiers**	**0,00**
77	**Produits spécifiques (4)**	**0,00**

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00
	TOTAL DU BUDGET (5)	0,00	0,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			**0,00**

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	**0,00**

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			**0,00**

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	**0,00**

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 036 779,13	0,00	0,00	0,00	1 036 779,13
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	1 412 140,25	0,00	0,00	0,00	1 412 140,25
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 080 960,52	0,00	0,00	0,00	1 080 960,52
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	54 063 173,51	0,00	0,00	0,00	54 063 173,51
Total des dépenses d'équipement		**57 593 053,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**57 593 053,41**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		**1 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 200 000,00**
45…	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	4 515 038,10	0,00	0,00	0,00	4 515 038,10
Total des dépenses réelles d'investissement		**63 308 091,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**63 308 091,51**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (8)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*784 179,13*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***784 179,13***		***0,00***	***0,00***	***784 179,13***
TOTAL		**64 092 270,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**64 092 270,64**
						+
					D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**8 538 488,82**
						=
					TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**72 630 759,46**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT — C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	28 352 853,74	0,00	0,00	0,00	28 352 853,74
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**28 352 853,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**28 352 853,74**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 066 464,56	0,00	0,00	0,00	2 066 464,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	11 055 574,51	0,00	0,00	0,00	11 055 574,51
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	872 377,78	0,00	0,00	0,00	872 377,78
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
Total des recettes financières		**14 049 416,85**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**14 049 416,85**
45…	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	6 273 543,82	0,00	0,00	0,00	6 273 543,82
Total des recettes réelles d'investissement		**48 675 814,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**48 675 814,41**

021	*Virement de la section de fonctionnement (10)*	*22 809 247,82*		*0,00*	*0,00*	*22 809 247,82*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)*	*361 518,10*		*0,00*	*0,00*	*361 518,10*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*784 179,13*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***23 954 945,05***		***0,00***	***0,00***	***23 954 945,05***

TOTAL	**72 630 759,46**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**72 630 759,46**
					+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					**0,00**
					=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**72 630 759,46**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	**23 170 765,92**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(5) Sauf 165, 166 et 16449.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	2 194 180,51	0,00	-2 100,00	-2 100,00	2 192 080,51
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 833 250,00	0,00	0,00	0,00	2 833 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	653 600,00	0,00	0,00	0,00	653 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		**5 681 030,51**	**0,00**	**-2 100,00**	**-2 100,00**	**5 678 930,51**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 500,00	0,00	2 100,00	2 100,00	7 600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	12 606,00		0,00	0,00	12 606,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**5 699 136,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 699 136,51**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*22 809 247,82*		*0,00*	*0,00*	*22 809 247,82*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*361 518,10*		*0,00*	*0,00*	*361 518,10*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***23 170 765,92***		***0,00***	***0,00***	***23 170 765,92***
TOTAL		**28 869 902,43**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**28 869 902,43**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**28 869 902,43**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT — C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	51 240,00	0,00	0,00	0,00	51 240,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	722 656,10	0,00	0,00	0,00	722 656,10
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	6 415 000,00
74	Dotations et participations (4)	1 111 191,06	0,00	0,00	0,00	1 111 191,06
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 280 010,00	0,00	0,00	0,00	3 280 010,00
Total des recettes de gestion courante		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 580 097,16**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 580 097,16**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 580 097,16**
						+
					R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**17 289 805,27**
						=
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**28 869 902,43**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	**23 170 765,92**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	*0,00*	*0,00*
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	*0,00*	*0,00*
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
198	*Neutralisation des amortissements*		*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-2 100,00		-2 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	*0,00*	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges spécifiques (9)	2 100,00	*0,00*	2 100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	*0,00*	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	*0,00*	*0,00*
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	*0,00*	*0,00*
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*0,00*	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**64 092 270,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 036 779,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	1 412 140,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 080 960,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	54 063 173,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**57 593 053,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	400 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**1 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	4 515 038,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**63 308 091,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*784 179,13*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**784 179,13**			**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	**0,00**

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								**0,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**61 575 184,95**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	28 352 853,74	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**28 352 853,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 066 464,56	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	872 377,78	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**2 993 842,34**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	6 273 543,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**37 620 239,90**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*22 809 247,82*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*361 518,10*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		***23 954 945,05***		***0,00***	***0,00***	***0,00***

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	**0,00**

Affectation au compte 1068 (9)	**0,00**

Total des recettes d'investissement cumulées	**0,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**64 092 270,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 036 779,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	784 179,13	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	252 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	1 412 140,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	1 412 140,25	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 080 960,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	561 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	29 300,52	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	396 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	89 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	54 063 173,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	54 055 973,51	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**57 593 053,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	400 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13248	Subv. non transf. Autres communes	300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	800 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**1 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	Opérations pour compte de tiers (6)	4 515 038,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45811	Opérations sous mandats	4 515 038,10	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45822	Opérations sous mandats	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**63 308 091,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
	Reprise sur autofinancement antérieur	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
	Charges transférées (8)	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*784 179,13*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2313	*Constructions*	*784 179,13*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**784 179,13**			**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**61 575 184,95**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	28 352 853,74	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	406 462,74	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 472 154,18	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	17 371 913,93	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 020 822,89	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**28 352 853,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 066 464,56	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	2 066 464,56	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	872 377,78	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	872 377,78	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**2 993 842,34**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	6 273 543,82	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
Total des recettes réelles		**37 620 239,90**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*22 809 247,82*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*361 518,10*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28031	*Frais d'études*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041412	*Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations*	*61 648,75*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*8 590,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*49 109,54*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28128	*Autres aménagements de terrains*	*113,33*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281318	*Autres bâtiments publics*	*383,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28158	*Autres inst.,matériel,outil. techniques*	*5 940,25*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*3 848,15*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281828	*Autres matériels de transport*	*147 669,62*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281838	*Autre matériel informatique*	*81 082,19*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*3 133,27*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2031	*Frais d'études*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		***23 954 945,05***		***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**28 869 902,43**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général (4)	2 194 180,51	0,00	0,00	-2 100,00	-2 100,00	0,00	-2 100,00	-2 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 833 250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	653 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**5 681 030,51**	**0,00**	**0,00**	**-2 100,00**	**-2 100,00**	**0,00**	**-2 100,00**	**-2 100,00**
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 500,00	0,00		2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	12 606,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		**18 106,00**	**0,00**	**0,00**	**2 100,00**	**2 100,00**		**2 100,00**	**2 100,00**
Total des dépenses réelles		**5 699 136,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
023	*Virement à la section d'investissement*	*22 809 247,82*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5)*	*361 518,10*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**23 170 765,92**			**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	**0,00**

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	**0,00**

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges (3)	51 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	722 656,10	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 111 191,06	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 280 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	**0,00**

Total des recettes de fonctionnement cumulées	**0,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**28 869 902,43**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général (5)	2 194 180,51	0,00	0,00	-2 100,00	-2 100,00	0,00	-2 100,00	-2 100,00
60611	Eau et assainissement	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	50 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	58 375,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	11 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	45 402,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	23 359,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	50 880,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	2 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	23 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 449 083,71	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	69 379,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	13 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	26 440,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6231	Annonces et insertions	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	26 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	17 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	12 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	16 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	17 890,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	72 770,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	6 000,00	0,00		-2 100,00	-2 100,00	0,00	-2 100,00	-2 100,00
6358	Autres droits	350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	2 833 250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	13 750,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	16 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	275 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	195 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	860 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	560 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	485 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	165 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	60 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	88 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	653 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	57 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65331	Indemnités de fonction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	563 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d''utilisat° - informatique nuage	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**5 681 030,51**	**0,00**	**0,00**	**-2 100,00**	**-2 100,00**	**0,00**	**-2 100,00**	**-2 100,00**
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	5 500,00	0,00		2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 500,00	0,00		2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	12 606,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	12 606,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		**18 106,00**	**0,00**	**0,00**	**2 100,00**	**2 100,00**		**2 100,00**	**2 100,00**
Total des dépenses réelles		**5 699 136,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	*Virement à la section d'investissement*	*22 809 247,82*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*361 518,10*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	*361 518,10*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**23 170 765,92**			**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).*
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges (4)	51 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	31 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	722 656,10	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	335 656,10	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	142 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 111 191,06	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	417 456,42	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	76 034,64	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	617 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 280 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	3 280 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).*
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**2 182 339,65**	**535 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	784 179,13	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	590 960,52	490 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**11 055 574,51**	**67 846,44**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 055 574,51	12 846,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**60 590 751,86**	**0,00**		**63 308 091,51**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	400 000,00	0,00		400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	207 600,00	0,00		1 036 779,13
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 412 140,25	0,00		1 412 140,25
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		1 080 960,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	54 055 973,51	0,00		54 063 173,51
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		800 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	4 515 038,10	0,00		4 515 038,10
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**37 552 393,46**	**0,00**		**48 675 814,41**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		55 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	2 053 618,12	0,00		13 122 039,07
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	29 225 231,52	0,00		29 225 231,52
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	6 273 543,82	0,00		6 273 543,82

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	**2 182 339,65**
203	Frais d'études, recherche, développement	784 179,13
211	Terrains	561 660,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	29 300,52
231	Immobilisations corporelles en cours	7 200,00
261	Titres de participation	800 000,00
	RECETTES	**11 055 574,51**
106	Réserves	11 055 574,51

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		**535 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
205	Licences, procédés, droits similaires	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	485 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**67 846,44**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	12 846,44	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**535 000,00**
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**67 846,44**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 846,44

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**60 590 751,86**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**60 590 751,86**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 412 140,25	0,00	0,00	0,00	1 412 140,25
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	207 600,00	0,00	0,00	0,00	207 600,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	54 055 973,51	0,00	0,00	0,00	54 055 973,51
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	4 515 038,10	0,00	0,00	0,00	4 515 038,10
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**37 552 393,46**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**37 552 393,46**
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 053 618,12	0,00	0,00	0,00	2 053 618,12
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	81 500,00	0,00	0,00	0,00	81 500,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	28 271 353,74	0,00	0,00	0,00	28 271 353,74
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	872 377,78	0,00	0,00	0,00	872 377,78
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	6 273 543,82	0,00	0,00	0,00	6 273 543,82

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**12 606,00**	**4 511 828,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	0,00	1 022 578,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 833 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	653 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	12 606,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**150 000,00**	**10 135 853,40**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	51 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150 000,00	77 903,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	451 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 140 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 174 702,51**	**0,00**		**5 699 136,51**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	1 169 502,51	0,00		2 192 080,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 833 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00		653 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00		7 600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 606,00
RECETTES		**0,00**	**128 000,00**	**0,00**	**1 166 243,76**	**0,00**		**11 580 097,16**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		51 240,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	58 000,00	0,00	436 752,70	0,00		722 656,10
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 415 000,00
74	Dotations et participations	0,00	70 000,00	0,00	589 491,06	0,00		1 111 191,06
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00		3 280 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		**12 606,00**
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	12 606,00
RECETTES		**150 000,00**
708	Autres produits	150 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	**4 511 828,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	146 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	33 402,40	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	81 359,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	26 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	311 862,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	98 879,60	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	13 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	57 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	95 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	17 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	85 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	43 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 913 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	770 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	92 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	60 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	593 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	**10 135 853,40**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
641	Rémunérations du personnel	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	31 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	65 903,40	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
731	Fiscalité locale	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	451 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	3 140 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 511 828,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 375,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 402,40
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 359,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 850,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 862,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 879,60
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 750,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 440,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 400,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 890,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 770,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 700,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 913 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	770 700,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 100,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**10 135 853,40**
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 240,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 903,40

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	CHAPITRE
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 415 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 700,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 140 010,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES		**0,00**	**128 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
708	Autres produits	0,00	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**128 000,00**
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 174 702,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 174 702,51**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	6 880,80	0,00	0,00	0,00	6 880,80
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	1 137 221,71	0,00	0,00	0,00	1 137 221,71
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 166 243,76**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 166 243,76**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	269 752,70	0,00	0,00	0,00	269 752,70
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	142 000,00	0,00	0,00	0,00	142 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	589 491,06	0,00	0,00	0,00	589 491,06
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					**0,00**									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Date de rembour-sement anticipé O/N	Catégorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**0,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprèsdes établissements financiers(Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité			
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver-ture éventu-elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
												Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

IV
B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV
B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		30-06-2016
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	2051 Concessions et droits similaires	2	26/02/1996
L	2183 Matériel informatique	3	26/02/1996
L	2184 Mobilier	10	26/02/1996
L	2182 Matériel de transport	5	18/03/1997
L	2183 Photocopieur	5	18/03/1997
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	31/03/2004
L	2183 Matériel de bureau	5	31/03/2004
L	2188 Autres immobilisations corporelles	3	31/03/2004
L	2031 Frais d'études	5	13/03/2007
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	2	14/03/2013
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	2	30/06/2016
L	217* Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	2	30/06/2016
L	21757 Matériel et outillage de voirie mis à disposition	2	30/06/2016
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	10	29/06/2017
L	2148 Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	2	29/06/2017
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	2	29/06/2017
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	2	29/11/2017

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour litiges	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour pertes de change	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour garanties d'emprunt	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres provisions pour risques	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dépréciations (3)	**0,00**		**32 000,00**	**32 000,00**	**0,00**	**32 000,00**
- des immobilisations	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des stocks et encours	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des comptes de tiers	**0,00**		**32 000,00**	**32 000,00**	**0,00**	**32 000,00**
Dépréciation des restes à recouvrer	0,00	31/03/2021	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00
- des comptes financiers	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des provisions semi-budgétaires	**0,00**		**32 000,00**	**32 000,00**	**0,00**	**32 000,00**
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour litiges	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour pertes de change	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour garanties d'emprunt	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres provisions pour risques	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dépréciations (3)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des immobilisations	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des stocks et encours	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des comptes de tiers	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV
B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581 — **Intitulé de l'opération : Opérations sous mandats** — **Date de la délibération :**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**6 943 939,75**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45811 (5)	1 056 348,41	0,00	0,00	0,00
45811 Dépenses nouvelles (5)	5 887 591,34	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
45811 Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**6 943 939,75**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**109 456,56**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45811 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	34 872,35	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
45811 Annulations sur recettes (d) (6)	74 584,21	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**34 872,35**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 4582 — **Intitulé de l'opération : Opérations sous mandats** — **Date de la délibération :**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**7 291,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45822 Dépenses nouvelles (5)	7 291,77	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
45822 Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**7 291,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**5 190 756,47**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45822 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 080 716,84	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	2 712 454,43	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

N° opération : 4582 **Intitulé de l'opération : Opérations sous mandats**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
45822 Annulations sur recettes (d) (6)	397 585,20	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**4 793 171,27**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

IV
B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	**Emprunts garantis (1)**	0,00	0,00	
8016	**Contrats de crédit-bail (2)**	0,00	0,00	0,00
8017	**Subvention à verser en annuité (3)**	0,00	0,00	0,00
8018	**Autres engagements donnés**			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	**Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)**	0,00	0,00	0,00
8027	**Subvention à recevoir par annuité**	0,00	0,00	0,00
8028	**Autres engagements reçus**			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois …).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A + B + C - D**	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement	**II**	**11 580 097,16**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	**I / II**	**0,00**

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement				
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV
B6

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**1,00**	**0,00**	**1,00**	**1,00**	**0,00**	**1,00**
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**6,00**	**0,00**	**6,00**	**5,80**	**6,60**	**12,40**
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint admnistratif de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent d'accueil	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,60	0,60
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Attaché hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé de communication	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de gestion RH	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de la concession et achats énergie	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de pilotage financier	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Gestionnaire travaux	B C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		**3,00**	**0,00**	**3,00**	**2,90**	**16,00**	**18,90**

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé d'affaires	A	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	7,00
Chargé d'études plannification	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de développement SIG	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de projets mobilité	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de projets énergie	A	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Directeur des pôles opérationnels	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Directeur prospective et développement	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable SI	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		**9,00**	**0,00**	**9,00**	**8,70**	**22,60**	**31,30**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N — B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				**0,00**		
Agent d'accueil	C	ADM	367	0,00	A CAT C	CDD
Chargé d'affaires	A	TECH	774	0,00	A CAT A	CDI
Chargé d'affaires	A	TECH	518	0,00	A CAT A	CDD
Chargé d'affaires	A	TECH	484	0,00	A CAT A	CDD
Chargé d'affaires	A	TECH	444	0,00	A CAT A	CDD
Chargé d'affaires	A	TECH	774	0,00	A CAT A	CDI
Chargé d'études plannification	A	TECH	565	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de communication	A	ADM	611	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de développement SIG	A	TECH	518	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de gestion RH	B	ADM	484	0,00	A CAT B	CDD
Chargé de la concession et achats énergie	A	ADM	653	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de pilotage financier	A	ADM	499	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de projets mobilité	A	TECH	774	0,00	A CAT A	CDI
Chargé de projets énergie	A	TECH	484	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de projets énergie	A	TECH	518	0,00	A CAT A	CDD
Directeur des pôles opérationnels	A	TECH	837	0,00	A CAT A	CDD
Directeur prospective et développement	A	TECH	896	0,00	A CAT A	CDD
Gestionnaire travaux	B	ADM	401	0,00	A CAT B	CDD
Gestionnaire travaux	C	ADM	385	0,00	A CAT C	CDD
Responsable SI	A	TECH	791	0,00	A CAT A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				**0,00**		
TOTAL GENERAL				**0,00**		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
09/12/2022 -	SEM ENERGIES HAUTS DE FRANCE	SEM SEM ENERGIES HAUTS DE FRANCE	Société Française	750 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée…).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

IV
B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

IV
B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV
B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Energie Renouvelable	07/07/2020		20009309400023	SPIC	oui
	Mobilité durable	07/07/2020		20009309400031	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**-8 538 488,82**	**0,00**	**0,00**	**-8 538 488,82**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**-2 517 085,69**	**0,00**	**0,00**	**-2 517 085,69**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-11 055 574,51**	**0,00**	**0,00**	**-11 055 574,51**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	**11 055 574,51**	**0,00**	**0,00**	**11 055 574,51**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-11 055 574,51**	**0,00**	**0,00**	**-11 055 574,51**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	**25 942 230,48**	**0,00**	**0,00**	**25 942 230,48**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**25 942 230,48**	**0,00**	**0,00**	**25 942 230,48**

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**I 0,00**	**0,00**	**II 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 25 942 230,48**	**0,00**	**VI 0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**2 716 464,56**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	2 066 464,56	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	650 000,00	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		**23 225 765,92**	**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
28031	*Frais d'études*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041412	*Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations*	*61 648,75*	*0,00*	*0,00*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*8 590,00*	*0,00*	*0,00*
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*49 109,54*	*0,00*	*0,00*
28128	*Autres aménagements de terrains*	*113,33*	*0,00*	*0,00*
281318	*Autres bâtiments publics*	*383,00*	*0,00*	*0,00*
28158	*Autres inst.,matériel,outil. techniques*	*5 940,25*	*0,00*	*0,00*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*3 848,15*	*0,00*	*0,00*
281828	*Autres matériels de transport*	*147 669,62*	*0,00*	*0,00*
281838	*Autre matériel informatique*	*81 082,19*	*0,00*	*0,00*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*3 133,27*	*0,00*	*0,00*
29…	*Dépréciations des immobilisations*			
31…	*Matières premières (et fournitures) (5)*			
33…	*En-cours de production de biens (5)*			
35…	*Stocks de produits (5)*			
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*			
59…	*Dépréciation des comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*22 809 247,82*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV
D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Réseau électrique BT	01/01/2020		

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	**Chapitre**	**Montant**	**FONCTIONNEMENT**	**Chapitre**	**Montant**
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		**0,00**	**Sous-total Fonctionnement**		(B) **0,00**

INVESTISSEMENT	**Chapitre**	**Montant**			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		**0,00**	**Effort propre de la Région (A – B)**		(C) **0,00**

TOTAL DEPENSES	(A) **0,00**	**TOTAL RECETTES (B + C)**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	**0,00**
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	**0,00**

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	**0,00**

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	**0,00**
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

Total facturations internes	**0,00**
TOTAL CHARGES (2)	**0,00**

Contributions aux ECE	0,00

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	**0,00**

Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	**0,00**

RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	**0,00**

Résultat financier	0,00

RESULTAT COURANT (5)	**0,00**

Résultat spécifique	0,00

RESULTAT NET (6)	**0,00**

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.
(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A *bis* du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		**0,00**	**0,00**			**0,00**	**0,00**

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

IV
D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		**0,00**
Acquisitions d'immobilisations		**0,00**
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		**0,00**
Autres dépenses éventuelles		**0,00**
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		**0,00**
Total des dépenses réelles		**0,00**
040	***Opérations ordre transf. entre sections***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
Total des dépenses d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		**0,00**
Dotations et subventions reçues		**0,00**
Autres recettes éventuelles		**0,00**
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		**0,00**
024	**Produits des cessions d'immobilisations**	**0,00**
Total des recettes réelles		**0,00**
040	***Opérations ordre transf. entre sections***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
021	***Virement de la section de fonctionnement (3)***	***0,00***
Total des recettes d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

IV
D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	*Opérations ordre transf. entre sections*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement (4)*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre	*0,00*
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	
013	**Atténuations de charges**	**0,00**
Total des recettes réelles		**0,00**
042	***Opérations ordre transf. entre sections***	***0,00***
043	***Opérations ordre intérieur de la section***	***0,00***
Total des recettes d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01B-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Président (1),
A Tillé, le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical (2), réunie en session
A Tillé, le 18/04/2025
Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

.

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Tillé, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°P2025-04-18-01

Objet : Fongibilité de crédits

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M57 et la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section,

Vu la délibération n°C2025-04-04-26 du 4 avril 2025 indiquant qu'en matière de fongibilité des crédits, l'organe délibérant a la faculté de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel,

Vu la délibération n°C2025-04-04-19 du 4 avril 2025 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits pour les titres annulés sur exercices antérieurs,

DECIDE

Article 1 : **D'AUTORISER** le virement de 2.100 € du chapitre 011 article 6288 vers le chapitre 67 article 673 de la section fonctionnement ;

Article 2 : **DE DIRE** que le Comité syndical sera régulièrement informé de cette décision lors de la prochaine séance ;

Article 3 : D'ADRESSER l'ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Préfet de l'Oise,
- Monsieur le Comptable public de la paierie départementale de l'Oise,
- Madame la Directrice Générale des Services, chargée de l'application de la présente décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250418-P2025_04_18_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 18 avril 2025

Le Président,
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250422-P2025_04_22_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-04-22-01

Objet : Mission d'étude de sol de la futur chaufferie biomasse de la commune de Noyers Saint Martin

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et L. 5211-10 ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président et lui permettant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la réalisation d'une étude de sol pour le projet d'une installation chaudière collective biomasse sur la commune de Noyers Saint Martin ;

Considérant la convention de la commune de Noyers Saint Martin du 26 Avril 2023 fixant le rôle de l'intervention du SE60 dans la réalisation des projets cités en objet ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant les demandes de devis faites auprès ICSEO et GEOTEC :

Offre : ICSEO (Agence NORD, Les Marches de l'Oise – 100, r Louis Blanc – Bât. RIGA, 60160 MONTATAIRE – SIREN : 453 093 544)

- Etude de sol G2 AVP avec précisions et justificatifs des supports pour validation pour un montant de 1 910 € HT, soit 2 292,00 € TTC.

Offre : GEOTEC (Agence de LILLE, ZI des prés Loribes – rue André Citroën – 59128 FLERS EN ESCREBIEUX – SIRET : 778 196501 00028)

- Etude de sol G2 AVP avec précisions et justificatifs des supports pour validation pour un montant de 4 070 € HT, soit 4 884,00 € TTC.

DÉCIDE

Article 1 : D'ACCEPTER l'offre de ICSEO et de **SIGNER** le devis correspondant, s'élevant à 1 910 € HT, soit 2 292,00 € TTC, pour la réalisation des missions de contrôle technique.

Article 2 : DE PRÉVOIR les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 45811 (Dépenses d'investissement – Opérations sous mandats).

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250422-P2025_04_22_01-DE

Fait à Tillé le 22/04/2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250422-P2025_04_22_02-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-04-22-02

Objet : Mission d'architecte pour le dépôt du permis de construire de la futur chaufferie biomasse de la commune de Noyers Saint Martin

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et L. 5211-10 ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président et lui permettant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la réalisation du dépôt du permis de construire pour le projet d'une installation chaudière collective biomasse sur la commune de Noyers Saint Martin ;

Considérant la convention de la commune de Noyers Saint Martin du 26 Avril 2023 fixant le rôle de l'intervention du SE60 dans la réalisation des projets cités en objet ;

Considérant les demandes de devis faites auprès ACYC, FROMAGER architecte et YOONSEUX architectes :

Offre : ACYC (54 avenue Lénine – 94250 GENTILLY – SIREN : 489214247)

- Dépose du permis de construire avec précisions et justificatifs des supports pour validation pour un montant de 3 300 € HT, soit 3 960,00 € TTC ;

Offre : Fromager architecte

- Aucune réponse du candidat ;

Offre : Yoonseux architecte

- Aucune réponse du candidat.

DÉCIDE

Article 1 : **D'ACCEPTER** l'offre de ACYC et de **SIGNER** le devis correspondant, s'élevant à 3 300,00 € HT, soit 3 960,00 € TTC, pour la réalisation des missions de contrôle technique.

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 45811 (Dépenses d'investissement – Opérations sous mandats).

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Envoyé en préfecture le 14/05/2025
Reçu en préfecture le 14/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250422-P2025_04_22_02-DE

Fait à Tillé le 22/04/2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 29/04/2025
Reçu en préfecture le 29/04/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250429-P2025_04_29_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°P2025-04-29-01

Objet : Signature du marché 2025-01 – Achat de véhicule pour la flotte automobile du SE 60

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-1 ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président et lui permettant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'analyse des offres réalisée dans le cadre de la procédure adaptée lancée le 20 mars 2025 ;

Vu la décision d'attribution en date du 25 avril 2025 ;

DECIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-01 : Achat de véhicule pour la flotte automobile du SE 60, pour les lots n°1 et n°3, avec la société GUEUDET ALLIANCE OISE, 19 rue des otages, 80000 AMIENS, France, SIRET : 32646502800057;

Article 2 : DE SIGNER le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 29/04/2025
Reçu en préfecture le 29/04/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250429-P2025_04_29_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 29 avril 2025

Le Président,
Eric GUERIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 05/05/2025
Reçu en préfecture le 05/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250505-P2025_05_05_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°P2025-05-05-01

Objet : Signature du marché 2025-03 – Lot n°2 Achat de véhicule pour la flotte automobile du SE 60

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-1 ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président et lui permettant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'analyse des offres réalisée dans le cadre de la procédure adaptée lancée le 20 mars 2025 ;

Vu la décision déclarant l'infructuosité du lot n°2 et de recourir à un marché sans publicité ni mise en concurrence dans le rapport d'analyse d'offres susnommé ;

Considérant le devis de l'entreprise IMPORT EUROPE AUTO :

- Livraison d'une Peugeot 308 Allure 1.2 Puretech 130 CV EAT8, pour un montant de 25 278 € TTC.

DECIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-03 : Achat de véhicule pour la flotte automobile du SE 60, pour le lot n°2, avec la société IMPORT EUROPE AUTO, 171 avenue des censives, 60000 BEAUVAIS-TILLÉ, France, SIRET : 51374029000079 ;

Article 2 : DE SIGNER le marché, le devis et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 05/05/2025
Reçu en préfecture le 05/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250505-P2025_05_05_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 05 mai 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250506-P2025_05_06_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°P2025-05-06-01

Objet : Stratégie de portage de la transition énergétique

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-1 ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président et lui permettant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT,

Considérant le devis de l'entreprise AEC Énergie :

- Stratégie de portage de la transition énergétique, pour un montant de 29 780 € HT, soit 35 736 € TTC.

DECIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de AEC Énergie correspondant, s'élevant à 29 780 € HT, soit 35 736 € TTC, pour une stratégie de portage de la transition énergétique ;

Article 2 : DE PRÉVOIR les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 617 (Études et Recherches) du chapitre 011 ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250506-P2025_05_06_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 06 mai 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250506-P2025_05_06_02-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°P2025-05-06-02

Objet : Etude de préfiguration en vue de la mise en place d'un Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial (CCRt)

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-1 ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président et lui permettant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT,

Considérant le devis de l'entreprise AEC Énergie :

- Étude de préfiguration en vue de la mise en place d'un CCRt pour le SE 60, pour un montant de 25 650 € HT, soit 30 780 € TTC.

DECIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de AEC Énergie correspondant, s'élevant à 25 650 € HT, soit 30 780 € TTC, pour une étude de préfiguration en vue de la mise en place d'un CCRt pour le SE 60 ;

Article 2 : DE PRÉVOIR les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 617 (Études et Recherches) du chapitre 011 ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250506-P2025_05_06_02-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 06 mai 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 15/05/2025
Reçu en préfecture le 15/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250515-P2025_05_15_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-05-15-01

Objet : Individualisation de programme – Appel à projet

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, du Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment : affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires ;

Vu la délibération n°2023-16 du Bureau syndical en date du 01 mars 2023, visée en préfecture le 16 mai 2023, adoptant la modification du barème de financement « *Énergie* » ;

Vu la délibération n°2020-08 du Bureau en date du 17 novembre 2020, visée en préfecture le 27 novembre 2020, adoptant le règlement d'attribution des aides de l'appel à projets ;

DÉCIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la programmation « *APPEL Á PROJET* » permettant de financer des travaux de rénovation énergétique **ci-jointe :**

N° dossier	2025-0011-E-AAP
Collectivité	PIERREFITTE EN BEAUVAISIS
Nom bâtiment	École et de la bibliothèque
Localisation bâtiment	8 rue de l'école – 60112 Pierrefitte en Beauvaisis

Nombre de points	% Aide SE60	Estimation opération HT	Estimation travaux énergétique HT	Montant Aide SE60
10	30%	530 637,78€	**97 150,08€**	**29 145,02€**

Envoyé en préfecture le 15/05/2025
Reçu en préfecture le 15/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250515-P2025_05_15_01-DE

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 15/05/2025

Le Président
Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 15/05/2025
Reçu en préfecture le 15/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250515-P2025_05_15_02-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-05-15-02

Objet : Individualisation de programme – Appel à projet

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, du Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment : affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires ;

Vu la délibération n°2023-16 du Bureau syndical en date du 01 mars 2023, visée en préfecture le 16 mai 2023, adoptant la modification du barème de financement « *Énergie* » ;

Vu la délibération n°2020-08 du Bureau en date du 17 novembre 2020, visée en préfecture le 27 novembre 2020, adoptant le règlement d'attribution des aides de l'appel à projets ;

DÉCIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la programmation « *APPEL Á PROJET* » permettant de financer des travaux de rénovation énergétique **ci-jointe :**

N° dossier	2024-0040-E-AAP
Collectivité	SAINT PIERRE ES CHAMPS
Nom bâtiment	Salle et loge du parc des Tourbières
Localisation bâtiment	Site des Tourbières – Chemin des Tourbières – 60850 Saint Pierre Es Champs

Nombre de points	% Aide SE60	Estimation opération HT	Estimation travaux énergétique HT	Montant Aide SE60
15	26%	223 757€	**194 956,79€**	**50 000,00€**

Envoyé en préfecture le 15/05/2025
Reçu en préfecture le 15/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250515-P2025_05_15_02-DE

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 15/05/2025

Le Président
Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 29/07/2025
Reçu en préfecture le 29/07/2025
Publié le 29/07/2025
ID : 060-200093094-20250729-P2025_05_15_03-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-05-15-03

Objet : Individualisation de programme – Appel à projet – Commune de Sainte-Eusoye

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment : affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires ;

Vu la délibération n°2023-16 du Bureau syndical en date du 01 mars 2023, visée en préfecture le 16 mai 2023, adoptant la modification du barème de financement « *Énergie* » ;

Vu la délibération n°2020-08 du Bureau en date du 17 novembre 2020, visée en préfecture le 27 novembre 2020, adoptant le règlement d'attribution des aides de l'appel à projets ;

DÉCIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la programmation « *APPEL Á PROJET* » permettant de financer des travaux de rénovation énergétique **ci-jointe :**

N° dossier	2025-0018-E-AAP
Collectivité	SAINTE EUSOYE
Nom bâtiment	Salle polyvalente
Localisation bâtiment	3 Rue Prien – 60480 Sainte Eusoye

Nombre de points	% Aide SE60	Estimation opération HT	Estimation travaux énergétique HT	Montant Aide SE60
12	30%	673 229€	**158 766.60€**	**47 629.98€**

Envoyé en préfecture le 29/07/2025
Reçu en préfecture le 29/07/2025
Publié le 29/07/2025
ID : 060-200093094-20250729-P2025_05_15_03-DE

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens *» accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 29 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250522-P2025_05_22_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-05-22-01

Objet : Individualisation de programme – Appel à projet - FOUQUENIES

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, du Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment : affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires ;

Vu la délibération n°2023-16 du Bureau syndical en date du 01 mars 2023, visée en préfecture le 16 mai 2023, adoptant la modification du barème de financement « *Énergie* » ;

Vu la délibération n°2020-08 du Bureau en date du 17 novembre 2020, visée en préfecture le 27 novembre 2020, adoptant le règlement d'attribution des aides de l'appel à projets ;

DÉCIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la programmation « *APPEL À PROJET* » permettant de financer des travaux de rénovation énergétique **ci-jointe :**

N° dossier	2025-0015-E-AAP
Collectivité	FOUQUENIES
Nom bâtiment	MAIRIE
Localisation bâtiment	4 RUE DE MONTMILLE 60000 FOUQUENIES

Nombre de points	% Aide SE60	Estimation opération HT	Estimation travaux énergétique HT	Montant Aide SE60
13	30%	1 080 448,78 €	**303 048 ,05 €**	**50 000,00€**

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250522-P2025_05_22_01-DE

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 22/05/2025

Le Président
Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250610-P2025_06_10_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-06-10-01

Objet : Signature d'une convention d'adhésion générale à la mission de médiation proposée par le CDG 60

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu l'article L.5211-10, du Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public ;

Vu le projet de convention ;

DÉCIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** le projet de convention d'adhésion générale à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise (CDG 60) ;

Article 2 : DE SIGNER le projet de convention susvisé ;

Article 3 : DE SIGNER l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 4 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250610-P2025_06_10_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 10/06/2025

Le Président
Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Autre syndicat mixte : **SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20009309400015

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

M. 57

Décision modificative 2 (3)
Voté par nature

BUDGET : SE6 (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9
B1 - Présentation des AP votées 11
B2 - Présentation des AE votées 12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 16
D1 - Balance générale - Dépenses 18
D2 - Balance générale - Recettes 20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 43
A1.01 - Opérations non ventilables 46
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 47
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 50
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 51
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 52
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 55
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 58
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 61
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 62
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 65
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 67
A1.908 - Fonction 8 - Transports 70
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 74
A2.01 - Opérations non ventilables 76
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 77
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 86
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 87
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 88
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 91
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 94
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 97
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 98
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 99
A2.936 - Fonction 6 - Action économique 102
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 104
A2.938 - Fonction 8 - Transports 107

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 111
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 112
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 116
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 118

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 119
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 121
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes 122
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 123
B3.1 - Etat des provisions constituées 124
B3.2 - Etalement des provisions 126
B4 - Etat des charges transférées 127
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 128
B6 - Prêts 130
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés 131
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus 132
B7.3 - Etat des emprunts garantis 133
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 134
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail 135
B7.6 - Etat des marchés de partenariat 136
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 137
B7.8 - Autres engagements donnés 138
B7.9 - Autres engagements reçus 139
B8 - Subventions versées 140
B9 - Etat du personnel 141
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 145
B11.1 - Liste des organismes de regroupement 146
B11.2 - Liste des établissements publics créés 147
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 148

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire 149
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 150
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 151

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 153
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 154
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 155
D3 - Décisions en matière de taux 157
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement 158
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement 160
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 162
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 163

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 164

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	49,71 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	49,21 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	524,14 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	50,79 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du …
(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1) — C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	31 323 471,04	38 156 636,43	12 973 725,57		A1	19 806 890,96
Investissement	27 010 292,88	28 032 202,36	(3)	-9 560 398,30	A2	-8 538 488,82
Fonctionnement	4 313 178,16	10 124 434,07	(4)	22 534 123,87	A3	28 345 379,78

	RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	20 359 764,00	III + IV	17 842 678,31	B1	-2 517 085,69
Investissement	I	20 359 764,00	III	17 842 678,31	B2	-2 517 085,69
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	**A1 + B1**	17 289 805,27
Investissement	**A2 + B2**	-11 055 574,51
Fonctionnement	**A3 + B3**	28 345 379,78

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES — C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) **20 359 764,00**
018	**RSA**	**0,00**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**0,00**
13	**Subventions d'investissement (3)**	**0,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**
18	**Cpte de liaison : affectation (BA,régie)**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)**	**0,00**
204	**Subventions d'équipement versées (3) (5)**	**700 140,87**
21	**Immobilisations corporelles (3)**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation (3)**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)**	**18 638 182,06**
26	**Participations et créances rattachées**	**0,00**
27	**Autres immobilisations financières (3)**	**0,00**
45	**Chapitres d'opérations pour compte de tiers**	**1 021 441,07**
45811	Opérations sous mandats	1 021 441,07
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) **0,00**
011	**Charges à caractère général (4)**	**0,00**
012	**Charges de personnel et frais assimilés (4)**	**0,00**
014	**Atténuations de produits**	**0,00**
016	**APA**	**0,00**
017	**RSA / Régularisations de RMI**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante (4)**	**0,00**
6586	**Frais fonctionnement des groupes d'élus**	**0,00**
66	**Charges financières**	**0,00**
67	**Charges spécifiques (4)**	**0,00**

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES — C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) **17 842 678,31**
018	**RSA**	**0,00**
024	**Produits des cessions d'immobilisations**	**0,00**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**0,00**
13	**Subventions d'investissement (reçues) (3)**	**15 062 731,52**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**
18	**Cpte de liaison : affectation (BA,régie)**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)**	**0,00**
204	**Subventions d'équipement versées (3) (5)**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles (3)**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation (3)**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)**	**0,00**
26	**Participations et créances rattachées**	**0,00**
27	**Autres immobilisations financières (3)**	**0,00**
45	**Chapitres d'opérations pour compte de tiers**	**2 779 946,79**
45822	Opérations sous mandats	2 779 946,79
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) **0,00**
70	**Prod. services, domaine, ventes diverses**	**0,00**
73	**Impôts et taxes**	**0,00**
731	**Fiscalité locale**	**0,00**
74	**Dotations et participations (4)**	**0,00**
75	**Autres produits de gestion courante (4)**	**0,00**
013	**Atténuations de charges (4)**	**0,00**
016	**APA**	**0,00**
017	**RSA / Régularisations de RMI**	**0,00**
76	**Produits financiers**	**0,00**
77	**Produits spécifiques (4)**	**0,00**

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00
	TOTAL DU BUDGET (5)	0,00	0,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			**0,00**

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	**0,00**

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			**0,00**

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	**0,00**

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 036 779,13	0,00	0,00	0,00	1 036 779,13
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	1 412 140,25	0,00	0,00	0,00	1 412 140,25
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 080 960,52	0,00	0,00	0,00	1 080 960,52
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	54 063 173,51	0,00	0,00	0,00	54 063 173,51
Total des dépenses d'équipement		**57 593 053,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**57 593 053,41**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		**1 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 200 000,00**
45…	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	4 515 038,10	0,00	0,00	0,00	4 515 038,10
Total des dépenses réelles d'investissement		**63 308 091,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**63 308 091,51**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (8)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*784 179,13*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***784 179,13***		***0,00***	***0,00***	***784 179,13***
TOTAL		**64 092 270,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**64 092 270,64**
						+
					D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**8 538 488,82**
						=
					TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**72 630 759,46**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT — C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	28 352 853,74	0,00	0,00	0,00	28 352 853,74
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**28 352 853,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**28 352 853,74**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 066 464,56	0,00	0,00	0,00	2 066 464,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	11 055 574,51	0,00	0,00	0,00	11 055 574,51
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	872 377,78	0,00	0,00	0,00	872 377,78
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
Total des recettes financières		**14 049 416,85**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**14 049 416,85**
45…	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	6 273 543,82	0,00	0,00	0,00	6 273 543,82
Total des recettes réelles d'investissement		**48 675 814,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**48 675 814,41**

021	*Virement de la section de fonctionnement (10)*	*22 809 247,82*		*0,00*	*0,00*	*22 809 247,82*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)*	*361 518,10*		*0,00*	*0,00*	*361 518,10*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*784 179,13*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***23 954 945,05***		***0,00***	***0,00***	***23 954 945,05***

TOTAL	**72 630 759,46**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**72 630 759,46**
					+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					**0,00**
					=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**72 630 759,46**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	**23 170 765,92**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(5) Sauf 165, 166 et 16449.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	2 192 080,51	0,00	-32 400,00	-32 400,00	2 159 680,51
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 833 250,00	0,00	0,00	0,00	2 833 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	653 600,00	0,00	0,00	0,00	653 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		**5 678 930,51**	**0,00**	**-32 400,00**	**-32 400,00**	**5 646 530,51**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	7 600,00	0,00	32 400,00	32 400,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	12 606,00		0,00	0,00	12 606,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**5 699 136,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 699 136,51**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*22 809 247,82*		*0,00*	*0,00*	*22 809 247,82*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*361 518,10*		*0,00*	*0,00*	*361 518,10*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***23 170 765,92***		***0,00***	***0,00***	***23 170 765,92***
TOTAL		**28 869 902,43**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**28 869 902,43**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**28 869 902,43**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT — C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	51 240,00	0,00	0,00	0,00	51 240,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	722 656,10	0,00	0,00	0,00	722 656,10
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	6 415 000,00
74	Dotations et participations (4)	1 111 191,06	0,00	0,00	0,00	1 111 191,06
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 280 010,00	0,00	0,00	0,00	3 280 010,00
Total des recettes de gestion courante		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 580 097,16**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 580 097,16**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 580 097,16**
						+
					R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**17 289 805,27**
						=
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**28 869 902,43**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	**23 170 765,92**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	*0,00*	*0,00*
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	*0,00*	*0,00*
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
198	*Neutralisation des amortissements*		*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-32 400,00		-32 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	*0,00*	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges spécifiques (9)	32 400,00	*0,00*	32 400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	*0,00*	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	*0,00*	*0,00*
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	*0,00*	*0,00*
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*0,00*	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**64 092 270,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 036 779,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	1 412 140,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 080 960,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	54 063 173,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**57 593 053,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	400 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**1 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	4 515 038,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**63 308 091,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*784 179,13*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**784 179,13**			**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	**0,00**

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								**0,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**61 575 184,95**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	28 352 853,74	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**28 352 853,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 066 464,56	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	872 377,78	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**2 993 842,34**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	6 273 543,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**37 620 239,90**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*22 809 247,82*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*361 518,10*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		***23 954 945,05***		***0,00***	***0,00***	***0,00***

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	**0,00**

Affectation au compte 1068 (9)	**0,00**

Total des recettes d'investissement cumulées	**0,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**64 092 270,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 036 779,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	784 179,13	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	252 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	1 412 140,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	1 412 140,25	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 080 960,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	561 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	29 300,52	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	396 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	89 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	54 063 173,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	54 055 973,51	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**57 593 053,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	400 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13248	Subv. non transf. Autres communes	300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	800 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**1 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	Opérations pour compte de tiers (6)	4 515 038,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45811	Opérations sous mandats	4 515 038,10	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45822	Opérations sous mandats	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**63 308 091,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
	Reprise sur autofinancement antérieur	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
	Charges transférées (8)	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*784 179,13*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2313	*Constructions*	*784 179,13*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**784 179,13**			**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**61 575 184,95**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	28 352 853,74	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	406 462,74	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 472 154,18	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	17 371 913,93	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 020 822,89	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**28 352 853,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 066 464,56	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	2 066 464,56	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	872 377,78	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	872 377,78	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**2 993 842,34**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	6 273 543,82	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
Total des recettes réelles		**37 620 239,90**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*22 809 247,82*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*361 518,10*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28031	*Frais d'études*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041412	*Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations*	*61 648,75*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*8 590,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*49 109,54*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28128	*Autres aménagements de terrains*	*113,33*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281318	*Autres bâtiments publics*	*383,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28158	*Autres inst.,matériel,outil. techniques*	*5 940,25*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*3 848,15*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281828	*Autres matériels de transport*	*147 669,62*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281838	*Autre matériel informatique*	*81 082,19*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*3 133,27*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2031	*Frais d'études*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		***23 954 945,05***		***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**28 869 902,43**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général (4)	2 192 080,51	0,00	0,00	-32 400,00	-32 400,00	0,00	0,00	-32 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 833 250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	653 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**5 678 930,51**	**0,00**	**0,00**	**-32 400,00**	**-32 400,00**	**0,00**	**0,00**	**-32 400,00**
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	7 600,00	0,00		32 400,00	32 400,00		32 400,00	32 400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	12 606,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		**20 206,00**	**0,00**	**0,00**	**32 400,00**	**32 400,00**		**32 400,00**	**32 400,00**
Total des dépenses réelles		**5 699 136,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
023	*Virement à la section d'investissement*	*22 809 247,82*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5)*	*361 518,10*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**23 170 765,92**			**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	**0,00**

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	**0,00**

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges (3)	51 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	722 656,10	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 111 191,06	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 280 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	**0,00**

Total des recettes de fonctionnement cumulées	**0,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**28 869 902,43**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général (5)	2 192 080,51	0,00	0,00	-32 400,00	-32 400,00	0,00	0,00	-32 400,00
60611	Eau et assainissement	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	50 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	58 375,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	11 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	45 402,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	23 359,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	50 880,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	2 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	23 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 449 083,71	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	69 379,60	0,00		-32 400,00	-32 400,00	0,00	-32 400,00	-32 400,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	13 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	26 440,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6231	Annonces et insertions	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	26 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	17 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	12 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	16 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	17 890,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	72 770,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	2 833 250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	13 750,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	16 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	275 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	195 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	860 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	560 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	485 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	165 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	60 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	88 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	653 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	57 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65331	Indemnités de fonction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	563 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d''utilisat° - informatique nuage	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**5 678 930,51**	**0,00**	**0,00**	**-32 400,00**	**-32 400,00**	**0,00**	**0,00**	**-32 400,00**
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	7 600,00	0,00		32 400,00	32 400,00		32 400,00	32 400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 600,00	0,00		32 400,00	32 400,00		32 400,00	32 400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	12 606,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	12 606,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		**20 206,00**	**0,00**	**0,00**	**32 400,00**	**32 400,00**		**32 400,00**	**32 400,00**
Total des dépenses réelles		**5 699 136,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	*Virement à la section d'investissement*	*22 809 247,82*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*361 518,10*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	*361 518,10*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**23 170 765,92**			**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).*
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges (4)	51 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	31 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	722 656,10	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	335 656,10	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	142 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 111 191,06	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	417 456,42	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	76 034,64	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	617 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 280 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	3 280 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).*
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**2 182 339,65**	**535 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	784 179,13	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	590 960,52	490 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**11 055 574,51**	**67 846,44**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 055 574,51	12 846,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**60 590 751,86**	**0,00**		**63 308 091,51**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	400 000,00	0,00		400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	207 600,00	0,00		1 036 779,13
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 412 140,25	0,00		1 412 140,25
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		1 080 960,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	54 055 973,51	0,00		54 063 173,51
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		800 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	4 515 038,10	0,00		4 515 038,10
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**37 552 393,46**	**0,00**		**48 675 814,41**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		55 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	2 053 618,12	0,00		13 122 039,07
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	29 225 231,52	0,00		29 225 231,52
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	6 273 543,82	0,00		6 273 543,82

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		**2 182 339,65**
2031	Frais d'études	784 179,13
2111	Terrains nus	561 660,00
21538	Autres réseaux	29 300,52
2313	Constructions	7 200,00
261	Titres de participation	800 000,00
RECETTES		**11 055 574,51**
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	11 055 574,51

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		**535 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
2051	Concessions, droits similaires	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	396 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	89 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**67 846,44**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	12 846,44	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**535 000,00**
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	396 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**67 846,44**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 846,44

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**60 590 751,86**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**60 590 751,86**
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 412 140,25	0,00	0,00	0,00	1 412 140,25
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	207 600,00	0,00	0,00	0,00	207 600,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	54 055 973,51	0,00	0,00	0,00	54 055 973,51
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	4 515 038,10	0,00	0,00	0,00	4 515 038,10
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**37 552 393,46**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**37 552 393,46**
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	2 053 618,12	0,00	0,00	0,00	2 053 618,12
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	406 462,74	0,00	0,00	0,00	406 462,74
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	3 472 154,18	0,00	0,00	0,00	3 472 154,18
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	17 371 913,93	0,00	0,00	0,00	17 371 913,93
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	7 020 822,89	0,00	0,00	0,00	7 020 822,89
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	872 377,78	0,00	0,00	0,00	872 377,78
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	6 273 543,82	0,00	0,00	0,00	6 273 543,82

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**12 606,00**	**4 507 828,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	0,00	990 178,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 833 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	653 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	30 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	12 606,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**150 000,00**	**10 135 853,40**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	51 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150 000,00	77 903,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	451 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 140 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 178 702,51**	**0,00**		**5 699 136,51**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	1 169 502,51	0,00		2 159 680,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 833 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00		653 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	9 100,00	0,00		40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 606,00
RECETTES		**0,00**	**128 000,00**	**0,00**	**1 166 243,76**	**0,00**		**11 580 097,16**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		51 240,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	58 000,00	0,00	436 752,70	0,00		722 656,10
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 415 000,00
74	Dotations et participations	0,00	70 000,00	0,00	589 491,06	0,00		1 111 191,06
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00		3 280 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	**12 606,00**
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	12 606,00
	RECETTES	**150 000,00**
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	150 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	**4 507 828,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
60611	Eau et assainissement	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	50 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	58 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	33 402,40	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	23 359,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	23 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	311 862,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	36 979,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	13 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	23 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
6232	Fêtes et cérémonies	26 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	12 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	16 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	17 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	61 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	860 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	485 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	88 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	563 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	30 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**10 135 853,40**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	31 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	65 903,40	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	451 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	3 140 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 507 828,00**
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 400,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 375,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 402,40
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 359,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 450,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 862,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 979,60
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 750,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 940,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 500,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	CHAPITRE
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 900,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 400,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 100,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 890,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 870,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 100,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	CHAPITRE
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	563 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 900,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**10 135 853,40**
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 240,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 903,40
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 415 000,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 700,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 140 010,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES		**0,00**	**128 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**128 000,00**
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d''utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 178 702,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 178 702,51**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	6 880,80	0,00	0,00	0,00	6 880,80
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	1 137 221,71	0,00	0,00	0,00	1 137 221,71
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 166 243,76**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 166 243,76**
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	269 752,70	0,00	0,00	0,00	269 752,70
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	142 000,00	0,00	0,00	0,00	142 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	347 456,42	0,00	0,00	0,00	347 456,42
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	76 034,64	0,00	0,00	0,00	76 034,64
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	166 000,00	0,00	0,00	0,00	166 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					**0,00**									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Catégorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**0,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprèsdes établissements financiers(Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver-ture éventu-elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
												Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

IV
B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV
B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		30-06-2016
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	2051 Concessions et droits similaires	2	26/02/1996
L	2183 Matériel informatique	3	26/02/1996
L	2184 Mobilier	10	26/02/1996
L	2182 Matériel de transport	5	18/03/1997
L	2183 Photocopieur	5	18/03/1997
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	31/03/2004
L	2183 Matériel de bureau	5	31/03/2004
L	2188 Autres immobilisations corporelles	3	31/03/2004
L	2031 Frais d'études	5	13/03/2007
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	2	14/03/2013
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	2	30/06/2016
L	217* Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	2	30/06/2016
L	21757 Matériel et outillage de voirie mis à disposition	2	30/06/2016
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	10	29/06/2017
L	2148 Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	2	29/06/2017
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	2	29/06/2017
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	2	29/11/2017

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour litiges	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour pertes de change	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour garanties d'emprunt	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres provisions pour risques	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dépréciations (3)	**0,00**		**32 000,00**	**32 000,00**	**0,00**	**32 000,00**
- des immobilisations	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des stocks et encours	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des comptes de tiers	**0,00**		**32 000,00**	**32 000,00**	**0,00**	**32 000,00**
Dépréciation des restes à recouvrer	0,00	31/03/2021	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00
- des comptes financiers	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des provisions semi-budgétaires	**0,00**		**32 000,00**	**32 000,00**	**0,00**	**32 000,00**
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour litiges	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour pertes de change	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour garanties d'emprunt	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres provisions pour risques	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dépréciations (3)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des immobilisations	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des stocks et encours	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des comptes de tiers	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV
B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581 — **Intitulé de l'opération : Opérations sous mandats** — **Date de la délibération :**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**6 943 939,75**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45811 (5)	1 056 348,41	0,00	0,00	0,00
45811 Dépenses nouvelles (5)	5 887 591,34	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
45811 Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**6 943 939,75**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**109 456,56**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45811 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	34 872,35	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
45811 Annulations sur recettes (d) (6)	74 584,21	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**34 872,35**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 4582 — **Intitulé de l'opération : Opérations sous mandats** — **Date de la délibération :**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**7 291,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45822 Dépenses nouvelles (5)	7 291,77	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
45822 Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**7 291,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**5 190 756,47**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45822 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 080 716,84	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	2 712 454,43	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

N° opération : 4582 **Intitulé de l'opération : Opérations sous mandats**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
45822 Annulations sur recettes (d) (6)	397 585,20	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**4 793 171,27**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

IV
B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	**Emprunts garantis (1)**	0,00	0,00	
8016	**Contrats de crédit-bail (2)**	0,00	0,00	0,00
8017	**Subvention à verser en annuité (3)**	0,00	0,00	0,00
8018	**Autres engagements donnés**			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	**Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)**	0,00	0,00	0,00
8027	**Subvention à recevoir par annuité**	0,00	0,00	0,00
8028	**Autres engagements reçus**			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois …).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A + B + C - D**	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement	**II**	**11 580 097,16**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	**I / II**	**0,00**

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement				
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV
B6

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**1,00**	**0,00**	**1,00**	**1,00**	**0,00**	**1,00**
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**6,00**	**0,00**	**6,00**	**5,80**	**6,60**	**12,40**
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint admnistratif de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent d'accueil	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,60	0,60
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Attaché hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé de communication	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de gestion RH	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de la concession et achats énergie	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de pilotage financier	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Gestionnaire travaux	B C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		**3,00**	**0,00**	**3,00**	**2,90**	**16,00**	**18,90**

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé d'affaires	A	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	7,00
Chargé d'études plannification	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de développement SIG	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de projets mobilité	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de projets énergie	A	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Directeur des pôles opérationnels	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Directeur prospective et développement	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable SI	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		**9,00**	**0,00**	**9,00**	**8,70**	**22,60**	**31,30**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N — B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				**0,00**		
Agent d'accueil	C	ADM	367	0,00	A CAT C	CDD
Chargé d'affaires	A	TECH	774	0,00	A CAT A	CDI
Chargé d'affaires	A	TECH	518	0,00	A CAT A	CDD
Chargé d'affaires	A	TECH	484	0,00	A CAT A	CDD
Chargé d'affaires	A	TECH	444	0,00	A CAT A	CDD
Chargé d'affaires	A	TECH	774	0,00	A CAT A	CDI
Chargé d'études plannification	A	TECH	565	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de communication	A	ADM	611	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de développement SIG	A	TECH	518	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de gestion RH	B	ADM	484	0,00	A CAT B	CDD
Chargé de la concession et achats énergie	A	ADM	653	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de pilotage financier	A	ADM	499	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de projets mobilité	A	TECH	774	0,00	A CAT A	CDI
Chargé de projets énergie	A	TECH	484	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de projets énergie	A	TECH	518	0,00	A CAT A	CDD
Directeur des pôles opérationnels	A	TECH	837	0,00	A CAT A	CDD
Directeur prospective et développement	A	TECH	896	0,00	A CAT A	CDD
Gestionnaire travaux	B	ADM	401	0,00	A CAT B	CDD
Gestionnaire travaux	C	ADM	385	0,00	A CAT C	CDD
Responsable SI	A	TECH	791	0,00	A CAT A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				**0,00**		
TOTAL GENERAL				**0,00**		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
09/12/2022 -	SEM ENERGIES HAUTS DE FRANCE	SEM SEM ENERGIES HAUTS DE FRANCE	Société Française	750 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée…).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

IV
B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

IV
B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV
B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Energie Renouvelable	07/07/2020		20009309400023	SPIC	oui
	Mobilité durable	07/07/2020		20009309400031	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**-8 538 488,82**	**0,00**	**0,00**	**-8 538 488,82**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**-2 517 085,69**	**0,00**	**0,00**	**-2 517 085,69**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-11 055 574,51**	**0,00**	**0,00**	**-11 055 574,51**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	**11 055 574,51**	**0,00**	**0,00**	**11 055 574,51**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-11 055 574,51**	**0,00**	**0,00**	**-11 055 574,51**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	**25 942 230,48**	**0,00**	**0,00**	**25 942 230,48**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**25 942 230,48**	**0,00**	**0,00**	**25 942 230,48**

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**I 0,00**	**0,00**	**II 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 25 942 230,48**	**0,00**	**VI 0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**2 716 464,56**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	2 066 464,56	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	650 000,00	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		**23 225 765,92**	**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
28031	*Frais d'études*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041412	*Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations*	*61 648,75*	*0,00*	*0,00*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*8 590,00*	*0,00*	*0,00*
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*49 109,54*	*0,00*	*0,00*
28128	*Autres aménagements de terrains*	*113,33*	*0,00*	*0,00*
281318	*Autres bâtiments publics*	*383,00*	*0,00*	*0,00*
28158	*Autres inst.,matériel,outil. techniques*	*5 940,25*	*0,00*	*0,00*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*3 848,15*	*0,00*	*0,00*
281828	*Autres matériels de transport*	*147 669,62*	*0,00*	*0,00*
281838	*Autre matériel informatique*	*81 082,19*	*0,00*	*0,00*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*3 133,27*	*0,00*	*0,00*
29…	*Dépréciations des immobilisations*			
31…	*Matières premières (et fournitures) (5)*			
33…	*En-cours de production de biens (5)*			
35…	*Stocks de produits (5)*			
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*			
59…	*Dépréciation des comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*22 809 247,82*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV
D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Réseau électrique BT	01/01/2020		

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	**Chapitre**	**Montant**	**FONCTIONNEMENT**	**Chapitre**	**Montant**
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		**0,00**	**Sous-total Fonctionnement**		(B) **0,00**

INVESTISSEMENT	**Chapitre**	**Montant**			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		**0,00**	**Effort propre de la Région (A – B)**		(C) **0,00**

TOTAL DEPENSES	(A) **0,00**	**TOTAL RECETTES (B + C)**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	**0,00**
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	**0,00**

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	**0,00**

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	**0,00**
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

Total facturations internes	**0,00**
TOTAL CHARGES (2)	**0,00**

Contributions aux ECE	0,00

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	**0,00**

Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	**0,00**

RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	**0,00**

Résultat financier	0,00

RESULTAT COURANT (5)	**0,00**

Résultat spécifique	0,00

RESULTAT NET (6)	**0,00**

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.
(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A *bis* du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		**0,00**	**0,00**			**0,00**	**0,00**

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

IV
D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		**0,00**
Acquisitions d'immobilisations		**0,00**
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		**0,00**
Autres dépenses éventuelles		**0,00**
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		**0,00**
Total des dépenses réelles		**0,00**
040	***Opérations ordre transf. entre sections***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
Total des dépenses d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		**0,00**
Dotations et subventions reçues		**0,00**
Autres recettes éventuelles		**0,00**
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		**0,00**
024	**Produits des cessions d'immobilisations**	**0,00**
Total des recettes réelles		**0,00**
040	***Opérations ordre transf. entre sections***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
021	***Virement de la section de fonctionnement (3)***	***0,00***
Total des recettes d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

IV
D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	*Opérations ordre transf. entre sections*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement (4)*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre	*0,00*
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	
013	**Atténuations de charges**	**0,00**
Total des recettes réelles		**0,00**
042	***Opérations ordre transf. entre sections***	***0,00***
043	***Opérations ordre intérieur de la section***	***0,00***
Total des recettes d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

IV

D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

IV

D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01B-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Président (1),
A Tillé, le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical (2), réunie en session
A Tillé, le 20/06/2025
Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

.

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Tillé, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 20/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°P2025-06-20-01

Objet : Fongibilité de crédits

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M57 et la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section,

Vu la délibération n°C2025-04-04-26 du 4 avril 2025 indiquant qu'en matière de fongibilité des crédits, l'organe délibérant a la faculté de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel,

Vu la délibération n°C2025-04-04-19 du 4 avril 2025 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits pour les titres annulés sur exercices antérieurs,

DECIDE

Article 1 : **D'AUTORISER** le virement de 32 400,00 € du chapitre 011 article 6184 vers le chapitre 67 article 673 de la section fonctionnement ;

Article 2 : **DE DIRE** que le Comité syndical sera régulièrement informé de cette décision lors de la prochaine séance ;

Article 3 : D'ADRESSER l'ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Préfet de l'Oise,
- Monsieur le Comptable public de la paierie départementale de l'Oise,
- Madame la Directrice Générale des Services, chargée de l'application de la présente décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 20/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250620-P2025_06_20_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 20 juin 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ENERGIE de l'OISE

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250708-P2025_07_08_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°P2025-07-08-01

Objet : Signature avenant n°3 au marché 2023-03 – Marché subséquent n°2 – Lots 1 et 2

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président et lui permettant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant la nécessité de modifier la limitation applicable aux demandes de rattachement de points de livraison, pour couvrir les besoins supplémentaires de fourniture et d'acheminement d'électricité du SE 60, jusqu'au terme du marché subséquent, soit le 31/12/2025 ;

Considérant l'avis favorable de la CAO du 04/07/2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** l'ensemble des documents afférents à l'avenant n°3 au marché 2023-03 : marché subséquent n°2 pour les lots 1 et 2 ;

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250708-P2025_07_08_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 8 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente délibération publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250715-P2025_07_15_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

DECISION N°P2025-07-15-01

Objet : Signature convention CANUT - IOT

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public ;

Vu le projet de convention ;

DÉCIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** le projet de convention de mise à disposition de l'accord-cadre « *Prestations, exploitation et catalogue des solutions autour de l'IOT* » ;

Article 2 : **DE SIGNER** le projet de convention susvisé ;

Article 3 : **DE SIGNER** l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 4 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250715-P2025_07_15_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 15 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_01A-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-16-01

Objet : Signature du marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 : Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolore – LOT N°1

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 4 juillet 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 – LOT N°01 : CA du Beauvaisis, pour un montant maximum sur 4 ans de 15 000 000 € (HT), avec la société :

- **EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES – INFRA NORD** – 3 rue Joseph Cugnot – 60000 BEAUVAIS ;

Article 2 : **DE SIGNER** le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 5 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_01A-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 16 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_02A-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-16-02

Objet : Signature du marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 : Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolore – LOT N°2

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 4 juillet 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 – LOT N°2 CC de l'Oise Picarde et CC du Plateau Picard, pour un montant maximum sur 4 ans de 15 000 000 € (HT), avec la société :

- **LESENS VALLÉE DE L'OISE / CITEOS** – 2 avenue des Anciens de Flandres-Dunkerque – BP 70329 – 60203 COMPIÈGNE ;

Article 2 : **DE SIGNER** le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 5 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_02A-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 16 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_03A-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-16-03

Objet : Signature du marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 : Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolore – LOT N°03

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 4 juillet 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 – LOT N°03 : CC de la Picardie Verte, pour un montant maximum sur 4 ans de 10 000 000 € (HT), avec la société :

- **STPEE** – 13 Route de Paris – 27140 GISORS ;

Article 2 : **DE SIGNER** le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 5 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_03A-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 16 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_04-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-16-04

Objet : Signature du marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 : Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolore – LOT N°4

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 4 juillet 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 – LOT N°04 : CC du Pays de Bray pour un montant maximum sur 4 ans de 7 000 000 € (HT), avec la société :

- **EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES – INFRA NORD** – 3 rue Joseph Cugnot – 60000 BEAUVAIS ;

Article 2 : **DE SIGNER** le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 5 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_04-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 16 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_05-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-16-05

Objet : Signature du marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 : Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolore – LOT N°05

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 4 juillet 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 – LOT N°05 : CC du Vexin-Thelle, pour un montant maximum sur 4 ans de 10 000 000 € (HT), avec la société :

- **STPEE** – 13 Route de Paris – 27140 GISORS ;

Article 2 : **DE SIGNER** le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 5 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_05-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 16 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_06-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-16-06

Objet : Signature du marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 : Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolore – LOT N°6

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 4 juillet 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 – LOT N°06 : CC des Sablons pour un montant maximum sur 4 ans de 7 000 000 € (HT), avec la société :

- **EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES – INFRA NORD** – 3 rue Joseph Cugnot – 60000 BEAUVAIS ;

Article 2 : **DE SIGNER** le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 5 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_06-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 16 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_07-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-16-07

Objet : Signature du marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 : Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolore – LOT N°07

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 4 juillet 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 – LOT N°07 CC Thelloise, pour un montant maximum sur 4 ans de 10 000 000 € (HT), avec la société :

- **LESENS VALLÉE DE L'OISE / CITEOS** – 2 avenue des Anciens de Flandres-Dunkerque – BP 70329 – 60203 COMPIÈGNE ;

Article 2 : **DE SIGNER** le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 5 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_07-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 16 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_08-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-16-08

Objet : Signature du marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 : Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolore – LOT N°08

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 4 juillet 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 – LOT N°08 CC du Clermontois, pour un montant maximum sur 4 ans de 7 000 000 € (HT), avec la société :

- **LESENS VALLÉE DE L'OISE / CITEOS** – 2 avenue des Anciens de Flandres-Dunkerque – BP 70329 – 60203 COMPIÈGNE ;

Article 2 : **DE SIGNER** le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 5 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_08-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 16 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_09-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-16-09

Objet : Signature du marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 : Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolore – LOT N°9

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 4 juillet 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 – LOT N°09 : CA Creil et CC du Liancourtois pour un montant maximum sur 4 ans de 7 000 000 € (HT), avec la société :

- **EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES – INFRA NORD** – 3 rue Joseph Cugnot – 60000 BEAUVAIS ;

Article 2 : **DE SIGNER** le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 5 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_09-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 16 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_10-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-16-10

Objet : Signature du marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 : Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolore – LOT N°10

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 4 juillet 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 – LOT N°10 : CC de l'Aire Cantilienne pour un montant maximum sur 4 ans de 15 000 000 € (HT), avec la société :

- **EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES – INFRA NORD** – 3 rue Joseph Cugnot – 60000 BEAUVAIS ;

Article 2 : **DE SIGNER** le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 5 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_10-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 16 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_11-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-16-11

Objet : Signature du marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 : Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolore – LOTS N°11

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 4 juillet 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 – LOTS N°11 CC Senlis Sud Oise pour un montant maximum sur 4 ans de 7 000 000 € (HT), avec la société :

- **LESENS VALLÉE DE L'OISE / CITEOS** – 2 avenue des Anciens de Flandres-Dunkerque – BP 70329 – 60203 COMPIÈGNE ;

Article 2 : **DE SIGNER** le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 5 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_11-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 16 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_12-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-16-12

Objet : Signature du marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 : Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolore – LOT N°12

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 4 juillet 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE CONCLURE** le marché 2025-02 MBC Travaux 2026-2029 – LOT N°12 Est Oise et CC du Pays de Valois pour un montant maximum sur 4 ans de 15 000 000 € (HT), avec la société :

- **LESENS VALLÉE DE L'OISE / CITEOS** – 2 avenue des Anciens de Flandres-Dunkerque – BP 70329 – 60203 COMPIÈGNE ;

Article 2 : **DE SIGNER** le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 5 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250716-P2025_07_16_12-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 16 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250718-P2025_07_18_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-18-01

Objet : Signature du devis XEFI – Renouvellement licences ADOBE

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant la nécessité de renouveler les licences ADOBE afin d'assurer le fonctionnement des services du Syndicat d'Énergie de l'Oise ;

Considérant le devis de la société *XEFI* (XEFI Amiens – 11 rue Mathias Sandorf – 80440 BOVES – SIREN : 930 286 463) :

- *Adobe Creative Cloud for teams – All Apps – Subscription New (annual) – 1 user – volume – Level 1 (1-9) – Win, Mac – Multi European Languages*, pour une quantité de 4 et pour un montant total de 3 719,52 € HT ;

- *Adobe Stock for teams (Small)* – Nouvel abonnement (annuel) – 1 utilisateur, 10 actifs par mois – volume – niveau 1 (1-9) – *Win, Mac – Multi European Languages*, pour une quantité de 1 et pour un montant de 359,88 € HT ;

- Le montant total s'élève ainsi à 4 079,40 € HT, soit 4 895,28 € TTC.

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de la société *XEFI* correspondant, s'élevant à 4 079,40 € HT, soit 4 895,28 € TTC, pour le renouvellement de licences ADOBE.

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 2051 (concession et droits similaires) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025
Reçu en préfecture le 18/07/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250718-P2025_07_18_01-DE

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens *» accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 16 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 22/07/2025
Publié le 22/07/2025
ID : 060-200093094-20250721-P2025_07_21_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-21-01

Objet : Signature du devis Alpes Contrôles – Contrôle technique de construction – Noyers-Saint-Martin – Rénovation énergétique et chaufferie biomasse

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant les besoins de la commune de Noyers-Saint-Martin, lieu de l'intervention des travaux ;

Considérant les demandes devis effectuées auprès des sociétés *Alpes Contrôles*, *SOCOTEC*, *APAVE IC PIB, Qualiconsult* :

Offre Alpes Contrôles (BUREAU ALPES CONTRÔLES, 3 bis Impasse des Prairies, Annecy-Le-Vieux, 74940 ANNECY - SIREN : 351 812 698)

- Missions de contrôle technique. Mission relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables (L), mission relative à la solidité des existants (LE) et mission relative à la sécurité des personnes dans les constructions applicables aux ERP et IGH (SEI), pour un montant de 3 350,00 € HT, soit 4 020,00 € TTC ;

Offre SOCOTEC (SOCOTEC Agence Construction Creil, 13 avenue du Parc Alata, 60100 CREIL)

- Missions de contrôle technique (L et SEI), pour un montant de 3 560,00 € HT ;

Offre APAVE (APAVE Infrastructure et Construction France, 6 rue du Général Audran, 92412 COURBEVOIE CEDEX)

- Missions de contrôle technique (L et SEI), pour un montant de 3 000,00 € HT soit 3 600 € TTC ;

Offre Qualiconsult (Qualiconsult Amiens, 5 avenue du Général De Gaulle, 60300 SENLIS)

- Missions de contrôle technique (L et SEI), pour un montant de 7 890,00 € HT ;

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 22/07/2025
Publié le 22/07/2025
ID : 060-200093094-20250721-P2025_07_21_01-DE

Considérant que l'offre de la société Alpes Contrôle est la plus complète et la plus économiquement avantageuse ;

DÉCIDE

Article 1 : **D'ACCEPTER ET DE SIGNER** le devis de la société *ALPES CONTRÔLES* correspondant, s'élevant à 3 350,00 € HT, soit 4 020,00 € TTC, pour la réalisation des missions de contrôle technique.

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 45811 (Dépenses d'investissement – Opérations sous mandats) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens *» accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 21 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 22/07/2025
Publié le 22/07/2025
ID : 060-200093094-20250721-P2025_07_21_02-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-21-02

Objet : Signature du devis JV Tech Solutions – Sauvegarde *Microsoft 365*

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant la consultation faite auprès des sociétés *NEOEDGE* et *JVtech Solution* ;

Considérant le devis de l'entreprise ***NEOEDGE*** *(*14 rue Jean-Jacques Vernazza, 13016 MARSEILLE) :

- Abonnement 3 ans et mise en place de *Veeam Data Cloud pour Microsoft 365 Flex*, pour un montant de 6 315 € HT soit 7 578 € TTC ;

Considérant le devis de l'entreprise ***JVtech Solutions*** *(*60112 MILLY-SUR-THÉRAIN – SIRET : 94916811600018*)* :

- Abonnement 3 ans et mise en place de *Veeam Data Cloud pour Microsoft 365 Flex*, pour un montant de 4 443,10 € HT soit 5 331,72 € TTC ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de JVtech Solutions correspondant, s'élevant à 4 443,10 € HT soit 5 331,72 € TTC, pour l'abonnement de 3 ans et mise en place de *Veem Data Cloud* pour *Microsoft 365*.

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 2051 (concession et droits similaires) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens *» accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 22/07/2025
Publié le 22/07/2025
ID : 060-200093094-20250721-P2025_07_21_02-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 21 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 22/07/2025
Reçu en préfecture le 22/07/2025
Publié le 22/07/2025
ID : 060-200093094-20250721-P2025_07_21_03A-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-07-21-03

Objet : Signature du devis JV Tech Solutions – Veeam Data Platform Essentiel

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au renouvellement du logiciel de sauvegarde pour les données locales ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant la consultation faite auprès des sociétés *NEOEDGE*, *JVtech Solution* et *KONICA MINOLTA* ;

Considérant le devis de l'entreprise ***NEOEDGE*** *(*14 rue Jean-Jacques Vernazza, 13016 MARSEILLE) :

- Renouvellement de 3 ans pour *Veeam Data Platform Essentiel*, pour un montant de 6 528 € HT soit 7 833,60 € TTC ;

Considérant le devis de l'entreprise ***JVtech Solutions*** *(*60112 MILLY-SUR-THÉRAIN – SIRET : 94916811600018*)* :

- Renouvellement de 3 ans pour *Veeam Data Platform Essentiel*, pour une quantité de 6 licences, pour un montant de 5 936,70 € HT soit 7 124,04 € TTC ;

Considérant le devis de l'entreprise ***KONICA MINOLTA*** *(*365, Route de Saint-Germain, 78420 CARRIÈRES-SUR-SEINE*)* :

- Renouvellement de 3 ans pour *Veeam Data Platform Essentiel*, pour un montant de 6 510 € HT soit 7 812 € TTC ;

Envoyé en préfecture le 22/07/2025
Reçu en préfecture le 22/07/2025
Publié le 22/07/2025
ID : 060-200093094-20250721-P2025_07_21_03A-DE

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de JVtech Solutions correspondant, s'élevant à 5 936,70 € HT soit 7 124,04 € TTC, pour l'acquisition de 6 licences *Veeam Data Platform Essentiel*.

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 2051 (concession et droits similaires) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens *» accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 21 juillet 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 29/08/2025
Reçu en préfecture le 29/08/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250819-P2025_08_19_01A-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-08-19-01

Objet : Mise en place d'un service de suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine de la commune de SAINT-ANDRÉ-FARIVILLERS

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public ;

Vu la délibération du Bureau Syndical en date du 30 juin 2020 portant sur la mise en place d'un service de suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine des collectivités adhérentes à la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables » (MDE-EnR) ;

Vu le projet de Convention ;

Considérant la délibération de la commune de SAINT-ANDRE-FARIVILLERS en date du 20 mars 2025 demandant un suivi et un accompagnement énergétique de son patrimoine communal ;

Considérant la catégorie de la commune C, sa contribution financière aux frais de fonctionnement du Syndicat sera de 0,50 € par habitant ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** la convention contenant l'ensemble des conditions et des modalités selon lesquelles le SE 60 accompagnera la collectivité dans le suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine communal ;

Article 2 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 29/08/2025
Reçu en préfecture le 29/08/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250819-P2025_08_19_01A-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 19 août 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250819-P2025_08_19_02-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-08-19-02

Objet : Individualisation de programme – Appel à projet – Commune de SAINT-ANDRÉ-FARIVILLERS

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président concernant toutes décisions relatives au financement, par le syndicat et les collectivités, des actions menées par le SE60 dans le cadre de ses compétences obligatoires et optionnelles, dans la limite des inscriptions budgétaires, et notamment : affecter les autorisations de programmes aux opérations d'investissement s'y rapportant et élaborer les listes de travaux en fonction des crédits budgétaires ;

Vu la délibération n°2023-16 du Bureau syndical en date du 01 mars 2023, visée en préfecture le 16 mai 2023, adoptant la modification du barème de financement « *Énergie* » ;

Vu la délibération n°2020-08 du Bureau en date du 17 novembre 2020, visée en préfecture le 27 novembre 2020, adoptant le règlement d'attribution des aides de l'appel à projets ;

DÉCIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** la programmation « *APPEL Á PROJET* » permettant de financer des travaux de rénovation énergétique **ci-jointe :**

N° dossier	2025-0019-E-AAP
Collectivité	SAINT-ANDRÉ-FARIVILLERS
Nom bâtiment	École
Localisation bâtiment	100 Grande rue – 60480 SAINT-ANDRÉ-FARIVILLERS

Nombre de points	% Aide SE60	Estimation opération HT	Estimation travaux énergétique HT	Montant Aide SE60
6	30%	90 302,67 €	**69 232,67 €**	**15 000 €**

Envoyé en préfecture le 22/08/2025
Reçu en préfecture le 22/08/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250819-P2025_08_19_02-DE

Article 2 : **DE DIRE** que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens *» accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 19 août 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 26/08/2025
Reçu en préfecture le 26/08/2025
Publié le 26/08/2025
ID : 060-200093094-20250826-P2025_08_26_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-08-26-01

Objet : Signature du devis – DUMORTIER – Licences et matériels électroniques

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que le Syndicat souhaite expérimenter le recueil de données sur un hyperviseur souverain, préalablement, le cas échéant, à la procédure de renouvellement du marché arrivant à échéance en fin d'année ;

Considérant qu'il est nécessaire et urgent d'acquérir du matériel de télégestion ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant la consultation faite auprès de la société *DUMORTIER* ;

Considérant le devis de la société ***DUMORTIER*** *(*Zac Le Château, 02800 CHARMES) :

- Achat de « *Supervision Distech* » pour un montant de 2 380,50 € HT ;
- Achat de matériel « *Distech et accessoires* » pour un montant de 1 230,80 € HT ;
- Achat de matériel « *Lora Milesight* » pour un montant de 1 144,00 € HT ;
- Achat de matériel pour « *Chaufferie SE 60* » pour un montant de 2 075,20 € HT ;

Soit un total cumulé de 6 830,50 € HT (8 196,60 € TTC) ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de la société *DUMORTIER* correspondant, s'élevant à 6 830,50 € HT soit 8 196,60 € TTC, pour l'acquisition de matériels de télégestion.

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 2158 (autres installations, matériel et outillage techniques) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

Envoyé en préfecture le 26/08/2025
Reçu en préfecture le 26/08/2025
Publié le 26/08/2025
ID : 060-200093094-20250826-P2025_08_26_01-DE

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens *» accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 26 août 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 27/08/2025
Reçu en préfecture le 27/08/2025
Publié le 27/08/2025
ID : 060-200093094-20250827-P2025_08_27_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-08-27-01

Objet : Mise en place d'un service de suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine de la commune de PUITS-LA-VALLÉE

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public ;

Vu la délibération du Bureau Syndical en date du 30 juin 2020 portant sur la mise en place d'un service de suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine des collectivités adhérentes à la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables » (MDE-EnR) ;

Vu le projet de Convention ;

Considérant la délibération de la commune de PUITS-LA-VALLÉE en date du 20/12/2023 demandant un suivi et un accompagnement énergétique de son patrimoine communal ;

Considérant la catégorie de la commune C, sa contribution financière aux frais de fonctionnement du Syndicat sera de 0,50 € par habitant (plancher de 500 €) ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** la convention contenant l'ensemble des conditions et des modalités selon lesquelles le SE 60 accompagnera la collectivité dans le suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine communal ;

Article 2 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 27/08/2025
Reçu en préfecture le 27/08/2025
Publié le 27/08/2025
ID : 060-200093094-20250827-P2025_08_27_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 27 août 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 05/09/2025
Reçu en préfecture le 05/09/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250905-P2025_09_05_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-09-05-01

Objet : Signature du devis – Inter-actif – Achat de matériel informatique

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'un ordinateur portable pour le renouvellement de matériel en fin de vie ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant la consultation faite auprès des sociétés *APPLE* et *INTER-ACTIF* ;

Considérant le devis de la société ***APPLE*** :

- Fourniture et accessoires pour un montant de 5 600,67 € HT, soit 6 635,00 € TTC ;

Considérant le devis de la société ***INTER-ACTIF*** :

- Fourniture et accessoires pour un montant de 5 361,54 € HT soit 6 348,05 € TTC ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de la société *INTER-ACTIF* correspondant, s'élevant à 5 361,54 € HT soit 6 348,05 € TTC, pour l'achat du matériel informatique et de ses accessoires.

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 2183 (matériel de bureau et matériel informatique) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 05/09/2025
Reçu en préfecture le 05/09/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250905-P2025_09_05_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 05 septembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 16/09/2025
Reçu en préfecture le 16/09/2025
Publié le 16/09/2025
ID : 060-200093094-20250915-P2025_09_15_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-09-15-01

Objet : Mise en place d'un service de suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine de la commune de MONT-L'ÉVÊQUE

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public ;

Vu la délibération du Bureau Syndical en date du 30 juin 2020 portant sur la mise en place d'un service de suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine des collectivités adhérentes à la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables » (MDE-EnR) ;

Vu le projet de Convention ;

Considérant la délibération de la commune de MONT-L'ÉVÊQUE en date du 12/05/2025 demandant un suivi et un accompagnement énergétique de son patrimoine communal ;

Considérant la catégorie de la commune C, sa contribution financière aux frais de fonctionnement du Syndicat sera de 0,50 € par habitant (plancher de 500 €) ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** la convention contenant l'ensemble des conditions et des modalités selon lesquelles le SE 60 accompagnera la collectivité dans le suivi des consommations énergétiques et des programmes d'actions associés sur le patrimoine communal ;

Article 2 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 16/09/2025
Reçu en préfecture le 16/09/2025
Publié le 16/09/2025
ID : 060-200093094-20250915-P2025_09_15_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 15 septembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 29/09/2025
Reçu en préfecture le 29/09/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250915-P2025_09_15_02-CC

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-09-15-02

Objet : Signature d'un marché innovant – Contrat Gautier MOREAU

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment en ses articles L.2172-3 et R.2122-9-1 relatifs aux partenariats d'innovation ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que le contexte politique national induit une incertitude règlementaire forte dans le domaine de l'énergie, dans une période de transition déjà complexe ;

Considérant que l'état géopolitique mondial, particulièrement instable, impacte significativement l'accès à l'énergie et son coût, sans qu'aucune perspective de stabilité ne se dessine à moyen terme ;

Considérant que le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) souhaite, dans ce contexte fluctuant, poser une feuille de route stratégique pour la période 2025-2033 afin de donner de la visibilité à ses collectivités adhérentes et à ses équipes ;

Considérant que le SE60 s'est fixé des orientations stratégiques à l'horizon 2026, en préparation du prochain mandat, visant notamment à :

- Porter une vision d'aménagement énergétique du territoire ;
- Accompagner les territoires dans la lutte contre le changement climatique ;
- Contribuer à la souveraineté énergétique locale ;
- Développer la visibilité et les solidarités sur les prix de l'énergie ;
- Renforcer les coopérations territoriales à l'échelle régionale et départementale ;

Considérant que cette transformation implique la mobilisation de compétences spécifiques sur des dispositifs technico-réglementaires récents tels que l'autoconsommation collective, les contrats d'achats directs d'énergie renouvelable (CADER/PPA/BPA), le stockage et les flexibilités ;

Considérant que le SE60 fait face à un renouvellement de ses agents, notamment en direction, et à des difficultés de recrutement, dans un contexte de croissance et de montée en compétences ;

Envoyé en préfecture le 29/09/2025
Reçu en préfecture le 29/09/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250915-P2025_09_15_02-CC

Considérant que le SE60 s'engage dans la construction d'un nouveau siège sur la zone *Novaparc*, projet à caractère expérimental inscrit dans le programme BIM CIM TIM du PUCA, destiné à promouvoir l'innovation énergétique et à servir de démonstrateur territorial ;

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la mise en œuvre opérationnelle de cette transformation par un appui stratégique et organisationnel à la Direction Générale ;

Considérant que la mission proposée à Gautier Moreau, expert indépendant (g.Esplen SAS), vise à :

- Appuyer transversalement la Direction Générale et les pôles pour impulser des méthodes de coopération innovantes ;
- Structurer la stratégie d'approvisionnement énergétique du territoire autour des dispositifs innovants ;

Considérant que cette mission, d'une durée prévisionnelle de 9 mois (jusqu'à fin juin 2026) à hauteur d'un demi-ETP, répond aux conditions de recours à la procédure des achats innovants, notamment :

- Par son objet : intégration de dispositifs récents et innovants dans le code de l'énergie (autoconsommation collective, CADER, PPA, etc.) ;
- Par la forme du contrat : recours à un expert reconnu, disposant d'une expérience avérée en innovation énergétique et en accompagnement de structures publiques comparables ;

Considérant que le montant de la prestation n'excédera pas 100 000 € HT, conformément aux seuils de la procédure des achats innovants ;

DÉCIDE

Article 1 : DE SIGNER le marché dans le cadre de la procédure dite d'achat innovant et l'ensemble des pièces relatives à cette affaire.

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget syndical à l'article 6188 (autres frais divers) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 29/09/2025
Reçu en préfecture le 29/09/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250915-P2025_09_15_02-CC

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 15 septembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250930-P2025_09_30_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-09-30-01

Objet : Signature marché 2025-04 - Mise en place d'une chaufferie granulée bois et d'un réseau de chaleur pour la salle polyvalente/ groupe scolaire et la rénovation de la salle polyvalente de Noyers-Saint-Martin – MAPA – LOT N°1

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment en ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'analyse des offres réalisée dans le cadre de la procédure adaptée lancée le 16 juillet 2025 ;

Vu la décision d'attribution en date du 30 septembre 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : DE CONCLURE le marché 2025-04 : Mise en place d'une chaufferie granulée bois et d'un réseau de chaleur pour la salle polyvalente/ groupe scolaire et la rénovation de la salle polyvalente de Noyers-Saint-Martin pour son lot n°1 avec la société POITEVIN, 185, rue du Fayel, 60240 JOUY-SOUS-THELLE, France, SIRET : 840 664 007 00019 ;

Article 2 : DE SIGNER le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 4 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250930-P2025_09_30_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 30 septembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250930-P2025_09_30_02-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-09-30-02

Objet : Signature marché subséquent 2025-05 - Travaux d'installation d'une centrale solaire photovoltaïque sur la toiture du bâtiment Salle des Sports de Breteuil de la Communauté de Communes Oise Picarde – MAPA

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment en ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'analyse des offres réalisée dans le cadre de la procédure adaptée lancée le 29 juillet 2025 ;

Vu la décision d'attribution en date du 30 septembre 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : DE CONCLURE le marché subséquent n°2025-05 : Travaux d'installation d'une centrale solaire photovoltaïque sur la toiture du bâtiment Salle des Sports de Breteuil de la Communauté de Communes Oise Picarde, avec la société SUNELIS, 721 rue des Famards 59273 Fretin. SIRET : 52870214500038 ;

Article 2 : DE SIGNER le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 4 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250930-P2025_09_30_02-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 30 septembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250930-P2025_09_30_03-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-09-30-03

Objet : Signature marché subséquent 2025-06 - Travaux d'installation d'une centrale solaire photovoltaïque sur la toiture du terrain de tennis couvert de Margny les Compiègne de l'Agglomération de la Région de Compiègne – MAPA

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment en ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'analyse des offres réalisée dans le cadre de la procédure adaptée lancée le 29 juillet 2025 ;

Vu la décision d'attribution en date du 30 septembre 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : DE CONCLURE le marché subséquent n°2025-06 : Travaux d'installation d'une centrale solaire photovoltaïque sur la toiture du terrain de tennis couvert de Margny les Compiègne de l'Agglomération de la Région de Compiègne, avec la société SUNVIE SAS, 2 A rue Danton, 92120 Montrouge, SIRET : 492865019 00029 ;

Article 2 : DE SIGNER le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 4 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20250930-P2025_09_30_03-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 30 septembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 07/10/2025
Reçu en préfecture le 07/10/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251007-P2025_10_07_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-10-07-01

Objet : Signature marché subséquent n°2 - 2025-08 – LOT 3 - Fourniture et acheminement de gaz naturel pour les points de livraison, distribués par GRDF, avec biogaz certifié par des garanties d'origine via un surcoût unitaire, appartenant aux membres du groupement de commandes

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment en ses articles L.2125-1, R.2162-7 et suivants relatifs aux marchés subséquents passés sur le fondement d'un accord-cadre ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'accord-cadre n° 2024-03 conclu le 4 décembre 2024 ;

Vu l'analyse des offres réalisée dans le cadre de la procédure de marché subséquent lancée le 23 septembre 2025 ;

Vu la décision d'attribution en date du 7 octobre 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : DE CONCLURE le marché subséquent n°2025-08 LOT 3 – « *Fourniture et acheminement de gaz naturel pour les points de livraison, distribués par GRDF, avec biogaz certifié par des garanties d'origine via un surcoût unitaire, appartenant aux membres du groupement de commandes* », avec la société **SAS Gaz de Bordeaux,** 6 place Ravezies, 33075 BORDEAUX CEDEX, SIRET : 502 941 479 00011, pour un montant annuel :

- de 255 862,31 € TTC pour les années 2026 et 2027 ;
- de 256 480,40 € TTC pour 2028.

Article 2 : DE SIGNER le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 4 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 07/10/2025
Reçu en préfecture le 07/10/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251007-P2025_10_07_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 7 octobre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 10/10/2025
Reçu en préfecture le 10/10/2025
Publié le 07/10/2025
ID : 060-200093094-20251007-P2025_10_07_02-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-10-07-02

Objet : Signature de l'Avenant n°01 au marché subséquent n°01 – Accord-cadre N° SE60-2024-03-LOT1

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment en ses articles L.2125-1, R.2162-7 et suivants relatifs aux marchés subséquents passés sur le fondement d'un accord-cadre ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'accord-cadre n° SE60-2024-03 conclu le 4 décembre 2024 ;

Considérant la nécessité de modifier l'article 2.3.2 de l'Acte d'Engagement « *Révision des CEE, Certificats d'Economie d'Energie » ;*

Considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 7 octobre 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : DE SIGNER l'ensemble des documents afférents à l'avenant n°1 au marché subséquent N°01 issu de l'accord-cadre N°SE60-2024-03-LOT 1 ;

Article 2 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens *» accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

Envoyé en préfecture le 10/10/2025
Reçu en préfecture le 10/10/2025
Publié le 07/10/2025
ID : 060-200093094-20251007-P2025_10_07_02-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 7 octobre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251015-P2025_10_15_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-10-15-01

Objet : Signature du Marché 2025-07 : Réalisation d'une mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs pour les phases de conception et de réalisation de niveaux 2 et 3 – MAPA – LOT 1 SECTEUR EST

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment en ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'analyse des offres réalisée dans le cadre de la procédure adaptée lancée le 8 août 2025 ;

Vu la décision d'attribution en date du 15 octobre 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : DE CONCLURE le marché 2025-07 – LOT 1 SECTEUR EST : Réalisation d'une mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs pour les phases de conception et de réalisation de niveaux 2 et 3 portant sur l'opération suivante :

« *Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolores* »,

avec la société **QUALICONSULT**, Immeuble Odyssée – 18 Allée de Maître Zacharius, Lotissement d'activité Bois PI, 80440 GLISY, SIRET : 403 200 256 01448 ;

Article 2 : DE SIGNER le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 4 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens *» accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251015-P2025_10_15_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 15 octobre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251015-P2025_10_15_02-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-10-15-02

Objet : Signature du Marché 2025-07 : Réalisation d'une mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs pour les phases de conception et de réalisation de niveaux 2 et 3 – MAPA – LOT 2 SECTEUR OUEST

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment en ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'analyse des offres réalisée dans le cadre de la procédure adaptée lancée le 8 août 2025 ;

Vu la décision d'attribution en date du 15 octobre 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : DE CONCLURE le marché 2025-07 – LOT 2 SECTEUR OUEST : Réalisation d'une mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs pour les phases de conception et de réalisation de niveaux 2 et 3 portant sur l'opération suivante :

« *Travaux sur les réseaux et ouvrages électriques éclairage public, télécommunications, signalisation lumineuse tricolores* »,

avec la société **QUALICONSULT**, Immeuble Odyssée – 18 Allée de Maître Zacharius, Lotissement d'activité Bois PI, 80440 GLISY, SIRET : 403 200 256 01448 ;

Article 2 : DE SIGNER le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 4 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens *» accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*

Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251015-P2025_10_15_02-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 15 octobre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 03/11/2025
Reçu en préfecture le 03/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251031-P2025_10_31_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-10-31-01

Objet : Signature marché Mission CSPS – DIMEXPERT

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant qu'il est nécessaire de missionner un Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (CSPS) ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant la consultation faite auprès de DIMEXPERT ;

Considérant le devis de la société ***DIMEXPERT*** :

- Mission SPS pour le LOT 1 portant sur la construction d'une chaufferie granulé bois et d'un réseau de chaleur pour le groupe scolaire et la salle polyvalente de Noyers Saint Martin ainsi que le LOT 2 : Isolation thermique de la salle polyvalente pour un montant de 4 154,25 € HT, soit 4 985,10 € TTC ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de la société ***DIMEXPERT*** correspondant, s'élevant à **4 154,25 € HT** soit **4 985,10 € TTC**, **pour la mission SPS pour le LOT 1** portant sur la construction d'une chaufferie granulé bois et d'un réseau de chaleur pour le groupe scolaire et la salle polyvalente de Noyers Saint Martin **ainsi que le LOT 2** : Isolation thermique de la salle polyvalente

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget principal à l'article 45811 (Opérations sous mandats) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 03/11/2025
Reçu en préfecture le 03/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251031-P2025_10_31_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 31 octobre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 10/11/2025
Reçu en préfecture le 10/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251107-P2025_11_07_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-11-07-01

Objet : Signature contrat de maintenance alarme siège du SE 60 – Sans pub - SECURCOM – 360 € HT

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant la consultation faite auprès de la société ***SECURCOM*** (2 rue Valentin Rawle – ZA du Grand Aulnay, 76250 DEVILLE-LES-ROUEN – SIRET : 479 291 130 000 33) ;

Considérant le devis de la société ***SECURCOM*** :

- Maintenance de l'alarme du siège actuel du Syndicat d'Énergie de l'Oise avec la formule « *Curatif 2 Tous risques* » pour un montant de 360 € HT par an ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de la société ***SECURCOM*** correspondant, s'élevant à 360 € HT par an, pour la maintenance de l'alarme du siège actuel du Syndicat d'Énergie de l'Oise avec la formule « *Curatif 2 Tous risques* » ;

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget principal à l'article 615221 (Entretien et réparations sur biens immobiliers – Bâtiments publics) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 10/11/2025
Reçu en préfecture le 10/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251107-P2025_11_07_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 07 novembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Autre syndicat mixte : **SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20009309400015

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

M. 57

Décision modificative 3 (3)
Voté par nature

BUDGET : SE6 (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9
B1 - Présentation des AP votées 11
B2 - Présentation des AE votées 12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 16
D1 - Balance générale - Dépenses 18
D2 - Balance générale - Recettes 20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 43
A1.01 - Opérations non ventilables 46
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 47
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 50
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 51
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 52
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 55
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 58
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 61
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 62
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 65
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 67
A1.908 - Fonction 8 - Transports 70
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 74
A2.01 - Opérations non ventilables 76
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 77
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 83
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 84
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 85
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 88
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 91
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 94
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 95
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 96
A2.936 - Fonction 6 - Action économique 99
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 101
A2.938 - Fonction 8 - Transports 104

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 108
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 109
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 113
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 115

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 116
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 118
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes 119
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 120
B3.1 - Etat des provisions constituées 121
B3.2 - Etalement des provisions 123
B4 - Etat des charges transférées 124
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 125
B6 - Prêts 127
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés 128
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus 129
B7.3 - Etat des emprunts garantis 130
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 131
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail 132
B7.6 - Etat des marchés de partenariat 133
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 134
B7.8 - Autres engagements donnés 135
B7.9 - Autres engagements reçus 136
B8 - Subventions versées 137
B9 - Etat du personnel 138
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 142
B11.1 - Liste des organismes de regroupement 143
B11.2 - Liste des établissements publics créés 144
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 145

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire 146
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 147
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 148

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 150
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 151
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 152
D3 - Décisions en matière de taux 154
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement 155
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement 157
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 159
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 160

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 161

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	49,71 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	49,21 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	524,14 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	50,79 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans ».
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du …
(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1) — C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	31 323 471,04	38 156 636,43	12 973 725,57		A1	19 806 890,96
Investissement	27 010 292,88	28 032 202,36	(3)	-9 560 398,30	A2	-8 538 488,82
Fonctionnement	4 313 178,16	10 124 434,07	(4)	22 534 123,87	A3	28 345 379,78

	RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	20 359 764,00	III + IV	17 842 678,31	B1	-2 517 085,69
Investissement	I	20 359 764,00	III	17 842 678,31	B2	-2 517 085,69
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	**A1 + B1**	17 289 805,27
Investissement	**A2 + B2**	-11 055 574,51
Fonctionnement	**A3 + B3**	28 345 379,78

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES — C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) **20 359 764,00**
018	**RSA**	**0,00**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**0,00**
13	**Subventions d'investissement (3)**	**0,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**
18	**Cpte de liaison : affectation (BA,régie)**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)**	**0,00**
204	**Subventions d'équipement versées (3) (5)**	**700 140,87**
21	**Immobilisations corporelles (3)**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation (3)**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)**	**18 638 182,06**
26	**Participations et créances rattachées**	**0,00**
27	**Autres immobilisations financières (3)**	**0,00**
45	**Chapitres d'opérations pour compte de tiers**	**1 021 441,07**
45811	Opérations sous mandats	1 021 441,07
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) **0,00**
011	**Charges à caractère général (4)**	**0,00**
012	**Charges de personnel et frais assimilés (4)**	**0,00**
014	**Atténuations de produits**	**0,00**
016	**APA**	**0,00**
017	**RSA / Régularisations de RMI**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante (4)**	**0,00**
6586	**Frais fonctionnement des groupes d'élus**	**0,00**
66	**Charges financières**	**0,00**
67	**Charges spécifiques (4)**	**0,00**

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES — C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) **17 842 678,31**
018	**RSA**	**0,00**
024	**Produits des cessions d'immobilisations**	**0,00**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**0,00**
13	**Subventions d'investissement (reçues) (3)**	**15 062 731,52**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**
18	**Cpte de liaison : affectation (BA,régie)**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)**	**0,00**
204	**Subventions d'équipement versées (3) (5)**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles (3)**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation (3)**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)**	**0,00**
26	**Participations et créances rattachées**	**0,00**
27	**Autres immobilisations financières (3)**	**0,00**
45	**Chapitres d'opérations pour compte de tiers**	**2 779 946,79**
45822	Opérations sous mandats	2 779 946,79
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) **0,00**
70	**Prod. services, domaine, ventes diverses**	**0,00**
73	**Impôts et taxes**	**0,00**
731	**Fiscalité locale**	**0,00**
74	**Dotations et participations (4)**	**0,00**
75	**Autres produits de gestion courante (4)**	**0,00**
013	**Atténuations de charges (4)**	**0,00**
016	**APA**	**0,00**
017	**RSA / Régularisations de RMI**	**0,00**
76	**Produits financiers**	**0,00**
77	**Produits spécifiques (4)**	**0,00**

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00
	TOTAL DU BUDGET (5)	0,00	0,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			**0,00**

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	**0,00**

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			**0,00**

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	**0,00**

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 036 779,13	0,00	10 000,00	10 000,00	1 046 779,13
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	1 412 140,25	0,00	0,00	0,00	1 412 140,25
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 080 960,52	0,00	-10 000,00	-10 000,00	1 070 960,52
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	54 063 173,51	0,00	0,00	0,00	54 063 173,51
Total des dépenses d'équipement		**57 593 053,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**57 593 053,41**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		**1 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 200 000,00**
45…	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	4 515 038,10	0,00	0,00	0,00	4 515 038,10
Total des dépenses réelles d'investissement		**63 308 091,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**63 308 091,51**

040	*Opérations ordre transf. entre sections (8)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*784 179,13*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***784 179,13***		***0,00***	***0,00***	***784 179,13***

TOTAL	**64 092 270,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**64 092 270,64**
					+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					**8 538 488,82**
					=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**72 630 759,46**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT — C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	28 352 853,74	0,00	0,00	0,00	28 352 853,74
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**28 352 853,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**28 352 853,74**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 066 464,56	0,00	0,00	0,00	2 066 464,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	11 055 574,51	0,00	0,00	0,00	11 055 574,51
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	872 377,78	0,00	0,00	0,00	872 377,78
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
Total des recettes financières		**14 049 416,85**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**14 049 416,85**
45…	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	6 273 543,82	0,00	0,00	0,00	6 273 543,82
Total des recettes réelles d'investissement		**48 675 814,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**48 675 814,41**

021	*Virement de la section de fonctionnement (10)*	*22 809 247,82*		*0,00*	*0,00*	*22 809 247,82*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)*	*361 518,10*		*0,00*	*0,00*	*361 518,10*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*784 179,13*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***23 954 945,05***		***0,00***	***0,00***	***23 954 945,05***

TOTAL	**72 630 759,46**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**72 630 759,46**
					+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					**0,00**
					=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**72 630 759,46**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	**23 170 765,92**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(5) Sauf 165, 166 et 16449.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	2 159 680,51	0,00	0,00	0,00	2 159 680,51
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 833 250,00	0,00	0,00	0,00	2 833 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	653 600,00	0,00	0,00	0,00	653 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		**5 646 530,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 646 530,51**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	12 606,00		0,00	0,00	12 606,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**5 699 136,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 699 136,51**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*22 809 247,82*		*0,00*	*0,00*	*22 809 247,82*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*361 518,10*		*0,00*	*0,00*	*361 518,10*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***23 170 765,92***		***0,00***	***0,00***	***23 170 765,92***
TOTAL		**28 869 902,43**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**28 869 902,43**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**28 869 902,43**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT — C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	51 240,00	0,00	0,00	0,00	51 240,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	722 656,10	0,00	0,00	0,00	722 656,10
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	6 415 000,00
74	Dotations et participations (4)	1 111 191,06	0,00	0,00	0,00	1 111 191,06
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 280 010,00	0,00	0,00	0,00	3 280 010,00
Total des recettes de gestion courante		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 580 097,16**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 580 097,16**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 580 097,16**
						+
					R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**17 289 805,27**
						=
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**28 869 902,43**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	**23 170 765,92**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 000,00	*0,00*	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	*0,00*	*0,00*
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-10 000,00	*0,00*	-10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	*0,00*	*0,00*
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
198	*Neutralisation des amortissements*		*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	*0,00*	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	*0,00*	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	*0,00*	*0,00*
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	*0,00*	*0,00*
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*0,00*	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**64 092 270,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 036 779,13	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	1 412 140,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 080 960,52	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	54 063 173,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**57 593 053,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	400 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**1 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	4 515 038,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**63 308 091,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*784 179,13*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**784 179,13**			**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	**0,00**

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								**0,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**61 575 184,95**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	28 352 853,74	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**28 352 853,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 066 464,56	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	872 377,78	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**2 993 842,34**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	6 273 543,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**37 620 239,90**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*22 809 247,82*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*361 518,10*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		***23 954 945,05***		***0,00***	***0,00***	***0,00***

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	**0,00**

Affectation au compte 1068 (9)	**0,00**

Total des recettes d'investissement cumulées	**0,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**64 092 270,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 036 779,13	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	784 179,13	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	252 600,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	1 412 140,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	1 412 140,25	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 080 960,52	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
2111	Terrains nus	561 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	29 300,52	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	396 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	89 000,00	0,00		-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	54 063 173,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	54 055 973,51	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**57 593 053,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	400 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13248	Subv. non transf. Autres communes	300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	800 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**1 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	Opérations pour compte de tiers (6)	4 515 038,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45811	Opérations sous mandats	4 515 038,10	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45822	Opérations sous mandats	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**63 308 091,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
	Reprise sur autofinancement antérieur	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
	Charges transférées (8)	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*784 179,13*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2313	*Constructions*	*784 179,13*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**784 179,13**			**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**61 575 184,95**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	28 352 853,74	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	406 462,74	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 472 154,18	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	17 371 913,93	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 020 822,89	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**28 352 853,74**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 066 464,56	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	2 066 464,56	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	872 377,78	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	872 377,78	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**2 993 842,34**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	6 273 543,82	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
Total des recettes réelles		**37 620 239,90**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*22 809 247,82*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*361 518,10*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28031	*Frais d'études*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041412	*Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations*	*61 648,75*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*8 590,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*49 109,54*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28128	*Autres aménagements de terrains*	*113,33*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281318	*Autres bâtiments publics*	*383,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28158	*Autres inst.,matériel,outil. techniques*	*5 940,25*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*3 848,15*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281828	*Autres matériels de transport*	*147 669,62*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281838	*Autre matériel informatique*	*81 082,19*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*3 133,27*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2031	*Frais d'études*	*784 179,13*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		***23 954 945,05***		***0,00***	***0,00***	***0,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**28 869 902,43**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général (4)	2 159 680,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 833 250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	653 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**5 646 530,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	12 606,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		**52 606,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles		**5 699 136,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
023	*Virement à la section d'investissement*	*22 809 247,82*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5)*	*361 518,10*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**23 170 765,92**			**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	**0,00**

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	**0,00**

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges (3)	51 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	722 656,10	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 111 191,06	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 280 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	**0,00**

Total des recettes de fonctionnement cumulées	**0,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**28 869 902,43**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général (5)	2 159 680,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	50 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	58 375,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	11 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	45 402,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	23 359,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	50 880,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	2 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	23 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 449 083,71	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	36 979,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	13 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	26 440,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6231	Annonces et insertions	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	26 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	17 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	12 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	16 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	17 890,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	72 770,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	2 833 250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	13 750,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	16 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	275 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	195 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	860 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	560 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	485 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	165 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	60 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (BP+RN+Vote) III = I + II
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	88 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	653 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	57 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65331	Indemnités de fonction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	563 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d''utilisat° - informatique nuage	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**5 646 530,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	12 606,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	12 606,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		**52 606,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles		**5 699 136,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	*Virement à la section d'investissement*	*22 809 247,82*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*361 518,10*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	*361 518,10*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**23 170 765,92**			**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).*
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges (4)	51 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	31 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	722 656,10	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	335 656,10	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	142 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 111 191,06	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	417 456,42	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	76 034,64	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	617 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 280 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	3 280 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**11 580 097,16**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).*
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**2 182 339,65**	**535 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	784 179,13	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	590 960,52	480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**11 055 574,51**	**67 846,44**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 055 574,51	12 846,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**60 590 751,86**	**0,00**		**63 308 091,51**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	400 000,00	0,00		400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	207 600,00	0,00		1 046 779,13
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 412 140,25	0,00		1 412 140,25
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		1 070 960,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	54 055 973,51	0,00		54 063 173,51
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		800 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	4 515 038,10	0,00		4 515 038,10
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**37 552 393,46**	**0,00**		**48 675 814,41**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		55 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	2 053 618,12	0,00		13 122 039,07
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	29 225 231,52	0,00		29 225 231,52
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	6 273 543,82	0,00		6 273 543,82

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		**2 182 339,65**
203	Frais d'études, recherche, développement	784 179,13
211	Terrains	561 660,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	29 300,52
231	Immobilisations corporelles en cours	7 200,00
261	Titres de participation	800 000,00
RECETTES		**11 055 574,51**
106	Réserves	11 055 574,51

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		**535 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
205	Licences, procédés, droits similaires	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	475 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**67 846,44**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	12 846,44	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**535 000,00**
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	475 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**67 846,44**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 846,44

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**60 590 751,86**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**60 590 751,86**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 412 140,25	0,00	0,00	0,00	1 412 140,25
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	207 600,00	0,00	0,00	0,00	207 600,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	54 055 973,51	0,00	0,00	0,00	54 055 973,51
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	4 515 038,10	0,00	0,00	0,00	4 515 038,10
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**37 552 393,46**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**37 552 393,46**
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 053 618,12	0,00	0,00	0,00	2 053 618,12
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	81 500,00	0,00	0,00	0,00	81 500,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	28 271 353,74	0,00	0,00	0,00	28 271 353,74
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	872 377,78	0,00	0,00	0,00	872 377,78
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	6 273 543,82	0,00	0,00	0,00	6 273 543,82

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**12 606,00**	**4 507 828,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	0,00	990 178,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 833 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	653 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	30 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	12 606,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**150 000,00**	**10 135 853,40**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	51 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150 000,00	77 903,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	451 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 140 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 178 702,51**	**0,00**		**5 699 136,51**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	1 169 502,51	0,00		2 159 680,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 833 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00		653 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	9 100,00	0,00		40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 606,00
RECETTES		**0,00**	**128 000,00**	**0,00**	**1 166 243,76**	**0,00**		**11 580 097,16**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		51 240,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	58 000,00	0,00	436 752,70	0,00		722 656,10
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 415 000,00
74	Dotations et participations	0,00	70 000,00	0,00	589 491,06	0,00		1 111 191,06
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00		3 280 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	**12 606,00**
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	12 606,00
	RECETTES	**150 000,00**
708	Autres produits	150 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		**4 507 828,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	146 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	33 402,40	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	81 359,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	26 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	311 862,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	66 479,60	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	13 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	57 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	95 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	17 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	85 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	43 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 913 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	770 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	92 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	60 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	593 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	30 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**10 135 853,40**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
641	Rémunérations du personnel	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	31 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	65 903,40	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
731	Fiscalité locale	6 415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	451 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	3 140 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 507 828,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 375,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 402,40
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 359,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 850,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 862,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 479,60
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 750,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 440,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 400,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 890,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 770,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 700,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 913 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	770 700,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 100,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 900,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**10 135 853,40**
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 240,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 903,40

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 415 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 700,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 140 010,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES		**0,00**	**128 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
708	Autres produits	0,00	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**128 000,00**
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 178 702,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 178 702,51**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	6 880,80	0,00	0,00	0,00	6 880,80
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	1 137 221,71	0,00	0,00	0,00	1 137 221,71
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 166 243,76**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 166 243,76**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
705	Etudes	0,00	0,00	0,00	0,00	269 752,70	0,00	0,00	0,00	269 752,70
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	142 000,00	0,00	0,00	0,00	142 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	589 491,06	0,00	0,00	0,00	589 491,06
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					**0,00**									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Catégorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**0,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprèsdes établissements financiers(Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité			
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver-ture éventu-elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
												Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

IV
B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV
B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		30-06-2016
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	2051 Concessions et droits similaires	2	26/02/1996
L	2183 Matériel informatique	3	26/02/1996
L	2184 Mobilier	10	26/02/1996
L	2182 Matériel de transport	5	18/03/1997
L	2183 Photocopieur	5	18/03/1997
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	31/03/2004
L	2183 Matériel de bureau	5	31/03/2004
L	2188 Autres immobilisations corporelles	3	31/03/2004
L	2031 Frais d'études	5	13/03/2007
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	2	14/03/2013
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	2	30/06/2016
L	217* Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	2	30/06/2016
L	21757 Matériel et outillage de voirie mis à disposition	2	30/06/2016
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	10	29/06/2017
L	2148 Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	2	29/06/2017
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	2	29/06/2017
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	2	29/11/2017

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B5.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour litiges	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour pertes de change	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour garanties d'emprunt	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres provisions pour risques	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dépréciations (3)	**0,00**		**32 000,00**	**32 000,00**	**0,00**	**32 000,00**
- des immobilisations	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des stocks et encours	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des comptes de tiers	**0,00**		**32 000,00**	**32 000,00**	**0,00**	**32 000,00**
Dépréciation des restes à recouvrer	0,00	31/03/2021	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00
- des comptes financiers	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des provisions semi-budgétaires	**0,00**		**32 000,00**	**32 000,00**	**0,00**	**32 000,00**
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour litiges	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour pertes de change	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour garanties d'emprunt	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres provisions pour risques	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dépréciations (3)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des immobilisations	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des stocks et encours	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des comptes de tiers	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV
B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581 — **Intitulé de l'opération : Opérations sous mandats** — **Date de la délibération :**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**6 943 939,75**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45811 (5)	1 056 348,41	0,00	0,00	0,00
45811 Dépenses nouvelles (5)	5 887 591,34	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
45811 Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**6 943 939,75**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**109 456,56**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45811 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	34 872,35	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
45811 Annulations sur recettes (d) (6)	74 584,21	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**34 872,35**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 4582 — **Intitulé de l'opération : Opérations sous mandats** — **Date de la délibération :**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**7 291,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45822 Dépenses nouvelles (5)	7 291,77	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
45822 Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**7 291,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**5 190 756,47**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45822 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 080 716,84	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	2 712 454,43	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

N° opération : 4582 **Intitulé de l'opération : Opérations sous mandats**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
45822 Annulations sur recettes (d) (6)	397 585,20	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**4 793 171,27**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

IV
B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	**Emprunts garantis (1)**	0,00	0,00	
8016	**Contrats de crédit-bail (2)**	0,00	0,00	0,00
8017	**Subvention à verser en annuité (3)**	0,00	0,00	0,00
8018	**Autres engagements donnés**			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	**Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)**	0,00	0,00	0,00
8027	**Subvention à recevoir par annuité**	0,00	0,00	0,00
8028	**Autres engagements reçus**			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois …).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A + B + C - D**	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement	**II**	**11 580 097,16**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	**I / II**	**0,00**

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement				
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV
B6

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**1,00**	**0,00**	**1,00**	**1,00**	**0,00**	**1,00**
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**6,00**	**0,00**	**6,00**	**5,80**	**6,60**	**12,40**
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint admnistratif de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent d'accueil	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,60	0,60
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Attaché hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé de communication	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de gestion RH	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de la concession et achats énergie	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de pilotage financier	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Gestionnaire travaux	B C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		**3,00**	**0,00**	**3,00**	**2,90**	**16,00**	**18,90**

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé d'affaires	A	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	7,00
Chargé d'études plannification	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de développement SIG	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de projets mobilité	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de projets énergie	A	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Directeur des pôles opérationnels	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Directeur prospective et développement	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable SI	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		**9,00**	**0,00**	**9,00**	**8,70**	**22,60**	**31,30**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N — B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				**0,00**		
Agent d'accueil	C	ADM	367	0,00	A CAT C	CDD
Chargé d'affaires	A	TECH	774	0,00	A CAT A	CDI
Chargé d'affaires	A	TECH	518	0,00	A CAT A	CDD
Chargé d'affaires	A	TECH	484	0,00	A CAT A	CDD
Chargé d'affaires	A	TECH	444	0,00	A CAT A	CDD
Chargé d'affaires	A	TECH	774	0,00	A CAT A	CDI
Chargé d'études plannification	A	TECH	565	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de communication	A	ADM	611	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de développement SIG	A	TECH	518	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de gestion RH	B	ADM	484	0,00	A CAT B	CDD
Chargé de la concession et achats énergie	A	ADM	653	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de pilotage financier	A	ADM	499	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de projets mobilité	A	TECH	774	0,00	A CAT A	CDI
Chargé de projets énergie	A	TECH	484	0,00	A CAT A	CDD
Chargé de projets énergie	A	TECH	518	0,00	A CAT A	CDD
Directeur des pôles opérationnels	A	TECH	837	0,00	A CAT A	CDD
Directeur prospective et développement	A	TECH	896	0,00	A CAT A	CDD
Gestionnaire travaux	B	ADM	401	0,00	A CAT B	CDD
Gestionnaire travaux	C	ADM	385	0,00	A CAT C	CDD
Responsable SI	A	TECH	791	0,00	A CAT A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				**0,00**		
TOTAL GENERAL				**0,00**		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
09/12/2022 -	SEM ENERGIES HAUTS DE FRANCE	SEM SEM ENERGIES HAUTS DE FRANCE	Société Française	750 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée…).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

IV
B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

IV
B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV
B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Energie Renouvelable	07/07/2020		20009309400023	SPIC	oui
	Mobilité durable	07/07/2020		20009309400031	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**-8 538 488,82**	**0,00**	**0,00**	**-8 538 488,82**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**-2 517 085,69**	**0,00**	**0,00**	**-2 517 085,69**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-11 055 574,51**	**0,00**	**0,00**	**-11 055 574,51**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	**11 055 574,51**	**0,00**	**0,00**	**11 055 574,51**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-11 055 574,51**	**0,00**	**0,00**	**-11 055 574,51**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	**25 942 230,48**	**0,00**	**0,00**	**25 942 230,48**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**25 942 230,48**	**0,00**	**0,00**	**25 942 230,48**

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**I 0,00**	**0,00**	**II 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 25 942 230,48**	**0,00**	**VI 0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**2 716 464,56**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	2 066 464,56	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	650 000,00	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		**23 225 765,92**	**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
28031	*Frais d'études*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041412	*Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations*	*61 648,75*	*0,00*	*0,00*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*8 590,00*	*0,00*	*0,00*
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*49 109,54*	*0,00*	*0,00*
28128	*Autres aménagements de terrains*	*113,33*	*0,00*	*0,00*
281318	*Autres bâtiments publics*	*383,00*	*0,00*	*0,00*
28158	*Autres inst.,matériel,outil. techniques*	*5 940,25*	*0,00*	*0,00*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*3 848,15*	*0,00*	*0,00*
281828	*Autres matériels de transport*	*147 669,62*	*0,00*	*0,00*
281838	*Autre matériel informatique*	*81 082,19*	*0,00*	*0,00*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*3 133,27*	*0,00*	*0,00*
29…	*Dépréciations des immobilisations*			
31…	*Matières premières (et fournitures) (5)*			
33…	*En-cours de production de biens (5)*			
35…	*Stocks de produits (5)*			
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*			
59…	*Dépréciation des comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	55 000,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*22 809 247,82*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV
D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Réseau électrique BT	01/01/2020		

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	**Chapitre**	**Montant**	**FONCTIONNEMENT**	**Chapitre**	**Montant**
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		**0,00**	**Sous-total Fonctionnement**		(B) **0,00**

INVESTISSEMENT	**Chapitre**	**Montant**			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		**0,00**	**Effort propre de la Région (A – B)**		(C) **0,00**

TOTAL DEPENSES	(A) **0,00**	**TOTAL RECETTES (B + C)**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	**0,00**
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	**0,00**

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	**0,00**

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	**0,00**
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Total facturations internes	**0,00**
TOTAL CHARGES (2)	**0,00**

Contributions aux ECE	0,00

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	**0,00**

Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	**0,00**

RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	**0,00**

Résultat financier	0,00

RESULTAT COURANT (5)	**0,00**

Résultat spécifique	0,00

RESULTAT NET (6)	**0,00**

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.
(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D5

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A *bis* du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		**0,00**	**0,00**			**0,00**	**0,00**

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

IV
D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		**0,00**
Acquisitions d'immobilisations		**0,00**
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		**0,00**
Autres dépenses éventuelles		**0,00**
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		**0,00**
Total des dépenses réelles		**0,00**
040	***Opérations ordre transf. entre sections***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
Total des dépenses d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		**0,00**
Dotations et subventions reçues		**0,00**
Autres recettes éventuelles		**0,00**
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		**0,00**
024	**Produits des cessions d'immobilisations**	**0,00**
Total des recettes réelles		**0,00**
040	***Opérations ordre transf. entre sections***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
021	***Virement de la section de fonctionnement (3)***	***0,00***
Total des recettes d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

IV
D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	*Opérations ordre transf. entre sections*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement (4)*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	
013	**Atténuations de charges**	**0,00**
Total des recettes réelles		**0,00**
042	***Opérations ordre transf. entre sections***	***0,00***
043	***Opérations ordre intérieur de la section***	***0,00***
Total des recettes d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Président (1),
A Tillé, le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical (2), réunie en session
A Tillé, le 13/11/2025
Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

.

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Tillé, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025
Reçu en préfecture le 14/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-11-13-01

Objet : Décision portant sur la fongibilité des crédits

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M57 et la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section ;

Vu la délibération n°C2025-04-04-26 du 4 avril 2025 indiquant qu'en matière de fongibilité des crédits, l'organe délibérant a la faculté de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;

Vu la délibération n°C2025-04-04-19 du 4 avril 2025 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025 ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits ;

DÉCIDE

Article 1 : **D'AUTORISER** le virement de 10 000 € du chapitre 21 article 21838 vers le chapitre 20 article 2051 de la section d'investissement ;

Article 2 : **DE DIRE** que le Comité syndical sera régulièrement informé de cette décision lors de la prochaine séance ;

Article 3 : D'ADRESSER l'ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Préfet de l'Oise,
- Monsieur le Comptable public de la paierie départementale de l'Oise,
- Madame la Directrice Générale des Services, chargée de l'application de la présente décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 14/11/2025
Reçu en préfecture le 14/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 13 novembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ÉNERGIE de l'OISE SE 60

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-11-13-01

Objet : Décision portant sur la fongibilité des crédits

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M57 et la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section ;

Vu la délibération n°C2025-04-04-26 du 4 avril 2025 indiquant qu'en matière de fongibilité des crédits, l'organe délibérant a la faculté de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;

Vu la délibération n°C2025-04-04-19 du 4 avril 2025 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025 ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits ;

DÉCIDE

Article 1 : **D'AUTORISER** le virement de 10 000 € du chapitre 21 article 21838 vers le chapitre 20 article 2051 de la section d'investissement ;

Article 2 : **DE DIRE** que le Comité syndical sera régulièrement informé de cette décision lors de la prochaine séance ;

Article 3 : D'ADRESSER l'ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Préfet de l'Oise,
- Monsieur le Comptable public de la paierie départementale de l'Oise,
- Madame la Directrice Générale des Services, chargée de l'application de la présente décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_01A-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 13 novembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

SYNDICAT D'ÉNERGIE de l'OISE SE 60

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_02B-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-11-13-02

Objet : Signature du Marché 2025-11 Assistance Technique à Maîtrise d'Ouvrage pour la construction du nouveau siège du SE60 sous forme de Marché Global de Performance – MAPA – 164.900€ HT

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment en ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu l'analyse des offres réalisée dans le cadre de la procédure adaptée lancée le 7 octobre 2025 ;

Considérant que l'offre du candidat ***ETYO REAL ESTATE*** est la mieux-disante ;

DÉCIDE

Article 1 : DE CONCLURE le Marché 2025-11 Assistance Technique à Maîtrise d'Ouvrage pour la construction du nouveau siège du SE60 sous forme de Marché Global de Performance avec la société ***ETYO REAL ESTATE*** - 15 place aux bleuets, Lotissement d'activité Bois Pl, 59000 Lille - SIRET : 751 042 607 00018 – **pour un montant de 164 900 € HT** ;

Article 2 : DE SIGNER le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 3 : DE DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Article 4 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251113-P2025_11_13_02B-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 13 novembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 21/11/2025
Reçu en préfecture le 21/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251121-P2025_11_21_01A-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-11-21-01

Objet : Signature d'une convention de sous-location – Bureau n°5 – ADICA-SE60

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public ;

Vu le projet de convention ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le projet de convention avec l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne (ADICA) concernant la sous-location d'un bureau pour un loyer annuel de 1791,90 € HT ;

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget principal à l'article 6132 (Locations immobilières) ;

Article 3 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

Article 4 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 21/11/2025
Reçu en préfecture le 21/11/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251121-P2025_11_21_01A-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé le 21 novembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251201-P2025_12_01_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-12-01-01

Objet : Convention mise à disposition de données – Picardie Nature

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation des contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité du syndicat, avec des personnes publiques ou privées, et qui sont, en raison de leur objet ou de leur montant, exclus du champ des marchés publics et des délégations de service public ;

Vu le projet de convention ;

DÉCIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** le projet de convention de mise à disposition de données avec *Picardie Nature* ;

Article 2 : **DE SIGNER** le projet de convention susvisé ;

Article 3 : **DE SIGNER** l'ensemble des pièces s'y rapportant ;

Article 4 : DE DIRE que l'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise ;

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251201-P2025_12_01_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 01 décembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251203-P2025_12_03_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-12-03-01

Objet : Contrat de location avec assurance – Fontaines à eau

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant la consultation faite auprès de la société ***FOUNTAIN FRANCE*** (Rue Pierre et Marie Curie, 59147 GONDECOURT - SIRET : 41185804600260) ;

Considérant le devis de la société ***FOUNTAIN FRANCE*** :

- 1 Fontaine réseau ;
- 2 FAO Supra 140 + 2 corners *small* ;
- pour un montant de 294 € HT par trimestre, pour une durée de 4 ans, soit un montant total de 4 704 € HT ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de la société ***FOUNTAIN FRANCE*** correspondant, s'élevant à 294 € HT par trimestre, pour une durée de 4 ans, soit un montant total de 4 704 € HT, pour la location de fontaines à eau avec assurance ;

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget principal à l'article 6135 (Locations mobilières) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251203-P2025_12_03_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 3 décembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251205-P2025_12_05_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-12-05-01

Objet : Diagnostic onduleur photovoltaïque – ENNEMONT-BOUTAVENT - SUNELIS

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant la consultation faite auprès de la ***SAS SUNELIS*** (29 rue principale, 60380 ERNEMONT-BOUTAVENT – RCS : 901 288 233 000017) ;

Considérant le devis de la société ***SAS SUNELIS*** :

- Diagnostic onduleur photovoltaïque pour un montant total de 450 € HT (540 € TTC) ;

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de la société ***SAS SUNELIS*** correspondant, s'élevant à 450 € HT, pour un diagnostic onduleur photovoltaïque ;

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget annexe Énergies Renouvelables à l'article 6042 (Achats de prestations de services) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251205-P2025_12_05_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 5 décembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251210-P2025_12_10_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-12-10-01

Objet : Marché 2025-14 – Mission CSPS pour le marché global de performance : Construction du siège du SE60 Projet BIM CIM TIM processus expérimental PUCA – SOCOTEC CONSTRUCTION

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant la consultation faite auprès de la société ***SOCOTEC CONSTRUCTION*** (13 Avenue du Parc Alata 60100 CREIL - SIRET : 834 157 513 01318) ;

Considérant le devis de la société ***SOCOTEC CONSTRUCTION*** :

- Mission CSPS pour le marché global de performance : Construction du siège du SE60 Projet BIM CIM TIM processus expérimental PUCA pour un montant total de 8 280 € HT (9 936 € TTC).

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de la société ***SOCOTEC CONSTRUCTION*** correspondant, s'élevant à 8 280 € HT pour une mission CSPS pour le marché global de performance : Construction du siège du SE60 Projet BIM CIM TIM processus expérimental PUCA ;

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget principal à l'article 2031 (Frais d'études) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251210-P2025_12_10_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 10 décembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251210-P2025_12_10_02-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-12-10-02

Objet : Marché 2025-15 – Mission de contrôle technique pour le marché global de performance : Construction du siège du SE60 Projet BIM CIM TIM processus expérimental PUCA – *BUREAU VERITAS CONSTRUCTION*

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant la consultation faite auprès de la société ***BUREAU VERITAS CONSTRUCTION*** (CENTRE OASIS – 20 Allée de la Pépinière – Bâtiment CHARME – 80480 DURY - SIRET : 790 182 786 00448) ;

Considérant le devis de la société ***BUREAU VERITAS CONSTRUCTION*** :

- Mission de contrôle technique pour le marché global de performance : Construction du siège du SE60 Projet BIM CIM TIM processus expérimental PUCA pour un montant total de 16 360 € HT.

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de la société ***BUREAU VERITAS CONSTRUCTION*** correspondant, s'élevant à 16 360 € HT pour une mission de contrôle technique pour le marché global de performance : Construction du siège du SE60 Projet BIM CIM TIM processus expérimental PUCA ;

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget principal à l'article 2031 (Frais d'études) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251210-P2025_12_10_02-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 10 décembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251219-P2025_12_19_01-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-12-19-01

Objet : Marché 2025-16 – Etudes Géotechniques pour le marché global de performance : Construction du siège du SE60 Projet BIM CIM TIM processus expérimental PUCA – GEOTEC

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant la consultation faite auprès de la société ***GEOTEC Agence Nord Picardie*** (ZI des prés Loribes – rue André Citroën 59128 FLERS-EN-ESCREBIEUX – SIRET Agence : 778 196 501 655);

Considérant le devis de la société ***GEOTEC Agence Nord Picardie*** :

- Etudes Géotechniques pour le marché global de performance : Construction du siège du SE 60 Projet BIM CIM TIM processus expérimental PUCA, G2 AVP (base) et G2 PRO (option) pour un montant total de 9 240 € HT (11 088 € TTC).

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** le devis de la société ***GEOTEC Agence Nord Picardie*** correspondant, s'élevant à 9 240 € HT pour des études Géotechniques pour le marché global de performance : Construction du siège du SE 60 Projet BIM CIM TIM processus expérimental PUCA ;

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget principal à l'article 2031 (Frais d'études) ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251219-P2025_12_19_01-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 19 décembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251219-P2025_12_19_02-DE

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

DÉCISION N°P2025-12-19-02

Objet : Convention de service d'achat centralisé - Logiciel KAVANDA

Le Président du Syndicat d'Energie de l'Oise ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-2 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n°2021-06 du Comité Syndical en date du 23 novembre 2021, visée en préfecture le 29 novembre 2021, portant délégation d'attribution au Président, notamment concernant, sous réserve des attributions de la commission d'appel d'offres, les décisions relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de travaux, de fournitures et de services en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu la délibération n°B2025-11-14-06 en date du 14 novembre 2025, visée en préfecture le 17 novembre 2025, portant sur l'adhésion à la centrale d'achat du RESAH – Réseau des Acheteurs Hospitaliers ;

Considérant que conformément à l'article R2122-8 du Code de la commande publique, le besoin est inférieur à 40 000 € HT ;

Considérant la **convention de service d'achat centralisé 2024-RO78-001 APOLLO CT** pour la mise à disposition de l'accord-cadre « *Bibliothèque logicielle multi-éditeurs et prestations associées* » proposée par le **Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH)** ;

Considérant la contribution financière initiale pour la première convention représentant un montant de **1 500 € net.**

DÉCIDE

Article 1 : **DE SIGNER** la convention correspondante et de verser une contribution financière à hauteur de 1 500 € net pour la mise à disposition de l'accord-cadre « *Bibliothèque logicielle multi-éditeurs et prestations associées* » ;

Article 2 : **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires à l'acquittement de ces frais inscrits au budget principal à l'article 6288 ;

Article 3 : DE DIRE que le Président et le Receveur du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens, qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 060-200093094-20251219-P2025_12_19_02-DE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Tillé, le 19 décembre 2025

Le Président,
Éric GUÉRIN

Le présente décision publiée / notifiée le ……

Est exécutoire à la date du ……..

En application de l'article L2131-1 C.G.C.T.